

FranceAgriMer

> ÉDITION décembre 2015

Les mutations des filières avicoles européennes depuis 2000

Les filières françaises face à
l'émergence de nouveaux concurrents



LES ÉTUDES DE FranceAgriMer



Sommaire

Périmètre de l'étude.....	6
Partie volailles de chair.....	7
Le contexte européen des filières avicoles de chair.....	7
Les outils de productions avicoles dans l'Union européenne : élevages et outils de transformation.....	13
Dynamiques des échanges de viandes et préparations de poulet de l'Union européenne.....	25
La place des échanges en vif dans la production de volailles dans l'Union européenne.....	39
Les échanges d'œufs à couver de gallus.....	48
Analyse de la relation entre les prix de gros du poulet entier au sein de l'Union européenne.....	58
Conclusion sur l'évolution des filières volailles de chair depuis le début des années 2000.....	60
Partie poules pondeuses.....	62
Évolution de la consommation d'œufs et d'ovoproduits dans l'Union européenne.....	62
Une évolution forte des systèmes de production d'œufs dans l'Union européenne.....	63
Évolution des échanges intra-européens dans le secteur des œufs et ovoproduits.....	68
Analyse de la relation entre les prix de gros des œufs au sein de l'Union européenne.....	78
Conclusion sur l'évolution des filières œufs et ovoproduits depuis le début des années 2000.....	79
Conclusion.....	80
Annexes.....	81
Bibliographie.....	99
Méthodologie.....	99
Problématiques.....	99
Correction des données.....	101
Analyses des échanges intra européens.....	101

Liste des figures

Fig. 1 : Bilan de la filière volaille de chair de l'Union européenne, 2002-2014.....	7
Fig. 2 : Évolution de la segmentation du marché du poulet pour la consommation à domicile dans les États membres, 2008 et 2011.....	9
Fig. 3 : Évolution de la production de volailles par type de produits dans les principaux pays avicoles de l'UE, 2008 et 2013.....	10
Fig. 4 : Évolution de la production de volailles par type de produits dans les autres pays avicoles de l'UE, 2008 et 2013.....	10
Fig. 5 : Part des volailles entières dans la production de viandes et préparations de volailles en Europe, 2013.....	11
Fig. 6 : Évolution de la production indigène brute de volailles dans les principaux pays producteurs de l'Union européenne, 2000-2014*.....	12
Fig. 7 : Contribution des principaux pays avicoles de l'UE à l'évolution de la production de volailles de chair, 2003-2014.....	12
Fig. 8 : Tailles moyennes des ateliers de poulet de chair en Europe par région, 2010.....	13
Fig. 9 : Tailles moyennes des ateliers de poulet de chair de plus de 1 000 têtes en Europe par région, 2010.....	14
Fig. 10 : Évolution de la part du cheptel de poulet de chair détenu par les exploitations de moins de 1 000 têtes dans les pays de l'Union européenne.....	15
Fig. 11 : Évolution de la taille moyenne des ateliers de poulet de chair de plus de 1 000 têtes dans l'Union européenne, 2005, 2007 et 2010.....	15
Fig. 12 : Principales entreprises européennes du secteur de la volaille de chair ayant des unités de production dans plusieurs États membres, 2015.....	16
Fig. 13 : Évolution du taux de valeur ajoutée des entreprises d'abattage-découpe de volailles en Allemagne, Belgique, France et aux Pays-Bas, 2000-2011.....	20
Fig. 14 : Productivité apparente du travail dans les entreprises européennes d'abattage-découpe de volailles, 2012.....	21
Fig. 15 : Évolution de la productivité apparente du travail dans les principaux pays avicoles de l'UE-15, 2000-2012.....	21
Fig. 16 : Évolution de la productivité apparente du travail dans les principaux pays avicoles des nouveaux États membres, 2000-2012.....	22
Fig. 17 : Évolution de la productivité apparente du travail en volume et en valeur dans les principaux pays avicoles de l'UE, 2000 et 2012.....	23
Fig. 18 : Évolution des exportations de viandes et préparations de poulet au sein de l'Union européenne, 2000-2014.....	26
Fig. 19 : Comparaison des prix « arrivé » (Coûts, Assurance, Fret) Allemagne de la viande de poulet désossée en provenance du Brésil et de Pologne.....	31
Fig. 20 : Principales origines et points d'entrée des importations en provenance des pays tiers dans l'Union européenne, 2014.....	32
Fig. 21 : Sous-ensembles des échanges de viandes et préparations de poulet en Europe, 2014.....	33
Fig. 22 : Contribution des différents sous-ensembles aux évolutions des échanges de viandes et préparations de poulet.....	34
Fig. 23 : Contribution des différents produits de viandes et préparations de poulet à l'évolution des échanges intra-européens.....	35
Fig. 24 : Évolution du bilan viandes et préparations de poulet dans les principaux pays avicoles de l'Union européenne, 2004, 2008 et 2014.....	36
Fig. 25 : Évolution du bilan viandes et préparations de poulet au Danemark, Portugal, Suède, Grèce, Roumanie, République tchèque et Hongrie.....	36



Fig. 26 : Évolution du bilan viandes et préparations de poulet dans les autres pays de l'Union européenne, 2004, 2008 et 2014	37
Fig. 27 : Évolution de la part des importations de viandes et préparations dans la consommation de poulet en France, Allemagne, R-U, Espagne, Italie et Pologne	38
Fig. 28 : Évolution de la part des importations de viandes et préparations dans la consommation de poulet en Irlande, Autriche, Suède, Finlande, Grèce, au Portugal, Danemark, 2000-2014	38
Fig. 29 : Évolution de la part des importations de viandes et préparations dans la consommation de poulet dans les nouveaux États membres, 2000-2014	39
Fig. 30 : Évolution des exportations de poussins de race chair destinés à la MEP au sein de l'Union européenne, 2000-2014	40
Fig. 31 : Sous-ensembles des échanges de poussins de race chair pour MEP en Europe, 2013-2014	42
Fig. 32 : Contribution des différents sous-ensembles aux évolutions des échanges de poussins de chair destinés à la mise en place	43
Fig. 33 : Évolution du bilan des poussins de race chair dans les principaux pays avicoles de l'Union européenne, 2004, 2008 et 2014	45
Fig. 34 : Évolution des mises en place de poussins de race chair en Allemagne, France, Pologne et au Royaume-Uni, 2004-2014	45
Fig. 35 : Évolution du bilan des poussins de race chair en Belgique, au Danemark, Portugal, Roumanie, Hongrie et République tchèque, 2004, 2008 et 2014	46
Fig. 36 : Évolution du bilan des poussins de race chair dans les autres pays de l'Union européenne, 2004, 2008 et 2014	47
Fig. 37 : Évolution des mises en place de poussins de race chair en Belgique, Irlande, République tchèque, Hongrie et Roumanie, 2004-2014	47
Fig. 38 : Évolution des exportations d'œufs à couver de gallus au sein de l'Union européenne, 2000-2014	48
Fig. 39 : Comparaison des exportations d'œufs à couver et de poussins (Gallus domesticus) au sein de l'Union européenne, 2000-2014	49
Fig. 40 : Carte des sous-ensembles des échanges d'OAC de gallus en Europe, 2013-2014	49
Fig. 41 : Contribution des différents sous-ensembles aux évolutions des échanges d'OAC de Gallus sur les périodes 2003-2009 et 2009-2014	50
Fig. 42 : Évolution des exportations de poulets adultes au sein de l'Union européenne, 2000-2014	51
Fig. 43 : Localisation des principaux abattoirs de volailles en Belgique, aux Pays-Bas et dans le Nord-Ouest de l'Allemagne, 2015	52
Fig. 44 : Carte des sous-ensembles des échanges de poulets vivants en Europe, 2013-2014	52
Fig. 45 : Contribution des différents sous-ensembles aux évolutions des échanges de poulets vivants sur les périodes 2003-2009 et 2009-2014	53
Fig. 46 : Évolution du bilan des poulets vivants dans les principaux pays avicoles de l'Union européenne, 2004, 2008 et 2014	54
Fig. 47 : Évolution du bilan des poulets vivants au Portugal, Danemark, Grèce, Roumanie, République tchèque et Hongrie, 2004, 2008 et 2014	54
Fig. 48 : Évolution du bilan des poulets vivants dans les autres pays de l'Union européenne, 2004, 2008 et 2014	55
Fig. 49 : Carte des différents marchés du poulet de chair en Europe, 2014	56
Fig. 50 : Carte des taux d'autosuffisance en poulet en Europe et pays périphériques, 2014	57
Fig. 51 : Carte des taux d'autosuffisance en poussins de race chair pour mises en place en Europe et pays périphériques, 2014	58
Fig. 52 : Carte des relations entre prix du poulet entier de classe A au sein de l'Union européenne, 2014	59
Fig. 53 : Évolution du prix du poulet entier de classe A au sein de l'Union européenne, 2007-2014	59
Fig. 54 : Consommation d'œufs en Europe et poids des ovoproduits, 2014	62
Fig. 55 : Déséquilibres jaunes / blancs dans la demande d'œufs et d'ovoproduits en Europe, 2014	63
Fig. 56 : Répartition du nombre de poules pondeuses selon les systèmes d'élevages dans l'Union européenne, 2007 et 2014	64
Fig. 57 : Part du nombre de poules pondeuses en systèmes alternatifs dans l'Union européenne et pays périphériques, 2014	64
Fig. 58 : Tailles moyennes des ateliers de poules pondeuses en Europe par région, 2010	65
Fig. 59 : Tailles moyennes d'exploitation des ateliers de poules pondeuses de plus de 1 000 têtes en Europe par région, 2010	65
Fig. 60 : Évolution de la part du cheptel de poules pondeuses détenu par les exploitations de moins de 1 000 têtes, 2005 et 2010	66
Fig. 61 : Évolution taille moyenne des élevages de poules pondeuses de plus de 1 000 têtes, 2005, 2007 et 2010	66
Fig. 62 : Principales entreprises européennes du secteur des ovoproduits ayant des unités de production dans plusieurs États membres, 2015	68
Fig. 63 : Évolution des exportations d'œufs et d'ovoproduits au sein de l'Union européenne, 2000-2014	69
Fig. 64 : Carte des sous-ensembles des échanges d'œufs et d'ovoproduits en Europe, 2013-2014	69
Fig. 65 : Contribution des différents sous-ensembles aux évolutions des échanges d'œufs et d'ovoproduits sur les périodes 2003-2008, 2008-2010 et 2010-2014	70
Fig. 66 : Évolution du bilan œufs et ovoproduits des principaux pays avicoles de l'Union européenne, 2004, 2008 et 2014	71
Fig. 67 : Évol. du bilan œufs et ovoproduits en Belgique, au Portugal, Autriche, Danemark, Suède, Grèce, République tchèque, Hongrie et Bulgarie	71
Fig. 68 : Évolution du bilan œufs et ovoproduits dans les autres pays de l'Union européenne, 2004, 2008 et 2014	72
Fig. 69 : Évolution des échanges de poussins de race ponte destinés à la MEP au sein de l'Union européenne, 2000-2014	72
Fig. 70 : Carte des sous-ensembles des échanges de poussins de race ponte pour MEP en Europe, 2013-2014	73
Fig. 71 : Contribution des différents sous-ensembles aux évolutions des échanges de poussins de ponte destinés à la mise en place	74
Fig. 72 : Évolution des mises en place de poussins de race ponte dans les principaux pays avicoles de l'Union européenne	75

Fig. 73 : Évolution des mises en place de poussins de race ponte dans les pays avicoles « secondaires » de l'Union européenne _____	76
Fig. 74 : Carte des taux d'autosuffisance en œufs en Europe et pays périphériques, 2014 _____	77
Fig. 75 : Carte des taux d'autosuffisance en poussins de race ponte pour mises en place en Europe et pays périphériques, 2014 _____	77
Fig. 76 : Carte des relations entre prix de l'œuf de classe A au sein de l'Union européenne, 2014 _____	78
Fig. 77 : Évolution du prix de l'œuf de classe A au sein de l'Union européenne, 2014 _____	79

Liste des tableaux

Tableau 1 : Évolution de la consommation de viandes et préparations de poulet des États membres, 2000-2014 _____	8
Tableau 2 : Principaux indicateurs des entreprises européennes d'abattage-découpe de volailles, 2000 et 2012 _____	17
Tableau 3 : Principaux indicateurs d'activité et ratios de soldes intermédiaires de gestion des entreprises européennes d'abattage-découpe de volailles, moyenne 2011-13 _____	18
Tableau 4 : Taux d'investissements bruts en capital fixe moyens dans les entreprises de transformation de volailles européenne _____	24
Tableau 5 : Nomenclature douanière des viandes et préparations de poulet en NCB _____	25
Tableau 6 : Évolution des échanges de viandes et préparations de poulet des États membres, 2000-2014 _____	27
Tableau 7 : Évolution des exportations de viandes et préparations à base de poulet de l'Union européenne par principal pays exportateur et principale région de destination, 2003 et 2014 _____	28
Tableau 8 : Évolution du prix (constant) moyen exportations de viandes et préparations de volailles des principaux pays exportateurs européens vers les principaux marchés pays tiers, 2003 et 2014 _____	29
Tableau 9 : Évolution des importations de viandes et préparations à base de poulet dans l'Union européenne par origine et pays d'entrée, 2003 et 2014 _____	30
Tableau 10 : Nomenclature douanière des poussins et dindonneaux en NCB _____	39
Tableau 11 : Évolution des expéditions de poussins de race chair vers l'Union européenne des États membres, 2000-2014 _____	41
Tableau 12 : Mises en place de poussins de race chair dans les États membres de l'Union européenne, 2014 _____	44
Tableau 13 : Bilan du secteur œuf dans l'Union européenne, 2006-2014 _____	62
Tableau 14 : Évolution du nombre moyen de poules présentes dans les exploitations par pays de l'UE-15 et mode de production, 2010 et 2014 _____	67
Tableau 15 : Évolution du nombre moyen de poules présentes dans les exploitations par nouvel État membre et mode de production, 2010 et 2014 _____	67
Tableau 16 : Mises en place de poussins de race ponte dans les États membres de l'Union européenne, 2014 _____	74

Liste des figures en annexe

Annexe 1 : Principales entreprises avicoles européennes _____	81
Annexe 2 : Montants des aides aux secteurs agricoles des nouveaux États membres dans le cadre du programme SAPARD, 2000-2006 _____	82
Annexe 3 : Matrice des échanges de viandes et préparations de poulet dans l'Union européenne, 2014 _____	83
Annexe 4 : Structure des échanges de viandes et préparations de poulet en Europe, 2013-2014 _____	84
Annexe 5 : Matrice des échanges de poussins de chair pour MEP dans l'Union européenne, 2014 _____	85
Annexe 6 : Structure des échanges de poussins de chair pour MEP en Europe, 2013-2014 _____	86
Annexe 7 : Matrice des échanges d'œufs à couver dans l'Union européenne, 2014 _____	87
Annexe 8 : Structure des échanges d'œufs à couver de Gallus domesticus en Europe, 2013-2014 _____	88
Annexe 9 : Matrice des échanges poulets vivants dans l'Union européenne, 2014 _____	89
Annexe 10 : Structure des échanges de poulets adultes vivants en Europe, 2013-2014 _____	90
Annexe 11 : Matrice de corrélation des prix mensuels du poulet entier de classe A dans l'Union européenne, 2007-2014 _____	91
Annexe 12 : Structure des relations entre le prix du poulet entier de classe A dans l'Union européenne, 2013-2014 _____	92
Annexe 13 : Matrice des échanges d'œufs et d'ovoproducts dans l'Union européenne, 2014 _____	93
Annexe 14 : Structure des échanges d'œufs et d'ovoproducts en Europe, 2013-2014 _____	94
Annexe 15 : Matrice des échanges de poussins de souche ponte pour MEP dans l'Union européenne, 2014 _____	95
Annexe 16 : Structure des échanges de poussins de race ponte pour MEP en Europe, 2013-2014 _____	96
Annexe 17 : Matrice de corrélation des prix mensuels de l'œuf de classe A (moyenne des calibres Moyen et Gros) dans l'Union européenne, 2007-2014 _____	97
Annexe 18 : Structure des relations entre le prix des œufs de classe A dans l'Union européenne, 2013-2014 _____	98
Annexe 19 : Seuil de déclaration intracommunautaire d'échanges de biens au 1 ^{er} janvier 2015 _____	100
Annexe 20 : Liste des codes pays utilisés _____	102



Au cours de la période 2000-2014, les filières avicoles européennes ont connu de profondes mutations sous l'influence de facteurs de nature diverse.

Le facteur le plus aisément identifiable est la succession de crises sanitaires ayant eu un impact sur les productions animales, et avicoles en particulier, ou leur consommation. La crise de l'ESB qui a touché la viande bovine en 2001 a favorisé la consommation de viandes de volailles, les consommateurs se reportant vers un produit qu'ils jugeaient plus sûr. En 2003 et 2006, des épizooties d'influenza aviaire hautement pathogène (HPAI) ont touché les filières avicoles européennes (et mondiales pour celle de 2006). L'épizootie d'HPAI de 2003 a principalement touché le bassin nord européen, en particulier les Pays-Bas, affectant la production et les échanges de volailles (restriction au mouvement de volailles vivantes et de produits crus) tandis que celle de 2006 a touché un plus grand nombre de pays européens et a temporairement affecté la confiance des consommateurs et la consommation de volailles.

L'autre facteur marquant a été la progression quasi-constante de la consommation de viande de volailles en Europe du fait de considérations économiques (la viande de volailles est la moins chère des viandes à produire), nutritionnelles et du fait aussi des efforts d'innovation produits et marketing réalisés par les industriels. Les attentes des consommateurs ont également évolué vers plus de produits-service (développement des découpes et produits élaborés, développement de la restauration hors domicile) et une prise en compte des attentes sociétales plus importantes dans les produits (développement de produits intégrant une dimension « produit localement », « bien-être animal », modes d'élevages, etc.).

Enfin, la crise financière amorcée en 2007, prolongée par une crise économique à partir de 2008, a conduit à une réduction du pouvoir d'achat des ménages avec un impact significatif sur les secteurs avicoles européens, accentuant les transferts de consommation des viandes rouges vers la volaille et les œufs mais également un impact sur les entreprises avec une accélération des restructurations.

Dans ce contexte, les échanges de produits avicoles au sein de l'Union européenne ont connu une progression significative depuis le début des années 2000 reflétant une interconnexion toujours plus forte entre les filières des différents États membres.

Une première partie de cette étude porte sur l'analyse des évolutions du secteur de la volaille de chair en Europe sur la longue période (2000-2014) en prenant comme exemple le secteur du poulet de chair qui est de loin la viande de volaille la plus produite (75 % des volumes) et échangée en Europe devant celles de dinde et de canard. Une seconde partie porte sur le secteur des œufs et ovoproduits européen en utilisant les mêmes méthodes d'analyse.

Les deux parties sont présentées sur un modèle similaire : une présentation des grandes évolutions des marchés européens, tant sur les aspects production que consommation mais également sur les mutations des outils de production (élevages et entreprises de transformation). Puis, les échanges à tous les stades de la filière (œufs à couver, poussins d'1 jour, volailles prêtes à abattre, viandes et préparations, œufs et ovoproduits) seront analysés.

Périmètre de l'étude

La présente étude s'attache à mettre en évidence les grandes évolutions des échanges sur la période 2000-2014 aux différents stades de production et de commercialisation à travers l'analyse des flux de poussins, de volailles prêtes à abattre, de viandes, et de produits transformés (viandes élaborées de volailles et ovoproduits). En termes d'espèces, le travail s'est focalisé sur le poulet de chair et les poules pondeuses. En termes géographiques, l'ensemble des 28 pays de l'Union européenne est pris en compte et ce quelque soit la date effective de leur intégration à l'Union. Le terme Union européenne se réfère, sauf mention contraire, au périmètre actuel de l'UE à 28 États membres (UE-28). Les analyses sont faites à périmètre géographique constant durant toute la période considérée.

Cependant, les différents États membres ne font pas l'objet systématiquement d'une étude approfondie, soit par manque de données, soit parce que leur niveau de production n'est pas de nature à influencer significativement la dynamique européenne. Par ailleurs, et lorsque cela semblait pertinent, les pays européens non membres de l'UE ont été intégrés à l'analyse (Suisse, Norvège, Biélorussie, Ukraine, Moldavie, pays des Balkans).

Les données utilisées proviennent, pour une très large part, des bases de données Eurostat (données de commerce et de production, données sur les entreprises, PRODCOM) qui ont été largement retraitées pour la partie échanges suivant une méthodologie explicitée en annexe. Aussi, les données présentées dans ce document peuvent différer sensiblement des données couramment mises en avant dans les analyses produites par différentes organisations (FranceAgriMer, Commission européenne, Instituts techniques, etc.). En complément des données Eurostat et, lorsque celles-ci sont disponibles, nous avons privilégié les données issues de sources nationales.

Une partie de l'analyse des échanges repose sur la constitution de groupes de pays liés par le commerce transfrontalier. Les méthodes et outils d'analyses de ces groupes sont également explicités en annexe.

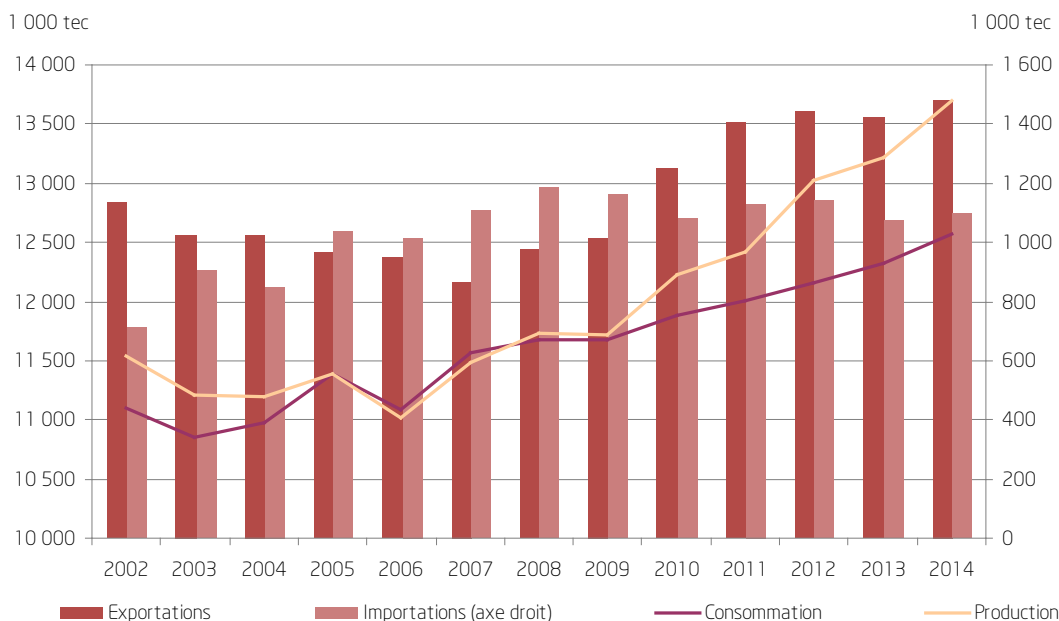
L'ensemble des abréviations utilisées pour les pays ainsi que les éléments techniques peut être consulté en annexe de la présente étude.

Partie volailles de chair

Le contexte européen des filières avicoles de chair

Au cours de la période 2002-2014, la consommation de volailles dans l'Union européenne a connu une croissance quasi continue à l'exception de l'année 2006 marquée par une épizootie mondiale d'influenza aviaire et un léger recul en 2009 sous l'effet de la crise économique mondiale qui a affecté le budget des ménages européens (figure 1). De 11 millions de tonnes de volailles en 2002, la consommation européenne est passée à 13,3 millions de tonnes en 2014. Durant cette période, 80 % de l'augmentation de la consommation européenne a été portée par une progression de la consommation individuelle qui est passée de 22,9 kgec/an/hab. en 2002 à 26,6 kgec/an/hab. en 2014, tandis que la croissance démographique n'y a contribué que pour 20 %.

Figure 1 : Bilan du secteur de la volaille de chair de l'Union européenne à 28, 2002-2014



Source : Élaboration FranceAgriMer d'après données Eurostat

Entre 2005 et 2009, la croissance de la consommation a été plus rapide que celle de la production, induisant une hausse soutenue des importations en provenance des pays tiers comme le Brésil ou la Thaïlande. L'essentiel de ces importations sont des filets de poulet ou de dinde congelés destinés à la restauration hors domicile (RHD) et à l'industrie de la transformation (plats cuisinés, etc.).

En 2014, le poulet représente 77 % de la production et 80 % de la consommation européenne de volailles toutes espèces confondues. Entre 2006 et 2014, le poids du poulet n'a fait que se renforcer au détriment des autres espèces et notamment la dinde.

L'analyse des évolutions de consommation de viande de poulet dans les différents États membres entre 2000 et 2014 (tableau 1) illustre la diversité des niveaux de consommation par habitant au sein de l'Union européenne : particulièrement élevés dans les îles britanniques et plus faibles en Italie et en France où la consommation de volailles est plus diversifiée (dinde, pintade, canard, etc.).

En 2014, la consommation de poulet dans les nouveaux États est équivalente à celle des anciens États membres 18 kgec/hab/an. Entre 2000 et 2014, les marchés de la volaille en Europe de l'Ouest ont bénéficié à la fois d'un accroissement démographique et d'une progression de la consommation par habitant tandis que dans les nouveaux États membres, cette progression de la consommation de volailles est la résultante d'une forte progression de la consommation individuelle, la contribution de l'évolution démographique étant négative.

Le niveau de consommation par habitant de poulet est également dépendant du niveau de consommation d'autres produits carnés comme les autres volailles mais également le porc ou la viande bovine ou encore les autres sources de protéines animales (produits de la mer, œufs, produits laitiers), non présentés ici.



Tableau 1 : Évolution de la consommation de viandes et préparations de poulet des États membres, 2000-2014
milliers de tonnes

	2000			2014			Évolution 2014/2000		
	Population (mio.)	Conso. Individuelle (kgec/hab.)	Conso. Totale (1 000 tec)	Population (mio.)	Conso. Individuelle (kgec/hab.)	Conso Totale (1 000 tec)	Population (mio.)	Conso. Individuelle (kgec/hab.)	Conso. Totale (1 000 tec)
R-Uni	58,8	24,7	1 450	64,3	28,2	1 813	5,5	3,5	363
Espagne	40,0	25,6	1 025	46,5	25,8	1 200	6,5	0,2	175
Allemagne	82,2	6,9	568	80,8	13,6	1 100	-1,4	6,7	532
France	60,5	12,5	757	65,9	16,5	1 089	5,3	4,0	332
Italie	56,9	11,0	624	60,8	14,7	892	3,9	3,7	268
Pays-Bas	15,9	17,6	279	16,8	25,8	434	1,0	8,2	154
Portugal	10,2	20,7	211	10,4	26,2	273	0,2	5,5	62
Grèce	10,9	15,2	166	11,0	20,1	221	0,1	4,9	55
Belgique	10,7	21,4	228	11,8	16,8	198	1,1	-4,6	-31
Suède	8,9	11,6	103	9,6	20,1	194	0,8	8,5	91
Irlande	3,8	31,2	118	4,6	36,9	170	0,8	5,7	52
Autriche	8,0	11,5	92	8,5	13,3	113	0,5	1,8	21
Finlande	5,2	11,0	57	5,5	19,6	107	0,3	8,6	50
Danemark	5,3	12,6	67	5,6	16,3	92	0,3	3,7	24
UE-15	196,2	13,8	2 702	210,5	18,0	3 782	14,2	4,2	1 080
Pologne	38,7	10,1	392	38,5	22,5	867	-0,2	12,4	475
Roumanie	22,5	12,2	275	19,9	18,7	373	-2,5	6,5	98
Rép. tchèque	10,3	18,4	189	10,5	18,4	193	0,2	0,0	5
Hongrie	10,2	15,8	161	9,9	18,0	178	-0,3	2,2	17
Bulgarie	8,2	13,5	111	7,2	18,5	134	-0,9	5,0	24
Lituanie	3,5	9,6	34	2,9	23,2	68	-0,6	13,6	35
Slovaquie	5,4	15,3	83	5,4	11,6	63	0,0	-3,8	-20
Croatie	4,5	13,3	60	4,2	14,9	63	-0,3	1,5	3
Slovénie	2,0	18,3	36	2,1	22,4	46	0,1	4,1	10
Lettonie	2,4	10,3	24	2,0	19,8	40	-0,4	9,5	15
Estonie	1,4	14,5	20	1,3	22,7	30	-0,1	8,2	10
Chypre	0,7	46,7	32	0,9	38,0	33	0,2	-8,7	0
NEM	109,6	12,9	1 417	104,9	19,9	2 088	-4,7	7,0	671
UE-15 + NEM	305,9	13,5	4 119	315,4	18,6	5 870	9,5	5,1	1 751

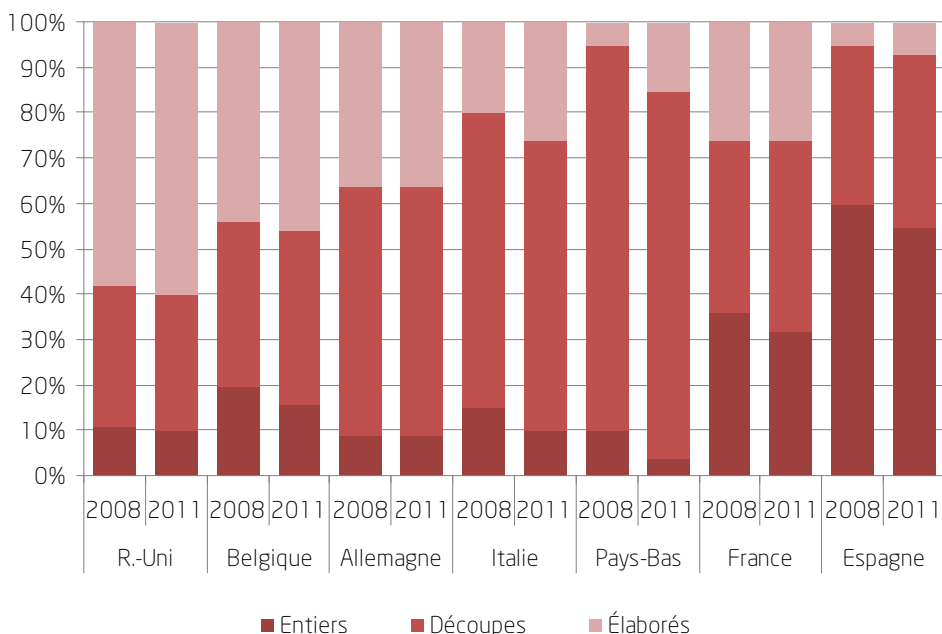
Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

> Une part croissante des découpes de volailles dans la production européenne

Au-delà des évolutions de consommation en volume, les modes de consommation de la volaille sont, d'une part, variables selon les pays et, d'autre part, ont fortement évolué ces dernières années (figure 2). Ainsi, au Royaume-Uni, environ 60 % du poulet acheté en grande distribution l'est sous forme d'élaborés, aux Pays-Bas 80 % à 85 % du poulet est acheté sous forme de découpes, tandis qu'en Espagne le poulet entier représente 55 % à 60 % des achats. La proportion de poulet entier acheté est également importante en France (32 % en 2011). Concernant les évolutions d'achat, une tendance se dégage entre 2008 et 2011 : un recul des achats de poulets entiers au profit des découpes et des élaborés. Par ailleurs, ces données ne tiennent pas compte du développement de la consommation de poulet en restauration hors domicile (fast food, restauration collective, etc.), plus difficilement quantifiable, également demandeuse essentiellement de découpes.

Le marché européen de la volaille de chair est ainsi dominé par les découpes destinées à la consommation en frais ou à la transformation (plats préparés, élaborés de volailles, charcuterie, etc.). Deux pays se distinguent encore par la forte proportion de poulets entiers : la France et l'Espagne.

Figure 2 : Évolution de la segmentation du marché du poulet pour la consommation à domicile dans les États membres, 2008 et 2011



Source : ITAVI / Business France d'après divers panels consommateurs

Les données issues de la base PRODCOM (PRODuctions de la COMMunauté européenne) permettent d'évaluer les grandes tendances d'évolution de production par types de produits dans les différents États membres de l'Union européenne.

La figure 3 présente la répartition de la production de volailles par grands types de produits et son évolution entre 2008 et 2013 dans les principaux pays avicoles de l'Union européenne. Les États membres sont classés par volumes produits en 2013 par ordre décroissant. Les données présentées dans cette figure reflètent globalement les données de la figure 2 mais intègrent en plus d'autres volailles que le poulet (dinde, pintade, canard) pouvant être davantage présentées sous forme entières.

La production d'Europe du Nord est orientée sur les découpes de volailles alors qu'en Europe du Sud (Italie, Espagne) la production de volailles entières reste importante. Cependant, dans la plupart des pays, la part des volailles entières régresse au profit des découpes de volailles et des préparations.

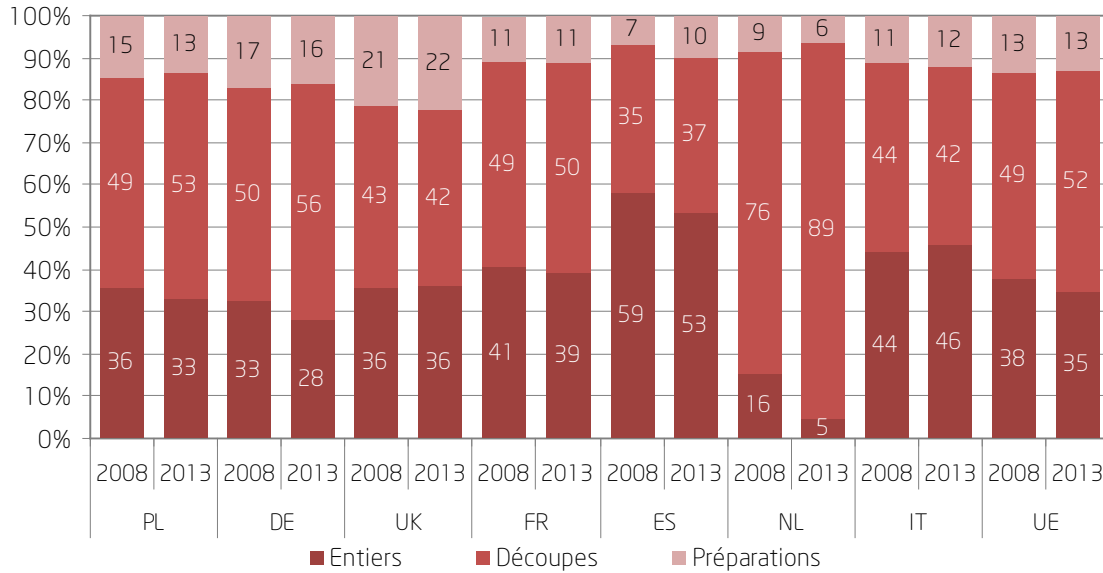
Du fait d'une production importante de poulets entiers congelés, principalement destinée à l'exportation vers les pays tiers, le cas de la France est particulier. En excluant cette production, le profil de la production française se rapproche de l'Europe du Nord avec 29 % des volumes produits en 2013 sous forme des volailles entières (hors poulet entier congelé), 58 % de découpes et 13 % de préparations à base de volailles.

La figure 4 présente la répartition de la production de volailles par type de produits dans les autres États membres de l'Union européenne.

En 2013, la production de volailles entières représentait 35 % de la production européenne contre 38 % en 2008 tandis que la production de découpes de volailles représentait la majeure partie de la production communautaire avec 52 % des volumes. La part de la production de préparations à base de volailles est restée globalement stable entre 2008 et 2013, autour de 13 %.

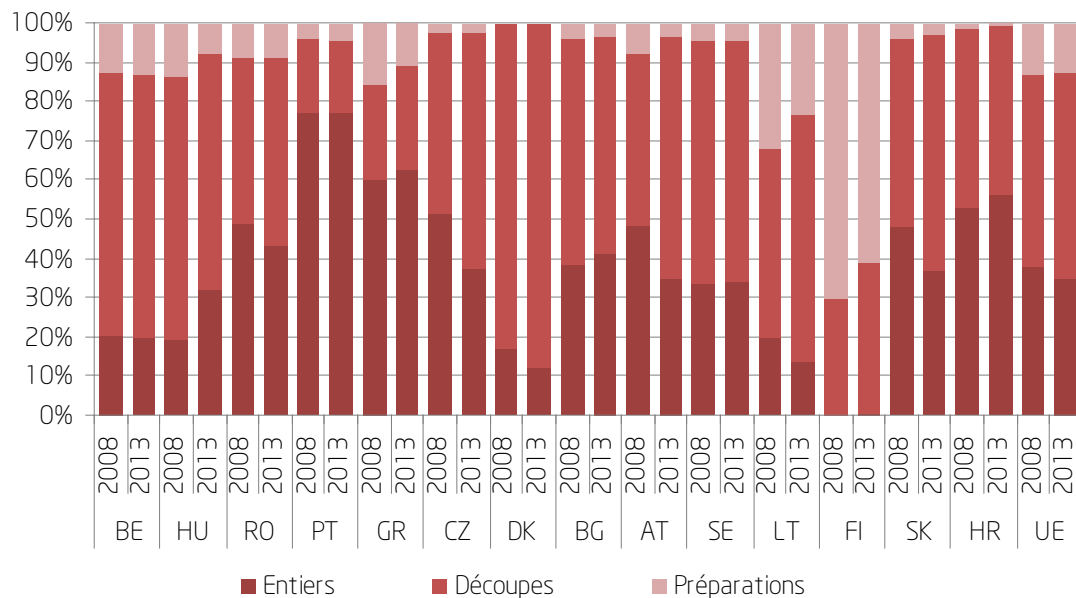


Figure 3 : Évolution de la production de volailles par type de produits dans les principaux pays avicoles de l'UE, 2008 et 2013



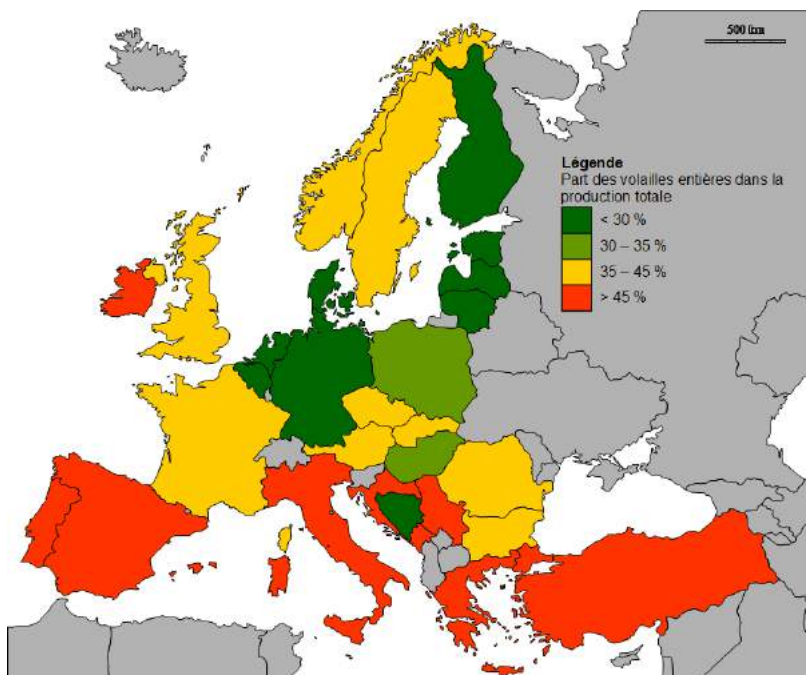
Note : UE = total des pays disponibles dans la base Prodcom. Sont exclus la Slovénie, Malte, le Luxembourg, la Lettonie, l'Irlande, l'Estonie et Chypre.
Source : Élaboration FranceAgriMer d'après Eurostat Prodcom

Figure 4 : Évolution de la production de volailles par type de produits dans les autres pays avicoles de l'UE, 2008 et 2013



Note : UE = total des pays disponibles dans la base Prodcom. Sont exclus la Slovénie, Malte, le Luxembourg, la Lettonie, l'Irlande, l'Estonie et Chypre.
Source : Élaboration FranceAgriMer d'après Eurostat Prodcom

Figure 5 : Part des volailles entières dans la production de viandes et préparations de volailles en Europe, 2013



Source : Élaboration FranceAgriMer d'après données Eurostat Prodcom

> Un regain de dynamisme de la production de volailles dans l'Union européenne depuis 2009

Depuis 2009, la production avicole européenne a retrouvé un certain dynamisme et l'Union européenne est redevenue exportatrice nette en volume (mais reste déficitaire en valeur ¹). La progression de la production européenne a permis de stabiliser les importations en provenance des pays tiers à 1,1 million de tec depuis 2010.

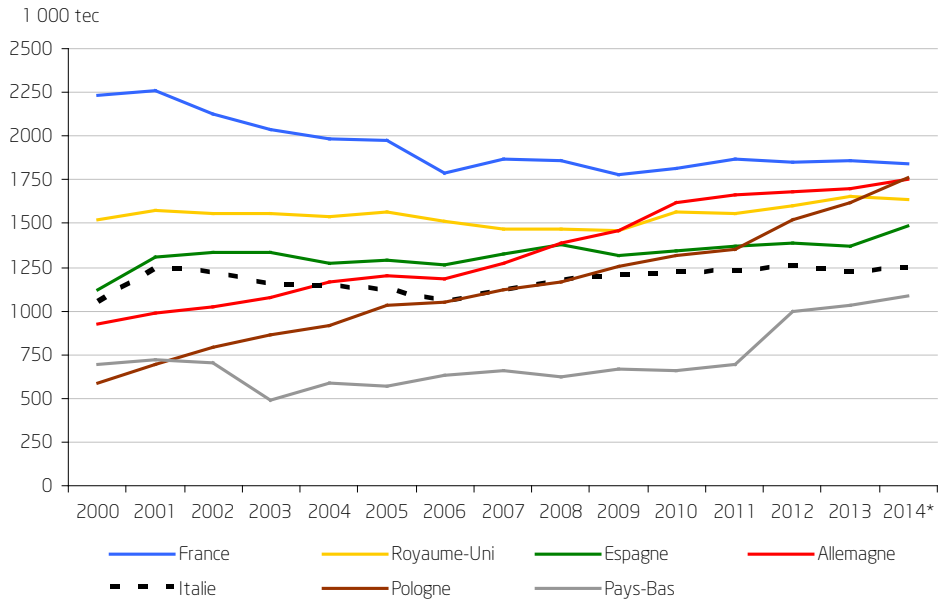
Cette évolution de la production de volailles de chair s'est faite selon des dynamiques différentes selon les pays (figure 6) :

- en France, la production a fortement reculé entre 2000 et 2006 puis a connu une relative stabilité du fait notamment d'une demande croissante de poulets entiers congelés dans les pays du Proche et Moyen-Orient ;
- au Royaume-Uni, la production, stable jusqu'en 2009, a connu une progression modérée jusqu'en 2013 sous l'effet notamment d'une dévaluation de la livre sterling renchérissant les importations en provenance de la zone euro, ces dernières représentent une part significative de l'approvisionnement britannique (25 % de la consommation) ;
- les productions espagnole et italienne ont progressé modestement au rythme de la croissance de la consommation dans ces deux pays. L'augmentation de la production espagnole depuis 2009 a permis à la filière de passer d'un taux d'auto-alimentation de 95 % jusqu'en 2009 à la quasi autosuffisance (99 %) en 2014 ;
- en Allemagne, la croissance de la production a été très soutenue depuis la réunification jusqu'en 2010 (+ 6 % par an en moyenne) puis ralentie depuis (+ 2 % / an en moyenne). En 10 ans, la filière allemande est passée d'une situation déficitaire (taux d'auto-alimentation de 75 % en 2000) à l'auto-alimentation en 2010 puis à une situation légèrement exportatrice nette depuis (107 %) ;
- les Pays-Bas ont toujours été très fortement exportateurs nets de volailles de chair (taux d'auto-alimentation de plus de 160 %). La filière a connu une période difficile au début des années 2000 avec des épizooties d'influenza aviaire qui ont durement affecté la production et le commerce en 2003 et en 2006. Cependant, à partir de 2009, la production néerlandaise est fortement repartie à la hausse. L'année 2009 marque également le rapprochement entre des opérateurs néerlandais (Plukon) et allemands (Friki) ;
- enfin, la Pologne, qui était déjà un pays exportateur net avant son intégration dans l'Union européenne, a connu une croissance très rapide de sa production de volailles jusqu'à devenir le 2^{ème} pays producteur en Europe en 2014/2015. La Pologne était auto-alimentée entre 1999 et 2004 (105 % à 108 %) puis en 2005, ce taux est passé à 115 % pour atteindre près de 190 % en 2014.

¹ Cette situation est due au fait que les pays de l'Union européenne exportent vers les pays tiers majoritairement des pièces à faible valeur ajoutée (cous, crou-pions, ailes, viandes séparées mécaniquement) qui ne sont pas valorisées sur le marché communautaire et importent des pièces à haute valeur ajoutée, comme les filets.



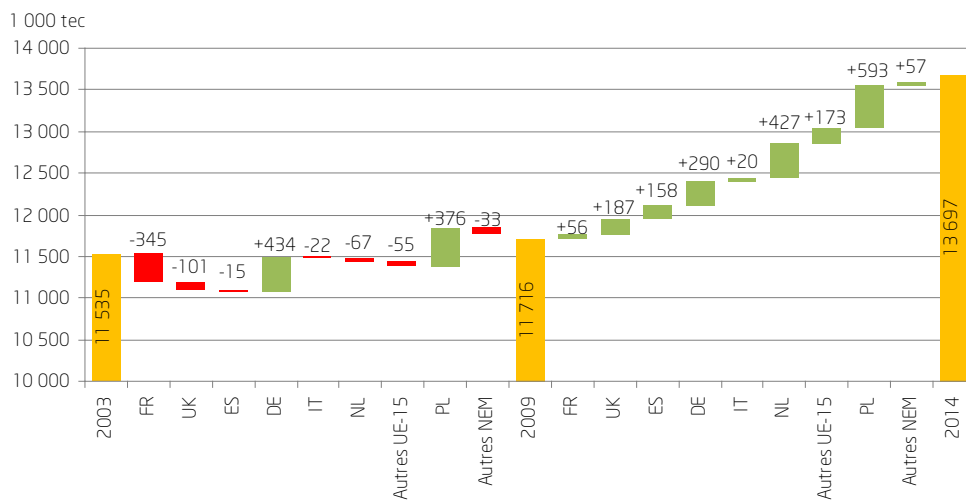
Figure 6 : Évolution de la production indigène brute de volailles dans les principaux pays producteurs de l'Union européenne, 2000-2014



* données provisoires
 Source : Élaboration FranceAgriMer d'après données Eurostat

La figure 7 résume la contribution des principaux pays de l'UE à l'évolution de la production de volailles de chair. Entre 2003 et 2009, l'Allemagne et la Pologne sont clairement les deux seuls contributeurs à la légère croissance de la production européenne, l'Allemagne reconquérant son marché intérieur et la Pologne prenant des parts de marché en Europe. Durant la période 2009-2014, la croissance de la production est généralisée mais particulièrement forte en Pologne et aux Pays-Bas, mais ralentie en Allemagne. Seuls la France, l'Italie et les nouveaux États membres en dehors de la Pologne ont connu une croissance relativement modeste. La réunification allemande au début des années 1990 puis l'intégration des nouveaux États membres issus des anciens pays du bloc soviétique à partir de 2004, se sont traduites par un déplacement de la production avicole de l'ouest du continent européen vers les plaines nord et est-européennes.

Figure 7 : Contribution des principaux pays avicoles de l'UE à l'évolution de la production de volailles de chair, 2003-2014



Source : Élaboration FranceAgriMer d'après données Eurostat

Les outils de production avicoles dans l'Union européenne : élevages et outils de transformation

Dans un premier temps, les analyses relatives à la taille des élevages et à l'internationalisation des groupes volaillers ci-dessous s'attachent à apporter quelques éléments de contexte sur les outils de production et de transformation de volailles de chair (poulet principalement). Elles s'appuient, d'une part, sur une cartographie régionale des tailles moyennes d'exploitation et, d'autre part, sur une cartographie des entreprises européennes focalisée sur leur présence dans plusieurs États membres plutôt que sur leur taille (en termes de volumes produits ou de chiffre d'affaires).

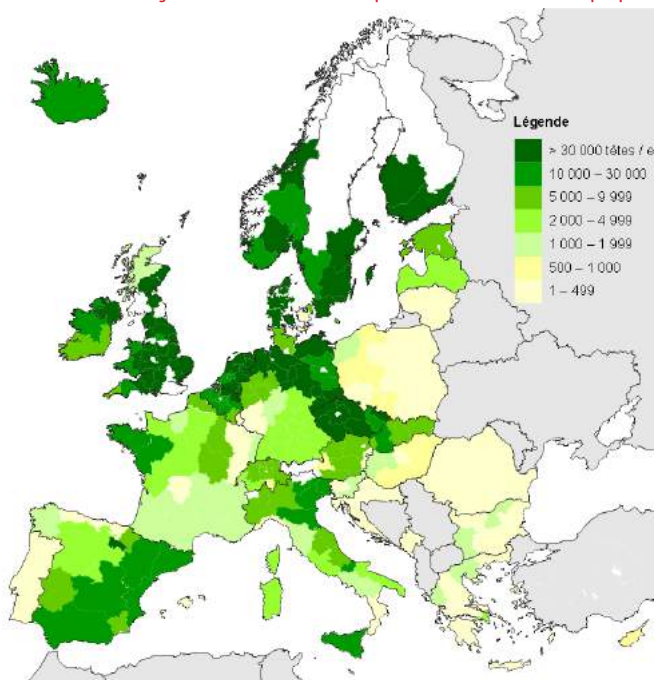
Dans un second temps, certains facteurs de compétitivité des entreprises de transformation de volailles seront analysés à partir d'éléments provenant de la base de données SBS (Structural Business Statistics) d'Eurostat. L'analyse des données SBS porte sur les codes NACE (Nomenclature des Activités économiques de la Communauté Européenne) correspondant aux entreprises de transformation et de conservation de la viande de volaille (maillon abattage-découpe). Les données correspondent à l'échelle de l'entreprise (entité juridique) et ne portent donc ni sur le niveau établissement (une entreprise pouvant avoir plusieurs sites de production), ni sur le niveau groupe (plusieurs entreprises des échantillons pouvant appartenir au même groupe). Les données étant compilées par Eurostat à partir des différentes sources statistiques nationales, les méthodes de recueil peuvent différer selon les pays. Bien que relativement bien défini par rapport à d'autres catégories d'activité, l'échantillon d'entreprises de transformation de volailles intègre, dans certains pays, des activités aussi diverses que l'abattage de volailles de chair et la production de foie gras (France, Hongrie et Bulgarie notamment). Aussi, il convient de considérer ces données avec prudence.

> Bassins de production de poulet de chair et concentration du maillon élevage en Europe

La figure 8 permet de visualiser la taille moyenne des exploitations de poulet de chair par région au sein de l'Union européenne en 2010. Cette carte permet de visualiser plusieurs types d'aviculture au sein de l'Union européenne :

- une première zone incluant les îles britanniques, la Belgique, les Pays-Bas, la Scandinavie, l'Allemagne, la République tchèque et la Slovaquie où la production avicole repose essentiellement sur de grands ateliers de plus de 30 000 têtes en moyenne ;
- trois zones géographiquement isolées du bassin précédent : le Grand Ouest en France, l'Espagne de la Catalogne à l'Andalousie et l'est de la plaine du Pô en Italie. Ces deux dernières régions étant plutôt destinées à approvisionner leur marché national respectif tandis qu'une partie des exploitations du Grand Ouest en France sont orientées vers l'exportation de poulet entier congelé vers les pays tiers avec restitutions jusqu'en juillet 2013 ;
- enfin, la faible taille moyenne apparente dans les pays de l'Europe de l'Est masque en fait la coexistence de très grandes exploitations (souvent appartenant à un groupe incluant les outils de transformation et l'amont : alimentation animale et accoupage) et d'une agriculture familiale, avec de petits ateliers, encore persistante.

Figure 8 : Tailles moyennes des ateliers de poulet de chair en Europe par région, 2010

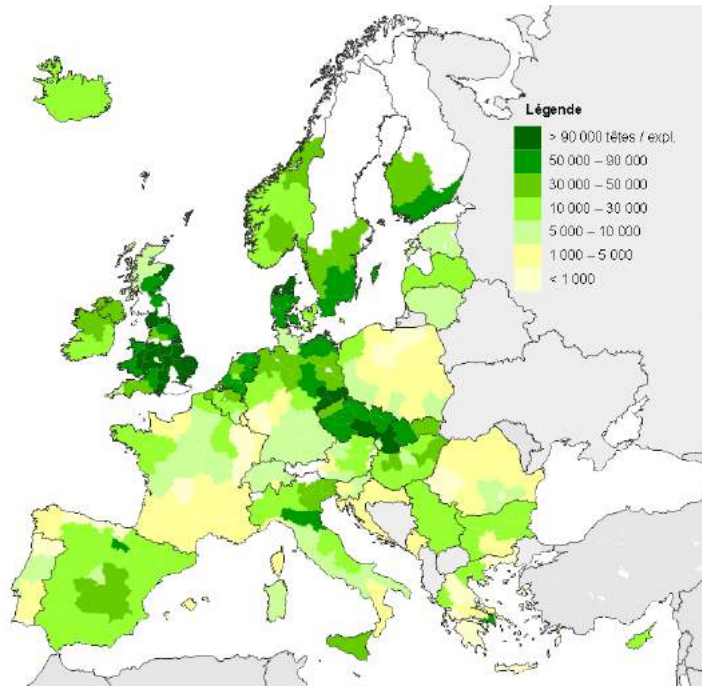


Source : Élaboration FranceAgriMer d'après données Eurostat



La figure 9, dont les données excluent de l'analyse les « petites » exploitations (ateliers de moins de 1 000 têtes) permet de mettre en évidence la présence d'une aviculture industrielle dans des pays comme la Hongrie ou la Bulgarie et à la frontière germano-polonaise.

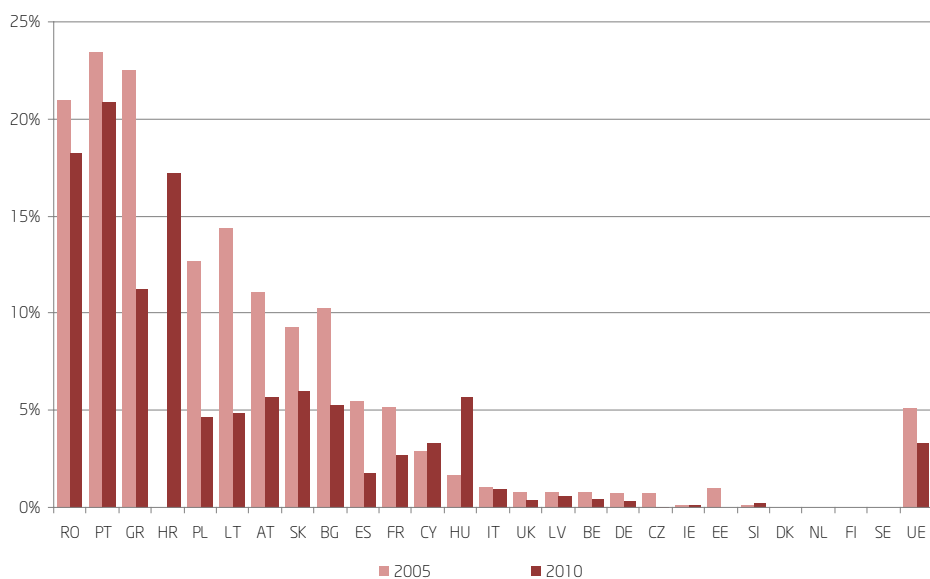
Figure 9 : Tailles moyennes des ateliers de poulet de chair de plus de 1 000 têtes en Europe par région, 2010



Source : Élaboration FranceAgriMer d'après données Eurostat

La figure 10 met en évidence la très forte régression du poids des élevages de moins de 1 000 têtes dans les États membres entre 2005 et 2010 notamment dans les pays d'Europe centrale et orientale hormis en Roumanie où ce recul est moins marqué. Le poids des « petits » élevages est encore conséquent en France et en Autriche comparé aux autres pays de l'UE-15 du fait notamment du poids non négligeable des productions sous signe de qualité (Label Rouge, Bio, etc.).

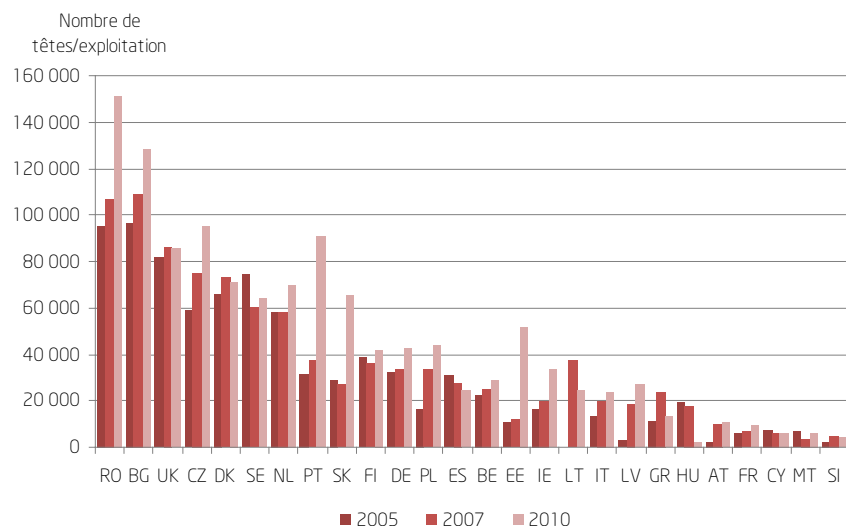
Figure 10 : Évolution de la part du cheptel de poulet de chair détenu par les exploitations de moins de 1 000 têtes dans les pays de l'Union européenne, 2005 et 2010



Source : Élaboration FranceAgriMer d'après données Eurostat

La taille moyenne des exploitations a globalement progressé dans l'ensemble des pays de l'Union européenne durant la période 2005-2010 hormis au Royaume-Uni et au Danemark. La figure 11 permet de constater la dualité de l'aviculture en Roumanie et en Bulgarie où cohabitent de nombreuses petites exploitations et de très grands ateliers appartenant à des groupes très intégrés.

Figure 11 : Évolution de la taille moyenne des ateliers de poulet de chair de plus de 1 000 têtes dans l'Union européenne, 2005, 2007 et 2010



Source : Élaboration FranceAgriMer d'après données Eurostat



Les pays où se situent les plus grands élevages de poulet de chair sont également ceux où le poids des groupes intégrés verticalement (élevage + transformation) est prépondérant. C'est le cas de la Roumanie (Transavia, Agrisol, Sam Mills, Agricola), de la Bulgarie (Gradus, Pilko), du Royaume-Uni (2Sisters, Cargill, Faccenda), de la République tchèque et de la Slovaquie (Agrofert) et du Portugal (Valouro, Lusiaves).

A côté de ce modèle d'intégration verticale coexistent deux types d'organisation de chaîne d'approvisionnement :

- une intégration partielle : l'intégrateur fournit l'aliment et les poussins à un éleveur indépendant sous contrat pour approvisionner un abattoir. C'est le cas notamment en France, en Allemagne, en Espagne ou en Pologne.
- une intégration faible : les groupes avicoles amont (poussins, aliment) et aval (abattoir et transformation) sont distincts. C'est le cas en Belgique, aux Pays-Bas et au Danemark notamment.

Dans ces deux derniers modèles, les relations entre acteurs de la filière sont principalement régies par des contrats d'approvisionnement plutôt qu'un contrôle capitalistique.

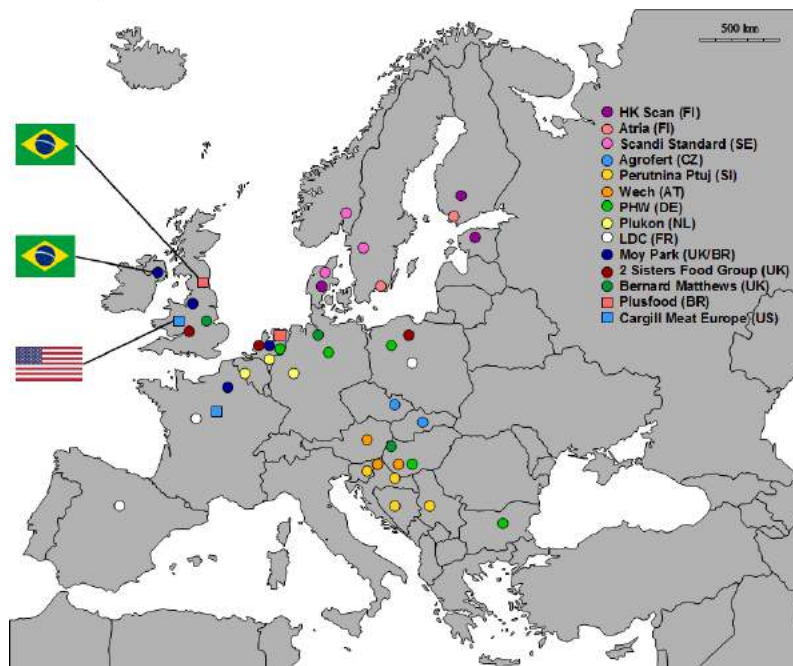
Ainsi coexistent au sein de l'Union européenne, et parfois même au sein des États membres, plusieurs grands modèles d'organisation des filières avicoles (cf. annexe 1) issus de l'histoire même de l'émergence de l'aviculture industrielle dans ces pays (anciennes fermes d'État privatisées en Europe de l'Est, etc.).

> Une internationalisation limitée des opérateurs européens

Durant la période 2000-2015, a eu lieu un double mouvement de consolidation des entreprises de transformation de volailles au sein des pays ainsi que l'émergence de groupes européens transfrontaliers (Pays-Bas/Belgique/Allemagne) et européens (France/Pologne) (figure 2).

Ainsi, le français LDC a investi en Pologne dès 2000 (Drosed), en Espagne en 2006 (Avilaves Gredos) puis établi une coentreprise avec le groupe coopératif espagnol AN (Alimentación Natural) en 2011 et enfin a renforcé sa position en Pologne par l'acquisition de Drop en 2014. L'allemand PHW (Wiesenhof) a investi en Pologne en 2002 (Drobimex) et 2004 (prise de 50 % du capital de Bomadek), en Hongrie (prise de participation dans Bács-Tak) et en 2015 par une prise de participation dans un des leaders de la transformation de poulet en Bulgarie : Ameta Holding (Pilko). En 2010, 2 Sisters Food Group a acquis le néerlandais Stoorsteboom (2ème abatteur de volailles aux Pays-Bas derrière Plukon), présent aux Pays-Bas et en Pologne puis en 2013, a racheté Grampian Foods (Royaume-Uni) au germano-néerlandais Vion. Enfin, le groupe Plukon (Pays-Bas) a émergé autour des années 2009 à l'occasion de son rachat par le fond d'investissement Gilde, déjà propriétaire de Friki (Allemagne) puis s'est renforcé en 2010 par l'acquisition de Maïski (Belgique) et en 2011 par le rachat de l'allemand Stolle.

Figure 12 : Principales entreprises européennes du secteur de la volaille de chair ayant des unités de production dans plusieurs États membres, 2015



Note : en juin 2015, le Brésilien JBS a racheté Moy Park (producteur et transformateur dans les îles britanniques et seconde transformation sur le continent européen) à Marfrig

Source : Élaboration FranceAgriMer d'après les listes des établissements autorisés à abattre et/ou transformer des viandes de volailles dans l'Union européenne, sites Internet des entreprises, European Pollutant Release and Transfert Register.

Durant cette période, les mouvements d'acquisition transfrontaliers se sont concentrés dans le bassin nord-européen (Benelux et Allemagne) ainsi que dans les pays de l'Est (Pologne, Hongrie et plus récemment Bulgarie) et en Scandinavie (rachat du danois Rose Poultry par le finlandais HKScan en 2010). On notera qu'il s'agit essentiellement de groupes d'Europe de l'Ouest investissant en Europe de l'Est à l'exception du conglomérat agricole et agroalimentaire tchèque Agrofert qui a pris le contrôle du principal transformateur slovaque Hyza en 2006 et le groupe agroalimentaire slovène Perutnina Ptuj, actif essentiellement dans les pays de l'ex-Yougoslavie.

Si les mouvements d'internationalisation des investissements dans le secteur européen de la volaille de chair ont démarré dès le début des années 2000, une accélération semble se dessiner depuis la crise économique de 2008/2009 avec un double mouvement de concentration au sein des pays (cf. situation en France et au Royaume-Uni notamment) et une accélération des investissements transeuropéens. Ces derniers étant davantage le fait d'entreprises de l'Europe de l'Ouest acquérant des entreprises d'Europe de l'Est.

Le développement de groupes présents dans plusieurs pays européens durant la période 2000-2014 est l'un des facteurs explicatifs de la croissance des échanges intra-européens décrite dans la suite de l'étude via les échanges entre filiales d'un même groupe.

> Des dynamiques d'évolution de la productivité des entreprises de transformation de volailles différentes selon les pays

Le tableau 2 résume les principaux indicateurs de taille d'entreprises correspondant au code NACE relatif au maillon abattage-dé-coupe de volailles dans les États membres de l'Union européenne.

Tableau 2 : Principaux indicateurs des entreprises européennes d'abattage-dé-coupe de volailles, 2000 et 2013

	Nombre d'entreprises		Chiffre d'affaires (mio euros)		CA moyen (mio euros)		Nombre d'ETP		ETP/entreprises		Part du personnel en prestation de service (valeur)	
	2000	2013	2000	2013	2000	2013	2000	2013	2000	2013	2000	2013
Pays-Bas	70	52	1 717	3 216	25	62	4 501	3 015	64	58	25 %	42 %
Allemagne	74	91	1 969	4 901	27	54	8 367	9 840	113	108	4 %	29 %
R.-Uni	120	107	3 136	5 422	26	51	20 552	23 248	171	217	4 %	14 %
Irlande	16	11	405	407	25	37	2 530	1 659	158	151	0 %	4 %
Autriche	5	14	103	414	21	30	662	1 496	132	107	2 %	7 %
Espagne	447	126	1 716	2 885	4	23	8 671	8 364	19	66	5 %	1 %
Grèce**	37	25	269	567	7	23	1 967	2 201	53	88	0 %	0 %
Suède	19	17	252	452	13	27	1 384	1 264	73	74	2 %	8 %
Italie	239	113	2 857	2 246	12	20	14 277	6 980	60	62	0 %	0 %
Portugal	71	48	465	813	7	17	3 605	4 131	51	86	0 %	0 %
France	480	477	5 757	6 369	12	13	26 960	21 686	56	45	0 %	n.d.
Belgique	137	117	823	1 140	6	10	2 622	1 403	19	12	15 %	28 %
Danemark	10	6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Finlande	3	2	2	n.d.	1	n.d.	18	n.d.	6	n.d.	0 %	n.d.
UE-15	1 728	1 206	19 470	28 830	11	24	96 116	85 287	56	71	4 %	14 %
Slovaquie	13	4	120	146	9	36	2 736	1 362	210	341	n.d.	0 %
Slovénie	5	7	108	198	22	28	1 751	1 697	350	242	n.d.	7 %
Croatie***	n.d.	17	n.d.	253	n.d.	15	n.d.	2 687	n.d.	158	n.d.	0 %
Pologne	333	226	867	2 827	3	13	13 251	17 818	40	79	n.d.	n.d.
Hongrie	74	117	687	990	9	8	15 366	7 647	208	65	2 %	9 %
Roumanie****	53	49	115	346	2	7	3 674	5 166	69	105	0 %	0 %
Chypre	15	12	28	55	2	5	260	392	17	33	0 %	0 %
Bulgarie*	70	94	171	327	2	3	3 671	4 462	52	47	n.d.	n.d.
Rép. tchèque	20	n.d.	261	n.d.	13	n.d.	3 195	n.d.	160	n.d.	7 %	n.d.
Lettonie	3	2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	438	817	146	409	n.d.	n.d.
Estonie	1	1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Lituanie	5	2	2	n.d.	0	n.d.	47	n.d.	9	n.d.	0 %	n.d.
Malte	7	n.d.	2	n.d.	0	n.d.	19	n.d.	3	n.d.	0 %	n.d.
NEM-13		531		5 141		10		42 048		79	2 %	2 %
UE-28		1 737		33 972		20		127 335		73	4 %	12 %

Note : Données 2000 manquantes et remplacées par les données * 2005 / ** 2003 / *** 2008 / **** 2002 ; employés hors intérim

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après Eurostat SBS



En 2012, deux tiers des entreprises d'abattage-découpe de volailles étaient localisés dans l'UE-15 et réalisaient 82 % du chiffre d'affaires (CA) de ce maillon. Avec un chiffre d'affaires moyen de près de 24 millions d'euros, les transformateurs de volailles de l'UE-15 avaient une taille moyenne d'un peu plus du double des entreprises des NEM² (11 millions d'euros en moyenne).

Au cours de la période 2000-2012, le secteur de l'abattage-découpe de volailles européen a connu une forte restructuration. A périmètre géographique comparable, le nombre d'entreprises dans l'UE-15 a reculé d'un tiers entre 2000 et 2012 tandis que la taille moyenne des entreprises (en chiffre d'affaires) doublait. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, la baisse du nombre d'entreprises a été moindre (- 6 %), avec pour certains pays une création nette d'entreprises durant la période (Hongrie, Bulgarie) mais le chiffre d'affaires moyen a presque quadruplé, passant de 3,7 millions d'euros à 10,5 millions d'euros.

Le tableau 3 présente, pour les principaux pays avicoles de l'Union européenne et deux NEM (Hongrie et Roumanie), des éléments de comparaison sur l'activité des entreprises, la répartition des facteurs de production et les choix de gestion de la main-d'œuvre dans les entreprises d'abattage-découpe. Les éléments ont été moyennés sur la période 2011-2013.

Tableau 3 : Principaux indicateurs d'activité et ratios de soldes intermédiaires de gestion des entreprises européennes d'abattage-découpe de volailles, moyenne 2011-2013

	Pays-Bas	Belgique	Allemagne	R.-Uni	France	Italie	Espagne	Pologne	Hongrie	Roumanie
CA moyen (mio €)	58,7	10,7	52,1	48,1	15,9	18,0	17,2	14,1	7,9	6,9
% négoce (valeur)	5 %	2 %	18 %	3 %	6 %	3 %	4 %	13 %	14 %	9 %
% découpe (volume)	90 %	71 %	63 %	40 %	47 %	45 %	34 %	52 %	63 %	48 %
% préparations (volume)	4 %	11 %	14 %	22 %	13 %	11 %	8 %	14 %	9 %	8 %
Conso. Intermédiaires (hors intérim)	87,0 %	88,2 %	90,3 %	81,0 %	85,0 %	85,4 %	87,1 %	89,1 %	88,3 %	85,9 %
Charges de personnel (salariés+intérim)	8,9 %	8,4 %	8,6 %	15,0 %	13,7 %	11,9 %	9,1 %	6,5 %	7,7 %	7,9 %
E.B.E.	4,1 %	3,4 %	1,2 %	4,0 %	1,3 %	2,7 %	3,8 %	4,4 %	4,0 %	6,2 %
VA/CA	13,0 %	11,8 %	9,8 %	19,0 %	15,0 %	14,6 %	12,9 %	10,9 %	11,7 %	14,1 %
Masse salariale/VA	68 %	71 %	88 %	79 %	91 %	82 %	71 %	60 %	66 %	56 %
Coût du travail salarié (€/ETP)	50 900	48 300	29 800	27 500	39 100	34 400	28 100	9 700	8 600	4 700
ETP/salariés	87 %	79 %	94 %	96 %	91 %	85 %	97 %	96 %	95 %	100 %
Intérim/Masse salariale	42 %	27 %	29 %	13 %	n.d.	1 %	1 %	0 %	8 %	0 %
VA/ETP (salariés) (€)	91 400	75 000	35 400	36 100	42 900	42 000	39 800	16 300	13 400	8 500
Prod. app. travail corrigée* (t/salarié+intérim)	165,5	183,8	106,9	65,6	68,7	160,4	217,3	96,4	48,7	70,9
volumes/masse salariale (salariés+intérim) (kg/€)	5,0	5,8	4,9	2,3	1,8	5,1	6,7	9,5	5,8	14,4
Investissement net/CA	1,4 %	1,6 %	2,7 %	2,3 %	2,1 %	0,2 %	1,7 %	1,9 %	2,4 %	3,7 %
Investissement net/tonnes (€/t)	31,7	32,7	64,4	67,5	84,9	2,6	27,1	30,6	54,2	32,2
Investissement net/VA	11 %	13 %	28 %	12 %	14 %	1 %	13 %	17 %	13 %	26 %

* correction en prenant l'hypothèse coût salarié = coût intérimaire
Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après Eurostat SBS et Eurostat Prodcom

La première partie du tableau 3 porte sur l'activité des entreprises. Trois groupes de pays peuvent être distingués en fonction de la taille des entreprises :

- Pays-Bas, Allemagne et Royaume-Uni dont les entreprises sont de grande taille avec un chiffre d'affaires moyen de l'ordre de 50 à 60 millions d'euros ;
- Italie, Espagne, France et Pologne dont le chiffre d'affaires moyen des entreprises est de l'ordre de 15 à 20 millions d'euros ;
- Belgique, Hongrie et Roumanie dont les entreprises réalisent en moyenne un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 10 millions d'euros.

Le calcul du rapport entre les achats de l'entreprise pour revente en l'état et les achats totaux permet d'estimer le poids des activités de négoce dans les entreprises dont l'activité première est, d'après leur code NACE, une activité de production. Sur cet aspect, seules les entreprises allemandes se distinguent avec des activités de négoce pesant près de 20 % de leur activité et, dans une moindre mesure, les opérateurs polonais et hongrois. Cette activité est limitée autour de 2 % à 6 % dans les autres pays européens, l'activité des entreprises de l'échantillon étant bien une activité largement manufacturière.

² Nouveaux États membres, pays intégrés à l'Union européenne à partir de 2004.

La part des découpes et des préparations dans la production des entreprises de transformation de volailles (sur base des données PRODCOM) permet d'approcher le degré de transformation de la matière première par les opérateurs. Là encore, les pays peuvent être scindés en trois groupes selon le degré de transformation réalisé par les entreprises nationales :

- très élevé : Pays-Bas, Belgique et Allemagne ;
- élevé : Royaume-Uni, Hongrie et Pologne ;
- modéré : France, Italie, Roumanie et Espagne.

La répartition des facteurs de production est analysée dans la seconde partie du tableau et permet de distinguer le poids dans le chiffre d'affaires :

- des consommations intermédiaires : achats de biens et services (hors intérim) par l'entreprise auprès de fournisseurs extérieurs (pouvant être d'autres entreprises du même groupe) ;
- des charges de personnel : incluant le salaire et les charges des employés ainsi que les montants des contrats d'intérim ;
- de l'excédent brut d'exploitation (EBE) : correspondant à la part pouvant être dédiée à l'investissement et à la rémunération des apporteurs de capitaux (banques, actionnaires).

Par exemple en Allemagne, sur 100 € de chiffre d'affaires, 90 € vont aux consommations intermédiaires (matières premières, emballages, frais généraux, etc.), 9 € sont consacrés à la rémunération du travail et 1 € à la rémunération des apporteurs de capitaux.

Dans la plupart des pays européens, la répartition est de l'ordre de 85 % à 88 % pour les consommations intermédiaires, 7 % à 9 % consacrés à la rémunération du travail et 4 % à 6 % restant dans l'entreprise (EBE). Quelques pays se distinguent cependant :

- l'Allemagne avec une forte proportion de consommations intermédiaires, probablement liée au poids des activités de négoce (coût d'achat des produits finis plus élevé que les matières premières) ;
- la France, l'Italie et le Royaume-Uni où la part de la rémunération du travail est de l'ordre de 10 % à 15 %.

Dans le cas du Royaume-Uni, la forte part des salaires (15 % du CA) s'accompagne d'un taux d'EBE dans la moyenne européenne ($EBE/CA = 4\%$), la part des consommations intermédiaires (81 %) étant particulièrement faible. La forte intégration capitaliste des entreprises avicoles britanniques (les groupes avicoles possèdent généralement les abattoirs et les élevages) induit une valeur ajoutée ($VA = \text{Masse salariale} + EBE$) plus élevée que lorsque les abattoirs ne contrôlent qu'une partie de la chaîne de production.

Les industries d'abattage-découpe italienne et française sont dans des situations similaires mais alors que la répartition travail (masse salariale) / capital (EBE) dans la VA chez les opérateurs italiens est de l'ordre de 80 % - 20 %, elle est de 90 % - 10 % dans les abattoirs français.

La répartition travail/capital dans la valeur ajoutée créée par les entreprises européennes varie également selon les pays considérés :

- 90/10 en Allemagne et en France ;
- 80/20 au Royaume-Uni et en Italie ;
- 70/30 aux Pays-Bas, en Belgique, en Espagne et en Hongrie ;
- 60/40 en Pologne et en Roumanie.

Le coût du travail (mesuré en euro/équivalent temps plein/an) dans l'industrie de la volaille est très variable selon les pays allant de 50 000 €/an aux Pays-Bas et en Belgique à moins de 10 000 €/an dans les principaux pays avicoles d'Europe de l'Est. Les autres pays étant dans une situation intermédiaire entre 28 000 €/an (Royaume-Uni) et 39 000 €/an (France).

Au-delà de ces données brutes sur le coût du travail moyen, il convient d'examiner plus en détail les modalités de gestion du personnel mesuré par deux indicateurs :

- le ratio ETP/employé, indicateur de la proportion d'employés à temps plein et à temps partiel ;
- la part de l'intérim dans la masse salariale (intérim + salaires + charges sociales).

Quatre grands groupes de pays se dégagent en fonction du rapport temps plein/temps partiel et intérim/salariés :

- les industries ayant fortement recours au temps partiels et à l'intérim : Pays-Bas et Belgique. Les fortes valeurs ajoutées par employé affichées sont donc surévaluées par la non prise en compte des intérimaires dans le nombre d'employés ;
- les industries ayant recours à l'intérim en complément de salariés à temps plein : Allemagne, Royaume-Uni et Hongrie ;
- les industries ayant recours quasi-exclusivement au temps plein : Espagne, Pologne et Roumanie. C'est dans ces pays que les coûts salariaux sont également les plus faibles (en relatif par rapport aux autres pays de l'UE-15 pour l'Espagne) ;
- les industries ayant recours aux temps partiels et peu ou pas à l'intérim : c'est le cas de l'Italie et de la France.

En termes de proximité de profils sectoriels, les entreprises belges et néerlandaises sont similaires : degré de transformation des produits très élevé, maîtrise du coût du travail par un recours important aux temps partiels et à l'intérim et forte automatisation des chaînes de production (comme en témoignent les fortes productivités apparentes en volumes, même en tenant compte de la sous-évaluation du nombre d'employés). Cette situation reflète le fait qu'une entreprise (Plukon) domine l'industrie de transformation de la volaille dans ces deux pays.

L'industrie espagnole bénéficie des coûts salariaux les plus faibles du panel de pays de l'UE-15 mais également d'une forte automatisation des outils de production. Tandis que les industries polonaises et hongroises, orientées vers les produits transformés (découpes et préparations) bénéficient d'un avantage en termes de coût de la main-d'œuvre, le désavantage relatif de la Pologne par rapport à la Hongrie (coûts salariaux 12 % supérieurs) étant compensé par une automatisation plus poussée des outils de production.



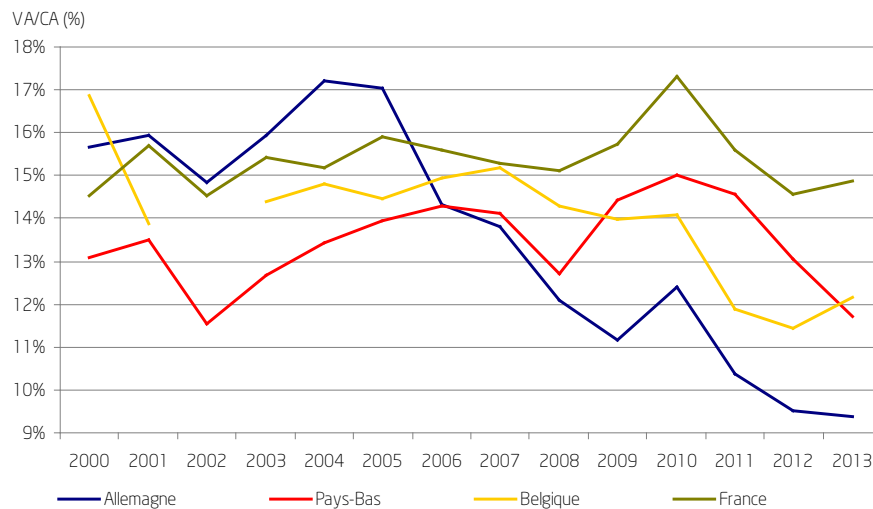
L'industrie allemande est caractérisée par une performance industrielle et commerciale (EBE/CA) moyenne parmi les plus faibles d'Europe (avec la France) malgré des salaires faibles et une automatisation des outils de production et un recours aux travailleurs détachés.

Enfin, deux pays sont dans une situation peu ou prou similaire : la France et l'Italie. Le degré de transformation des produits y est moyen (poids des volailles entières), la part de la rémunération du travail y est supérieure à la moyenne européenne et le recours aux temps partiels est significatif et celui à l'intérim inexistant. Dans ces deux pays, les productions avicoles sont plus diversifiées (poulets, dinde, pintade, canard, etc.) que dans le reste de l'UE et en particulier l'Europe du Nord (poulet largement dominant et dinde). Cependant l'automatisation des outils de production plus avancée en Italie qu'en France (reflété par la productivité apparente du travail) induit une part dédiée aux salaires plus faible et une meilleure capacité d'investissement.

L'évolution de ces ratios d'activité et de performance des entreprises européennes peut également être appréciée dans le temps. La figure 13 met en évidence les dynamiques temporelles de l'évolution du taux de VA des entreprises de transformation de volailles en France et dans les pays du bassin nord-européen. En Allemagne, le ratio valeur ajoutée/chiffre d'affaires (VA/CA) a fortement reculé entre 2005 et 2012, passant de 16 % à 9 %. Aux Pays-Bas, ce ratio progressait jusqu'en 2010, avant de reculer à partir de 2011. En Belgique, si ce ratio est resté stable entre 2001 et 2007, il s'est légèrement dégradé entre 2008 et 2010 avant de se replier fortement à partir de 2011.

L'année 2005 coïncide avec l'entrée en vigueur du dernier « paquet » des réformes Hartz visant à réformer le marché du travail en Allemagne. On peut également noter que l'année 2011 correspond notamment à d'importants mouvements de restructuration transfrontaliers entre opérateurs néerlandais, belges et allemands.

Figure 13 : Évolution du taux de valeur ajoutée des entreprises d'abattage-découpe de volailles en Allemagne, Belgique, France et aux Pays-Bas, 2000-2013



Note : La valeur ajoutée a été corrigée des achats de services d'intérim afin d'assurer une meilleure comparabilité de l'indicateur entre les différents États membres et dans le temps.

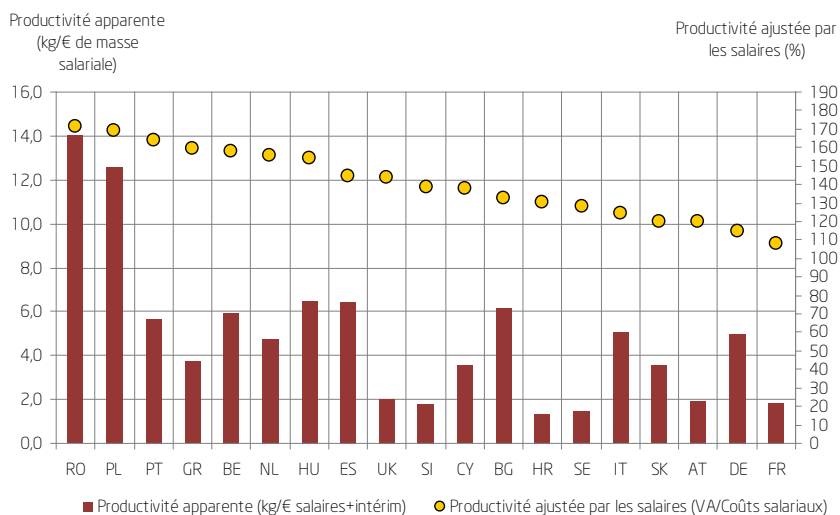
Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après Eurostat SBS

La figure 14 présente plusieurs indicateurs de productivité du travail, exprimés en valeur ajoutée produite par employé dans les entreprises de transformation de volailles au sein de l'Union européenne :

- la productivité apparente calculée par le ratio valeur ajoutée/nombre d'employés ;
- la productivité du travail ajustée par les salaires, ratio de la productivité apparente corrigée de l'intérim par le salaire (chargé) moyen par employé. Cet indicateur permet d'ajuster la productivité du travail aux différences de salaire au sein de l'Union européenne.

La productivité apparente de la main-d'œuvre (en valeur) est faible dans les pays à bas coûts salariaux (Roumanie, Bulgarie, Slovaquie, etc.) et plus élevée dans les pays où les salaires sont élevés. Trois pays se distinguent par une productivité du travail particulièrement élevée dans les entreprises d'abattage-découpe : les Pays-Bas, la Belgique et la Suède (liée, pour partie au biais du recours à l'intérim, cf. supra).

Figure 14 : Productivité apparente du travail dans les entreprises européennes d'abattage-découpe de volailles, 2013



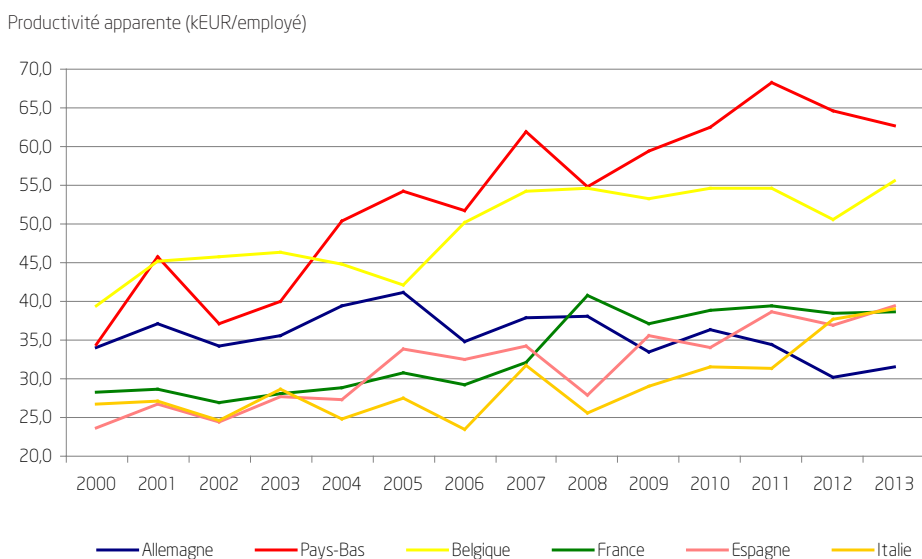
Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après Eurostat SBS

En revanche, si l'on analyse la productivité ajustée par les salaires, les pays d'Europe de l'Est et du Sud, où le coût du travail est relativement faible sont ceux présentant les meilleures performances - Roumanie et Pologne en tête. Sur ce graphique, la position de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Allemagne peut-être quelque peu « surévaluée » (cf. remarque précédente sur la prise en compte de l'intérim).

Les figures 15 et 16 mettent en perspective l'évolution de la productivité de la main-d'œuvre (en valeur ajoutée produite par employé) dans les entreprises d'abattage-découpe dans l'Union européenne.

Les gains de productivité réalisés par les opérateurs néerlandais ont été amorcés dès 2002/2003 et se sont poursuivis au rythme moyen de 5 % par an sur la période 2000-2013. La productivité de la main-d'œuvre des opérateurs belges a connu également une progression sensible entre 2005 et 2007 mais est stable depuis. En Allemagne, la productivité dans les outils d'abattage-découpe progressait régulièrement entre 2000 et 2005 puis la tendance s'est inversée après 2005. En France, cette dernière a progressé de 2 % par an entre 2000 et 2013 et a dépassé l'Allemagne depuis 2008.

Figure 15 : Évolution de la valeur ajoutée créée par employé dans les principaux pays avicoles de l'UE-15, 2000-2013



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après Eurostat SBS

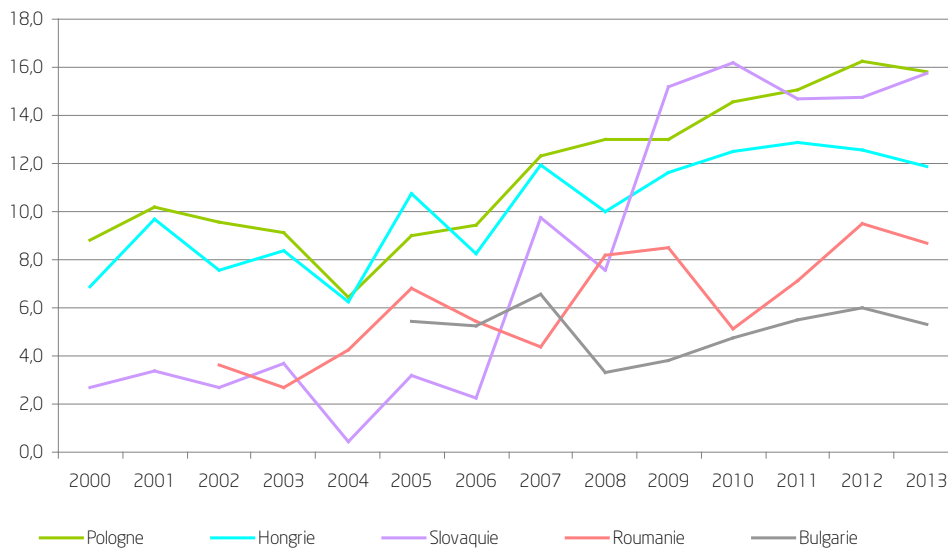


Dans les nouveaux États membres la progression de la productivité de la main-d'œuvre dans les entreprises de transformation de volailles a été conséquente : de l'ordre de 4 % à 5 % par an pour la Hongrie et la Pologne et de 10 % par an pour la Roumanie mais à partir d'un niveau faible.

Dans le cas de la Pologne et de la Slovaquie, une accélération semble se dessiner suite à l'intégration de ces pays dans l'Union européenne (2004) tandis qu'en Hongrie, cette productivité semble ralentir depuis 2011.

Figure 16 : Évolution de la valeur ajoutée créée par employé dans les principaux pays avicoles des nouveaux États membres, 2000-2013

Productivité apparente (kEUR/employé)



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après Eurostat SBS

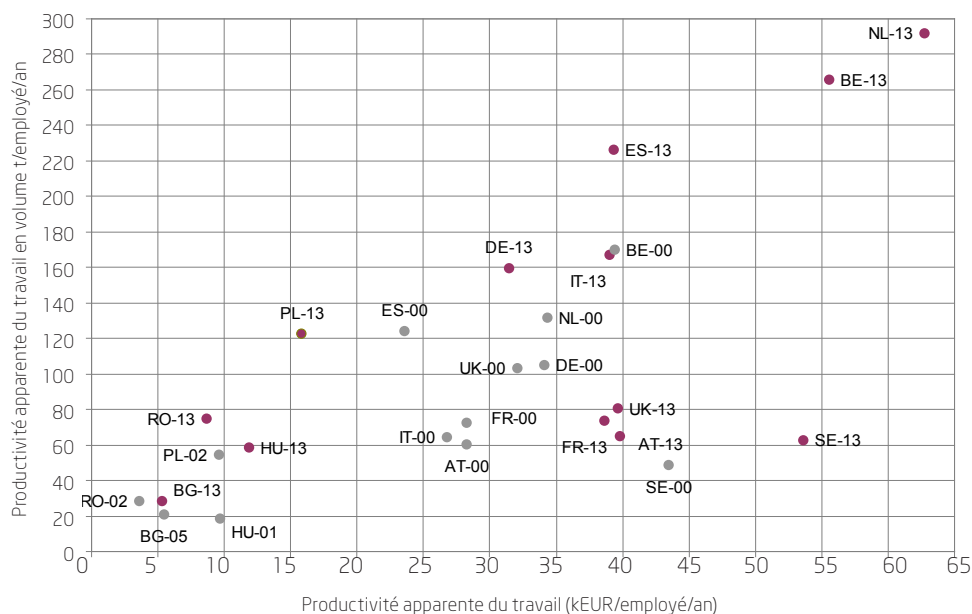
La figure 17 présente deux visions de la productivité du travail dans les entreprises de transformation de volailles dans l'Union européenne :

- en termes de valeur ajoutée produite par employé;
- en termes de volumes traités par employé, incluant les personnes sous contrat avec les entreprises et l'estimation du recours aux travailleurs intérimaires. Le nombre d'intérimaires a été estimé à partir des charges d'achat de services d'emploi extérieur en faisant l'hypothèse que le coût moyen par intérimaire pour l'entreprise était équivalent au coût du personnel moyen (salaire + charges patronales) pour un employé des entreprises³.

Les volumes traités correspondent aux résultats de l'enquête PRODCOM pour l'ensemble des produits avicoles (viandes et préparations de volailles, abats, foie gras) ou, dans le cas où ces données sont très incomplètes ou manquantes, des volumes abattus dans les abattoirs toutes volailles confondues.

³ Il s'agit d'une hypothèse qui minimise le nombre d'employés en intérim et donc surévalue probablement la productivité apparente du travail dans les abattoirs allemands, voire de belges ou néerlandais. En Allemagne, ce recours aux achats de services d'emploi extérieur correspond pour une grande part au recours à des travailleurs détachés en provenance d'Europe de l'Est au coût (charges sociales incluses) inférieur à celui d'un salarié allemand

Figure 17 : Évolution de la productivité apparente du travail en volume et en valeur dans les principaux pays avicoles de l'UE, 2000 et 2013



Note : les deux chiffres accolés au code pays correspondent à la date de l'information i.e. PL-02 = données 2002 pour la Pologne

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après Eurostat SBS et PRODCOM

En 2013, un groupe de pays se distingue par la forte productivité en volume du travail dans les entreprises de transformation de la volaille : Pays-Bas, Belgique, Espagne, Allemagne et Italie. Ces hauts niveaux de productivité volumiques correspondent à une automatisation poussée des chaînes de production. Ces pays, hormis l'Allemagne ont connu une très forte progression de la productivité du travail tant en valeur qu'en volume : x 3 en Italie (en volume), x 2,5 aux Pays-Bas, x 2 en Espagne. En Allemagne, la croissance de la productivité en volume s'est accompagnée d'un fort recul de la productivité en termes de valeur ajoutée entre 2000 et 2013 correspondant au développement d'un modèle alliant automatisation poussée des processus d'abattage-découpe et développement des gammes courtes (peu de références) / séries longues (grands volumes) sous l'influence des clients hard discounters allemands.

Dans les nouveaux États membres, la productivité du travail dans les entreprises de transformation de volaille est relativement faible en volume comme en valeur avec cependant des évolutions contrastées : faible en Bulgarie, modérée en Hongrie et Roumanie et très forte en Pologne.

Enfin la France et l'Autriche ont des profils similaires avec une production à relativement forte valeur ajoutée mais une productivité en volume plutôt faible comparée au Benelux, à l'Espagne ou l'Italie.

L'évolution de la productivité en volume (tonnages traités par employé) a connu une dynamique différente selon les pays considérés :

- aux Pays-Bas et en Allemagne, la progression de la productivité du travail a été relativement linéaire sur la période 2000-2013 de l'ordre de 6 % par an en moyenne chez les opérateurs néerlandais contre 3 % en Allemagne ;
- en Espagne, l'année 2006 marque une accélération de la progression de la productivité du travail : 2 % par an en moyenne de 2000 à 2006 contre 7 % par an sur la période 2006-2013 ;
- en Belgique, cette rupture de tendance s'observe en 2007 avec une augmentation de 8 % par an depuis alors que cet indicateur stagnait entre 2000 et 2007 ;
- en France comme au Royaume-Uni, 2010 est une année charnière. Entre 2001 et 2010, la productivité dans les outils britanniques reculait de 4 % par an en moyenne et progressait modestement de 3 % par an en France. Entre 2010 et 2013, l'augmentation au Royaume-Uni a été de 14 % par an et 8 % par an en France ;
- l'Italie a connu 3 phases d'évolution de la productivité du travail : 2 phases de croissance rapide en 2000-2003 et 2009-2013 (21 % par an en moyenne) entrecoupée d'une phase de stagnation (-1 % par an) ;
- en Pologne, cette rupture s'observe en 2009 : 2 % par an entre 2002 et 2009 contre 14 % par an depuis ;
- en Hongrie, la productivité apparente du travail dans les outils de transformation croît fortement après 2004 : 13 % par an contre 1 % entre 2000 et 2004 ;
- enfin le cas des outils roumains se situe à contre courant de la tendance européenne puisque si la progression de la productivité du travail y a crû de 14 % par an entre 2002 et 2009, celle-ci n'est plus que de 1 % par an par la suite.



Si chaque entreprise semble avoir sa propre stratégie, il apparaît que la crise financière et économique commencée en 2008 a marqué un tournant majeur pour les entreprises avicoles européennes avec une recherche de gains de productivité conséquents. Les Pays-Bas et l'Allemagne se distinguent par la précocité dans l'optimisation de leurs outils dès le début des années 2000.

> Dynamiques d'investissement dans les entreprises européennes de transformation de volailles

Le manque de données comparables concernant la structure de bilan des entreprises ne permet pas d'analyser la rentabilité du capital des entreprises d'abattage-découpe de volailles. Cependant, quelques éléments sur les investissements sont disponibles.

Le tableau 1 récapitule pour les principaux pays avicoles européens, l'intensité de l'investissement mesuré par le ratio investissements nets en capital fixe (construction ou rénovation de bâtiments, terrains, machines et équipements, etc.) / valeur ajoutée.

L'effort d'investissement « moyen » dans le secteur de la volaille européen est de l'ordre de 11 % (Pays-Bas) à 14 % (France). L'Allemagne se distingue par un taux d'investissement de 28 % sur la période 2011-2013, lié à l'acquisition d'équipements, probablement en lien avec une modernisation des outils d'abattage dans ce pays⁴. Ainsi malgré ses relativement faibles performances économiques en 2011-2013, le secteur de l'abattage-découpe de volailles en Allemagne a préparé des investissements pouvant porter leurs fruits dans le futur.

Le secteur avicole roumain connaît lui aussi d'importants efforts d'investissements sur la modernisation des outils de production (machines et équipements). La Pologne présente également des efforts soutenus (1/3 portant sur la construction de nouveaux bâtiments et 2/3 sur la modernisation des outils d'abattage-découpe).

Sur la période étudiée, les PECO ont bénéficié d'importants programmes d'aides communautaires dans le domaine de l'agriculture et du développement rural : programmes SAPARD (2000-2006) et IAP (2007-2013). Sur la période 2000-2006, les PECO ont bénéficié de 3,4 milliards d'euros d'aides dans le cadre du programme SAPARD dont 771 millions d'euros (23 %) sont allés au financement de la rénovation ou de la création d'entreprises agricoles et 987 millions d'euros (29 %) à la rénovation ou la construction d'outils de transformation et de commercialisation des produits agricoles (cf. annexe 2). Sur ces 1,76 milliard, 46 % ont été destinés aux élevages (329 millions d'euros) et aux abattoirs (485 millions d'euros).

Dans les nouveaux États membres, les périodes de forts investissements dans les entreprises d'abattage-découpe de volailles correspondent peu ou prou aux années précédentes ou juste consécutives à leur intégration dans l'Union européenne. Des ratios supérieurs à 100 % étant vraisemblablement l'indication de l'utilisation de subventions européennes (via le second pilier de la PAC et les fonds de préadhésion) pour moderniser les outils.

Dans les nouveaux États membres, l'effort d'investissement a globalement diminué après leur intégration, hormis en Pologne où il a légèrement progressé. Les forts taux d'investissement bruts en capital fixe (terrains, rénovation ou construction de bâtiments, équipements) en Slovaquie, Roumanie et Bulgarie sont vraisemblablement liés à l'utilisation des fonds européens pour moderniser les outils de production agroalimentaires.

En Europe de l'Ouest, on notera la situation contrastée entre l'Allemagne dont le taux d'investissement moyen des entreprises progresse fortement à partir de 2005 (et plus particulièrement en 2011 et 2012) et la France où l'effort d'investissement est en repli de 1 point sur la période 2005-2013. La période 2005-2013 en France peut être scindée en deux sous-périodes :

- 2005-2011 : le taux d'investissement était tombé à 12 % (contre 17 % en Allemagne, 25 % en Pologne) ;
- 2012-2013 : la remontée des efforts d'investissement est nette (17 % en moyenne).

Tableau 4 : Taux d'investissements bruts en capital fixe moyens dans les entreprises de transformation de volailles européenne
Investissements bruts en capital fixe/valeur ajoutée

	Avant intégration	Après intégration
Pologne	22%	24%
Hongrie	29%	22%
Slovaquie	64%	39%
Roumanie	98%	60%
Bulgarie	83%	39%
Allemagne	12%	18%
Pays-Bas	12%	10%
Belgique	17%	18%
France	14%	13%
Espagne	15%	16%
Italie	16%	14%

Note : Avant intégration = jusqu'en 2004 inclus pour la Pologne, la Hongrie, la Slovaquie et les pays de l'UE-15, jusqu'en 2007 inclus pour la Roumanie et la Bulgarie
Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat SBS

⁴ En 2011, le groupe Rothkötter a investi dans un site de transformation de volaille à Wietze (Basse-Saxe) d'une capacité de production de 100 000 tonnes par an

Comme indiqué en introduction de ces analyses, les données utilisées sont à prendre avec précautions et ont vocation à illustrer et à mesurer des éléments d'analyses produits dans d'autres études (CGAAER-IGF 2014, ITAVI 2013, AND International-ITAVI 2011).

Le maillon transformation de volailles a été marqué par une concentration sensible des entreprises au cours de la période 2000-2014, principalement en Europe de l'Ouest et dans une moindre mesure dans les nouveaux États membres.

L'analyse de deux facteurs de compétitivité des entreprises d'abattage-découpe de volailles (productivité du travail et taux d'investissement) montre des évolutions très contrastées selon les pays de l'UE.

En termes de productivité du travail, les nouveaux États membres (Pologne, Roumanie, Bulgarie, Croatie, Hongrie) se distinguent par une productivité du travail faible mais en forte progression (rattrapage économique). Cependant, cette faible productivité du travail allant de pair avec un niveau de salaire faible donne un avantage compétitif aux entreprises implantées dans ces pays. Le Portugal et l'Espagne se situent également dans une configuration favorable du point de vue de cet indicateur (productivité apparente du travail ajustée par les salaires).

Au cours de la période, deux grands phénomènes ont émergé dans les entreprises de transformation de la volaille en Europe :

- le développement du temps partiel et du recours aux agences d'intérim dans les outils belges, néerlandais, allemands et britanniques⁵ mais également hongrois ;
- la modernisation des outils induisant une forte progression de la productivité de la main-d'œuvre en volume. Ce phénomène a émergé de manière précoce aux Pays-Bas, de manière très nette depuis le milieu des années 2000 en Belgique, en Italie, Espagne et après 2010 en Allemagne.

La différence croissante de compétitivité entre les outils d'abattage-découpe de volaille français et leurs principaux concurrents d'Europe de l'Ouest (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Italie) semble s'être jouée davantage sur des problématiques de modernisation des outils (investissements) que sur des problématiques de différentiel de coût du travail (présence/absence de salaires minimum, recours aux travailleurs détachés, etc.).

Cette modernisation des outils de transformation de volailles a nécessité d'importants investissements, particulièrement soutenus dans les nouveaux États membres dans l'optique de rattraper le niveau ouest-européen mais également dans certains pays d'Europe de l'Ouest comme la Belgique, l'Espagne et surtout l'Allemagne après 2010.

Dynamiques des échanges de viandes et préparations de poulet de l'Union européenne

Cette partie est consacrée à l'analyse des échanges de viandes et préparations de poulets durant la période 2000-2014. Les produits pris en compte dans la présente analyse sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5 : Nomenclature douanière des viandes et préparations de poulet en note

Code douanier NCB	Libellé	Interprétation
0207 11 10 / 30 / 90	Gallus non découpés en morceaux, frais ou réfrigérés	Poulet entier frais
0207 12 10 / 90	Gallus non découpés en morceaux, congelés	Poulet entier congelé
0207 13 10 à 13 70	Gallus découpés en morceaux, frais ou réfrigérés	Découpe de poulet fraîches
0207 14 10 à 14 70	Gallus découpés en morceaux, congelés	Découpe de poulet congelées
0207 99 39	Autres viandes et abats comestibles, salés ou en saumure (à l'exclusion des viandes des espèces porcine, bovine, ovine, caprine, chevaline, de primates, de cétacés, de siréniens, de pinnipèdes, de reptiles, de cheval)	Filets de poulet congelé
1602 32 11	Préparations crues à base de gallus	Préparations à base de poulet
1602 32 19 / 30 / 90	Préparations cuites à base de gallus	

Les analyses présentées ci-après excluent donc les abats de volailles.

Les coefficients utilisés pour convertir les poids de produits en poids « équivalent carcasse » sont ceux d'Eurostat qui diffèrent sensiblement de ceux utilisés dans les bilans français (par ex. le coefficient tec correspondant au viandes de poulet désossées est de 1,60 dans les bilans produits par le SSP / France et 1,40 pour le coefficient Eurostat / Union européenne).

⁵ Les données relatives au recours aux agences d'intérim dans les entreprises de transformation de volailles sont incomplètes pour la France



► **Une progression régulière des exportations de viandes et préparations de poulet de l'Union européenne**

Sur la période 2000-2014, les expéditions de viandes (incl. préparations) de poulet au sein de l'UE ont progressé deux fois plus vite que les exportations vers les pays tiers : + 7,0 % par an en moyenne contre + 3,5 % par an en moyenne. En 2014, les exportations au sein de l'UE ont atteint 3,32 millions de tonnes contre 1,19 million de tonnes pour les exportations vers les pays tiers.

Si la croissance des exportations au sein de l'UE est restée relativement linéaire sur la période considérée, les exportations vers les pays tiers ont connu une forte croissance depuis 2010 (et ceci sans effet de modification du périmètre géographique de l'UE). Entre 2006 et 2009, les exportations communautaires vers les pays tiers ont progressé de 2,6 % par an en moyenne (+ 11 % en valeur) contre 8,7 % par an en moyenne sur la période 2010-2014 (+ 5,6 % en valeur).

Enfin les importations de l'Union européenne en provenance des pays tiers ont fortement augmenté entre 2000 et 2014 (+ 11 % par an en moyenne) mais essentiellement entre 2000 et 2005 (+ 24 % par an). Le rythme de progression des importations s'est fortement ralenti entre 2006 et 2009 (+ 4 % par an) avant de se stabiliser entre 2010 et 2014 autour de 750 000 tonnes par an.

Figure 18 : Évolution des exportations de viandes et préparations de poulet au sein de l'Union européenne, 2000-2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

Le tableau 6 indique l'évolution des échanges totaux (importations et exportations avec les partenaires européens et les pays tiers) de viandes de poulet des États membres de l'UE entre 2000 et 2014, ainsi que le solde de ces échanges (exportations - importations).

Ce tableau permet de mettre en évidence la place remarquable prise en quinze ans par la Pologne, devenue le 1er exportateur net européen (608 000 tonnes) en 2014 alors que sa balance commerciale de viandes de poulet était globalement à l'équilibre en 2000.

Les Pays-Bas et la Belgique sont respectivement 2ème et 3ème exportateurs nets de viandes de poulet de l'UE en 2014. Ces deux pays sont d'importantes plateformes d'échanges de produits avicoles (ports d'Anvers et de Rotterdam) depuis les pays tiers mais également depuis les grands marchés de l'UE (Royaume-Uni, France, Allemagne, etc.). Le solde des échanges des Pays-Bas est resté quasiment stable entre 2000 et 2014, la progression des exportations s'accompagnant d'une progression des importations à un rythme proche. En revanche, le solde des échanges belges s'est accru significativement entre ces deux périodes.

Parmi les pays ayant connu une évolution positive du solde de leur échanges de viandes et préparations de poulet, on peut également citer la Hongrie, l'Italie et la Lituanie (passage d'un léger déficit commercial à un excédent) ainsi que la Roumanie et l'Allemagne qui ont fortement réduit leur déficit commercial au cours de ces quinze dernières années. Ces deux derniers pays ont connu un très fort développement de leurs importations mais un développement encore plus important de leurs exportations.

Enfin, la balance commerciale d'un certain nombre de pays s'est dégradée sur la période 2000-2014 du fait d'une perte de compétitivité (sur un ou plusieurs maillons) de leur filière : République tchèque, Slovaquie, Suède, Danemark, Bulgarie, Irlande, Royaume-Uni et France.

La France est le seul pays à être passé d'une situation très largement excédentaire en volume (+ 281 000 tonnes en 2000) à un déficit marqué (- 67 000 tonnes en 2014) durant la période.

Tableau 6 : Évolution des échanges de viandes et préparations de poulet des États membres, 2000-2014

milliers de tonnes

	2000			2014		
	Importation	Exportation	Solde	Importation	Exportation	Solde
Pologne	10	13	2	30	637	608
Pays-Bas	259	678	420	809	1 245	436
Belgique	54	306	252	187	500	313
Hongrie	16	47	30	65	122	57
Italie	38	32	-6	79	100	21
Lituanie	10	0	-9	33	50	17
Slovénie	2	10	8	13	22	10
Espagne	64	56	-8	124	132	8
Danemark	14	125	112	104	104	0
Finlande	2	2	0	10	9	-1
Luxembourg	6	1	-6	9	0	-9
Croatie	2	0	-2	20	8	-12
Estonie	13	3	-11	21	8	-13
Portugal	8	1	-7	33	14	-19
Roumanie	28	4	-24	95	75	-19
Lettonie	21	0	-21	36	16	-20
Autriche	17	4	-13	70	49	-20
Grèce	28	6	-22	56	22	-34
Suède	14	6	-9	64	17	-47
Slovaquie	5	1	-3	88	40	-48
Irlande	40	21	-19	122	59	-62
Bulgarie	12	1	-11	92	30	-62
France	152	433	281	452	385	-67
Rép. Tchèque	11	5	-6	114	47	-67
Allemagne	283	137	-146	596	493	-103
Roy.-Uni	351	127	-224	717	314	-403
TOTAL UE-28	1 466	2 019	552	4 063	4 504	441

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

> Évolution des exportations de l'Union européenne vers les pays tiers

Les exportations des États membres de l'UE vers les pays tiers sont passées de 741 900 tonnes en 2003 à 1,19 million de tonnes en 2014, progressant de 3,5 % par an en moyenne. Cependant, l'évolution des exportations a été très contrastée, tant du point de vue des États membres exportateurs que des grandes zones de destination (cf. tableau 7).

Du point de vue des pays exportateurs au sein de l'UE, la période aura été marquée par un fort recul, en poids dans les exportations de l'Union européenne, de la France et un recul plus modéré de la part du Royaume-Uni et du Danemark, les exportations de ce dernier pays ont reculé en valeur absolue. D'un autre côté, la Pologne et les Pays-Bas ont fortement progressé durant cette période, ce dernier pays pouvant servir de plateforme d'exportations vers les pays tiers pour les productions d'autres États membres.

En termes de destinations, le paysage international a également fortement évolué au cours des dix dernières années écoulées avec :

- la fermeture progressive des marchés de l'ex-URSS (CEI⁶) qui représentaient 31 % (19 % en valeur) des exportations vers les pays tiers de l'UE en 2003 contre 15 % en 2014 (8 % en valeur). Depuis début août 2014, la Russie a mis en place un embargo sur certains produits agroalimentaires, dont les viandes de volailles, en provenance des pays occidentaux (Union européenne, États-Unis, Norvège, Canada, etc.). Toutefois, les exportations de l'UE vers la CEI étaient en recul depuis plusieurs années suite à la mise en place de mesures protectionnistes notamment par la Russie (mise en place de contingents d'importations et conflits sanitaires récurrents) et le très fort développement des productions avicoles dans ces pays (Russie, Ukraine notamment) ;

⁶ CEI = Communauté des États Indépendants. Inclus ici la Russie, la Biélorussie, les anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale (Kazakhstan, Ouzbékistan), Arménie, Moldavie mais également la Géorgie et l'Ukraine bien que ces deux pays en soient sortis respectivement en 2009 et 2014.



- la forte pression de la concurrence internationale, en particulier du Brésil sur les pays du Proche et Moyen-Orient qui fait que les volumes exportés en 2014 sont équivalents à ceux exportés vers cette zone en 2003 ;
- le très fort développement des exportations vers l'Asie et vers l'Afrique subsaharienne qui représentent désormais respectivement 17 % et 42 % des débouchés des viandes et préparations de poulet vers les pays tiers (respectivement 15 % et 40 % en valeur). La demande en produits avicoles importés dans ces deux régions du monde devrait continuer de croître dans les prochaines années du fait d'une croissance démographique et d'une évolution des comportements alimentaires liée à une transition économique toujours en cours dans un contexte de production contrainte, notamment en Asie du fait de l'endémie de l'influenza aviaire.

Tableau 7 : Évolution des exportations de viandes et préparations à base de poulet de l'Union européenne par principal pays exportateur et principale région de destination, 2003 et 2014

milliers de tonnes

2003							
	Afrique subsaharienne	Proche & Moyen-Orient	CEI	Asie	Europe hors UE et PTOM	Autres	TOTAL
France	29	162	33	9	10	7	250
Pays-Bas	64	4	49	16	4	2	139
Belgique	35		18	2	2		58
Allemagne	3	3	53	2	9		70
Pologne			27		2		30
Roy.-Uni	28		30	12		9	80
Danemark	1	22	7	11	2		44
Espagne	10		3	1	1	1	16
Italie	11		1		3		15
Hongrie			5		10		15
Autres	5		5	2	12		26
TOTAL EU-28	186	192	231	56	56	20	742
2014							
	Afrique subsaharienne	Proche & Moyen-Orient	CEI	Asie	Europe hors UE et PTOM	Autres	TOTAL
France	41	177	20	17	8	5	268
Pays-Bas	159	5	42	62	11	2	281
Belgique	57	2	23	15	7		104
Allemagne	30	6	24	8	29		97
Pologne	49		36	33	12	5	135
Roy.-Uni	60		5	19	1	3	89
Danemark	7	1	4	14	3		28
Espagne	40			6	2		48
Italie	25			6	9		41
Hongrie	8		14	2	6		31
Autres	19	1	14	16	21	1	71
TOTAL EU-28	495	192	182	198	109	16	1 192

PTOM = Pays et Territoire d'Outre-Mer. Territoires d'États membres de l'UE non intégré à l'UE. Ex. Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, etc.

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

Au-delà de ces évolutions en termes de volumes exportés la nature des marchés pays tiers n'est pas totalement équivalente d'une zone géographique à l'autre. Le tableau 8, à travers le prix moyen « départ » (FAB, Franco A Bord) des viandes et préparations de poulet, distingue deux grands types de marchés export pour les États membres de l'UE :

- les marchés à forte valeur : il s'agit essentiellement des exportations vers les pays européens non intégrés à l'UE (Suisse, Norvège, PTOM, etc.) et des exportations vers les pays du Proche et Moyen-Orient. Les produits exportés, notamment vers la Suisse, la Norvège ou encore les pays et territoires d'Outre-mer, sont similaires à ceux demandés sur le marché communautaire et donc bien valorisés. La baisse du prix export moyen vers la zone « Europe hors UE et PTOM » entre 2003 (2,79 €/kg) et 2014 (1,55 €/kg) peut s'expliquer par la forte progression des exportations de viandes séparées mécaniquement (VSM) vers les Balkans. Pour les pays du Proche et Moyen-Orient, notamment vers l'Arabie Saoudite, il s'agit essentiellement de poulets entiers congelés exportés par la France et produits spécifiquement pour ces marchés par deux entreprises bretonnes (en 2014)⁷.

⁷ Voir : Trégaro Y. (2015) Regard historique sur la filière française Grand Export et perspectives.

- les marchés à faible valeur : les exportations vers ces marchés sont principalement des découpes peu demandées en Europe qui consomme essentiellement les filets et les cuisses. Il s'agit notamment des exportations de VSM vers les pays de la CEI, des poules de réformes découpées et des ailes, croupions, cous vers l'Afrique, des ailes et de la VSM vers l'Asie.

La prise en compte de l'inflation dans le tableau 8 permet de constater qu'en termes réels, le prix moyen des exportations communautaires vers les pays tiers a peu évolué entre 2003 (1,01 €/kgec) et 2014 (1,05 €/kgec). Cependant au sein de ces exportations vers les pays tiers, les prix vers certaines destinations ont évolué positivement comme les pays du Proche et Moyen-Orient ou l'Afrique subsaharienne tandis que d'autres ont connu un recul comme ceux de la zone CEI et Europe hors UE (effet mix-produit vers les Balkans).

Tableau 8 : Évolution du prix (constant) moyen, exportations de viandes et préparations de volailles des principaux pays exportateurs européens vers les principaux marchés pays tiers, 2003 et 2014

Euro FAB 2014 / kgec

2003							
	Afrique subsaharienne	Proche & Moyen-Orient	CEI	Asie	Europe hors UE et PTOM	Autres	TOTAL
France	0,86	0,96	1,00	0,93	3,19	0,50	1,03
Pays-Bas	0,84	2,74	0,56	0,91	1,08	1,07	0,81
Belgique	0,91	0,79		0,84		1,43	0,74
Allemagne	1,03	2,10	0,53	0,98	3,79	1,33	1,04
Pologne	0,77	5,42	0,58	0,97	3,54	2,28	0,81
Roy.-Uni	0,82	4,69	0,56	0,63	1,77	1,15	0,75
Danemark	2,59	1,19	0,68	1,26	2,70	3,86	1,24
Espagne	0,94	1,05		0,76	1,60	0,74	0,87
Italie	0,71		0,67		1,45	2,51	0,86
Hongrie			1,00	2,24	3,73	1,47	2,87
Autres	0,89	2,33	0,83	0,83	2,62	6,26	1,78
TOTAL EU-28	0,88	1,10	0,63	0,95	2,79	1,04	1,01

2014							
	Afrique subsaharienne	Proche & Moyen-Orient	CEI	Asie	Europe hors UE et PTOM	Autres	TOTAL
France	1,13	1,38		1,29	3,12	2,03	1,33
Pays-Bas	0,93	2,76	0,50	0,85	0,90	2,20	0,89
Belgique	1,00	0,55		0,60		1,01	0,77
Allemagne	0,86	0,53		0,95	1,60	4,05	0,99
Pologne	1,08	0,82		1,07	0,66	1,61	0,88
Roy.-Uni	1,12	3,98		1,22	1,83	1,52	1,13
Danemark	1,42	2,90	1,94	1,47	3,32	3,74	1,77
Espagne	1,08	9,95	0,80	0,60	2,26	3,19	1,08
Italie	1,05	1,91	3,44	0,59	0,83	22,37	0,95
Hongrie	0,77	2,97	0,69	1,03	2,72		1,16
Autres	0,97	1,43	0,80	0,78	1,69	2,95	1,13
TOTAL EU-28	1,01	1,39	0,53	0,97	1,55	1,99	1,05

Note : prix 2003 recalculé en utilisant l'inflation harmonisée (Harmonized CPI Index)

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

Les marchés à faible valeur marchande représentent ainsi environ 75 % des exportations vers les pays tiers en 2014. Contrairement aux poulets entiers congelés destinés à l'Arabie Saoudite, ces découpes ne sont pas produites spécifiquement pour un marché donné mais sont la résultante :

- d'une part, de la production destinée au marché européen (disponibilité liée à la découpe de volailles et la production de filets pour la consommation humaine) ;
- d'autre part, aux opportunités de marchés européens (pet foods et autres valorisation hors alimentation humaine) et pays tiers en fonction de la parité euro/dollar.



> Évolution des importations de l'Union européenne en provenance des pays tiers

Le tableau 9 présente les importations en provenance des pays tiers dans l'Union européenne pour les principales origines et les principaux points d'entrée. Le pays d'entrée dans l'UE ne signifie pas que les opérateurs néerlandais vont être les utilisateurs finaux des importations de poulet brésilien mais que ces produits sont pour une grande partie destinés à être réexportés dans d'autres États membres de l'UE sous forme brute ou transformée.

Sur la période 2003-2014, les importations de l'UE en provenance des pays tiers ont globalement augmenté de 110 000 tonnes avec :

- un renforcement de la présence des produits brésiliens et thaïlandais (essentiellement des préparations et viandes salées destinées à la transformation) tant en volume qu'en part de marché ;
- l'émergence très récente de l'Ukraine comme fournisseur de l'UE⁸ ;
- la stagnation des « challengers » historiques qu'étaient l'Argentine ou le Chili ;
- la forte réduction de la présence des États-Unis sur le marché européen (inclus dans « autres » origines dans le tableau 9).

Les modifications résumées ci-dessus sont notamment liées à des évolutions de contingents tarifaires à droits réduits ou nuls négociés entre l'Union européenne et ses partenaires commerciaux dans le cadre d'accords multilatéraux (OMC, panel soja OMC) ou bilatéraux (Accord de Libre Échange avec le Chili, etc.)⁹.

La quasi-disparition des importations de viandes en provenance des États-Unis (61 300 tonnes en 2003) est directement liée à l'intégration des nouveaux États membres dans l'UE puisque la quasi-totalité des volumes exportés par les États-Unis vers l'Europe étaient alors destinés à ces pays sous forme de poules de réforme (demis ou quarts de poulet) ou de cuisses congelées. En effet, les États-Unis sont absents du marché de l'UE-15 depuis 1997 et l'interdiction d'importer des viandes de volailles traitées chimiquement. Cette interdiction s'est donc étendue aux PECO lors de leur adhésion à l'UE.

Tableau 9 : Évolution des importations de viandes et préparations à base de poulet dans l'Union européenne par origine et pays d'entrée, 2003 et 2014

milliers de tonnes

2003								
	Brésil	Thaïlande	Ukraine	Chine	Argentine	Chili	Autres	TOTAL
Pays-Bas	96	37			2	1		137
Belgique		2					1	3
Allemagne	129	89			6	3		227
Roy.-Uni	51	42			2	5		100
Espagne	42							42
Autres	57	8		3		1	63	132
TOTAL	375	177		3	11	10	64	641
2014								
	Brésil	Thaïlande	Ukraine	Chine	Argentine	Chili	Autres	TOTAL
Pays-Bas	218	98	17	6	4	1	2	345
Belgique	14	8					1	24
Allemagne	64	25	1		1	3		95
Roy.-Uni	93	104		4	6	13	1	220
Espagne	33			1			1	35
Autres	15	10	1	1	1	3	2	33
TOTAL	436	245	19	12	11	20	7	751

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

⁸ Voir à ce sujet : Cadudal F. (2014) Les filières avicoles en Ukraine. L'émergence d'un acteur mondial ?

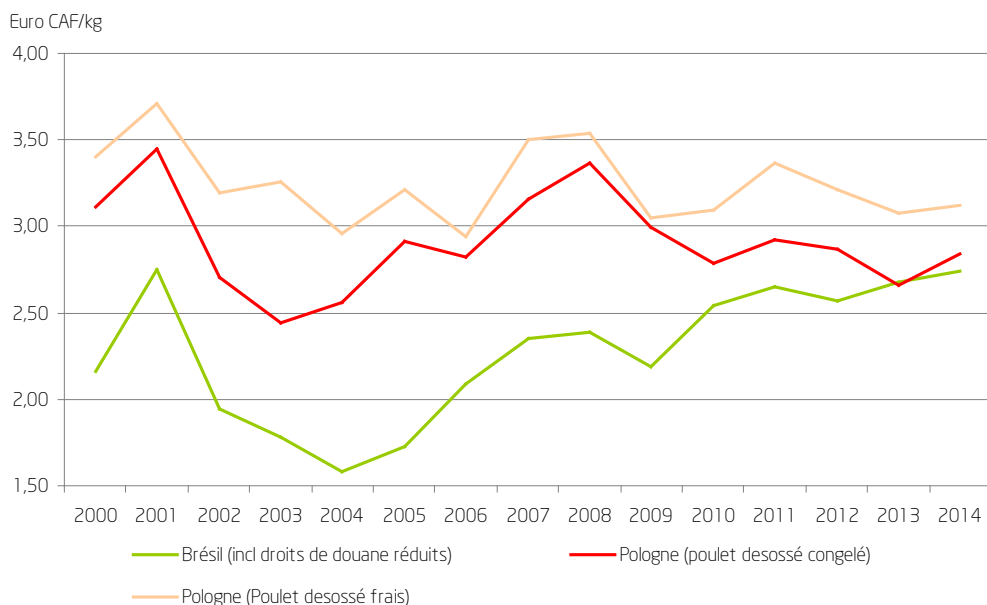
⁹ Voir à ce sujet : Cadudal F. (2014) Accord de libre-échange États-Unis / Union européenne, quels enjeux pour le secteur de la volaille de chair et des œufs ?

En termes de points d'entrée des importations communautaires de viandes et préparations de poulet, on peut constater le renforcement de deux pôles : Anvers (Belgique) / Rotterdam (Pays-Bas) d'un côté qui en 2003 représentaient 21 % des volumes importés en provenance des pays tiers contre 49 % en 2014 et du Royaume-Uni de l'autre côté.

Les ports d'Hambourg et Brême (Allemagne) ont, quant à eux, connu une baisse de leur activité d'importation de viandes et préparations de volailles, probablement du fait d'une massification des flux sur l'embouchure du Rhin (Rotterdam / Anvers) mais également d'un moindre besoin en produits brésiliens bon marché du fait du développement de la production et de la transformation de volailles de chair dans le pays et la proximité de la Pologne, dont la montée en puissance des filières avicoles au cours de la période a permis aux opérateurs allemands (et européens) d'avoir une source de produits de découpes de volailles bon marché et maîtrisée à proximité.

La figure 19 permet de comparer le prix « arrivé » Allemagne de la viande de poulet désossée et congelée en provenance du Brésil et de Pologne ainsi que la viande désossée fraîche en provenance de Pologne. La différence de prix maximale entre les deux origines date de 2008/2009 et n'a fait que diminuer fortement depuis du fait, d'une part, de la progression quasi continue des prix brésiliens et, d'autre part, du repli des prix polonais (correspondant à une période de dépréciation du zloty polonais par rapport à l'euro). C'est également à partir de 2009 que les importations allemandes en provenance du Brésil ont reculé. D'autres considérations que les prix ont pu également jouer dans le basculement partiel des sources d'approvisionnement comme la possibilité de s'approvisionner en frais en Pologne (amélioration de la qualité de la matière première, amélioration du rendement produit, etc.) et les considérations logistiques (commande par camion plus souple que les commandes par conteneurs entiers). Dans le même temps, les opérateurs brésiliens ont eu l'opportunité de diversifier leurs marchés vers les pays du Proche et Moyen-Orient et l'Asie en particulier, rendant le marché européen moins attractif.

Figure 19 : Comparaison des prix « arrivé » (Coûts, Assurance, Fret) Allemagne de la viande de poulet désossée en provenance du Brésil et de Pologne, 2000-2014

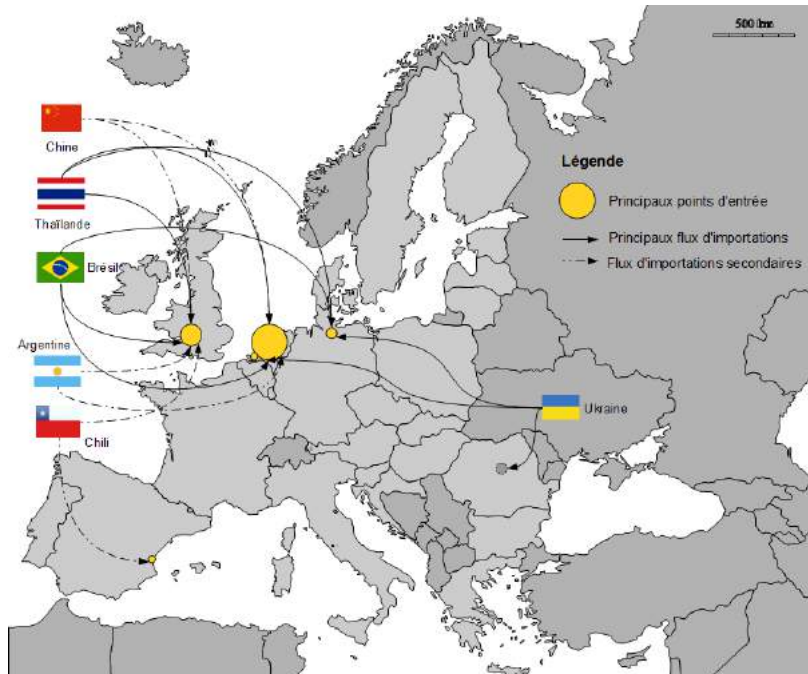


Note : Prix brésilien = moyenne pondérée des codes 0207 14 10 (viande désossée congelée de poulet) et 0210 99 39 (viande de volailles salées ou en saumure) incluant les droits de douane réduits associés aux contingents 09.4211 (15,4 % du prix CAF) et 09.4410 (droits nuis).

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat



Figure 20 : Principales origines et points d'entrée des importations en provenance des pays tiers dans l'Union européenne, 2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

> Évolution des échanges de viandes et préparations de poulet au sein de l'Union européenne

L'analyse suivante, est basée sur une méthodologie décrite en annexe. Elle a pour objectif d'analyser les relations commerciales entre pays européens et de déterminer les pays échangeant préférentiellement entre eux une catégorie de produit donnée. Les pays échangeant préférentiellement entre eux sont nommés « zones » ou « sous-ensembles » dont la composition géographique est variable selon les produits et la période considérés.

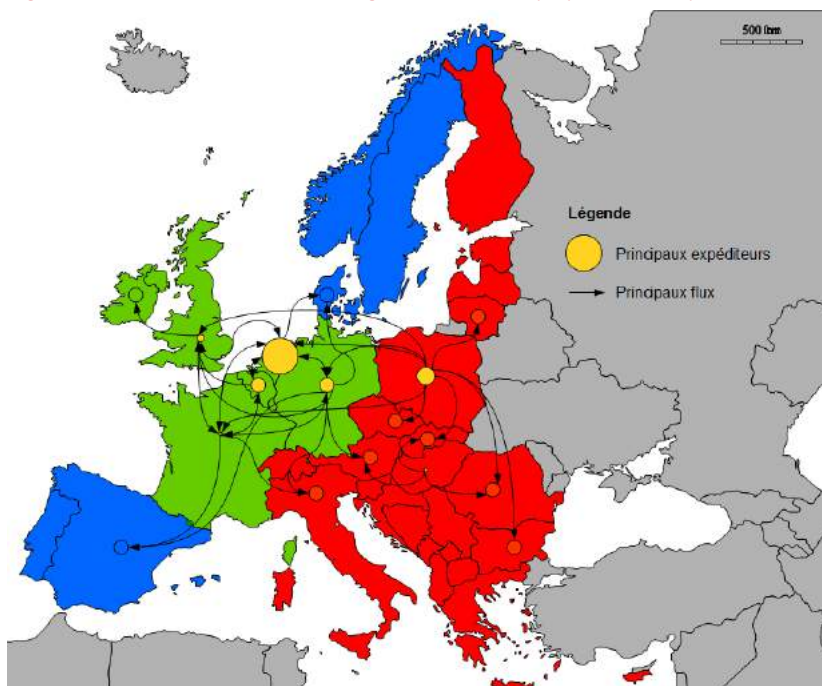
L'analyse des échanges de viandes et préparations de poulets au sein de l'Europe (UE-28 + Andorre, Lichtenstein, Suisse, Norvège, Islande, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Albanie, Monténégro, Kosovo) pour l'année 2014 fait apparaître 2 grandes zones d'échanges :

- une zone comprenant le Benelux, l'Allemagne, La France et les Îles britanniques. En 2014, 1,7 million de tonnes de viandes de poulet ont été expédiées d'un pays de cette zone vers un autre pays de cette zone, soit 51 % du total des expéditions intra-communautaires ;
- une large zone allant de la Baltique (Finlande, Pays Baltes, Pologne) en passant par les pays d'Europe centrale et orientale (République tchèque, Slovaquie, Autriche, Hongrie, Roumanie) jusqu'en Europe balkanique (Bulgarie, Grèce, Slovénie, Croatie) et du sud (Italie). En 2014, 540 000 tonnes de viandes de poulet ont été exportées entre les pays de cette zone, soit 16 % du total des expéditions intra-communautaires.

Deux zones d'échanges plus marginales apparaissent également sur la figure 21 : la Scandinavie (hors Finlande) et la péninsule ibérique avec respectivement 47 000 tonnes et 29 000 tonnes exportées entre le Danemark et la Suède (et vice-versa) et entre l'Espagne et le Portugal.

In fine, les échanges d'un pays appartenant à un sous-ensemble donné vers un pays appartenant à un autre sous-ensemble ont représenté près de 1 million de tonnes en 2014, soit 30 % des expéditions intra-communautaires.

Figure 21 : Sous-ensembles des échanges de viandes et préparations de poulet en Europe, 2014



Note : la taille des cercles jaunes est proportionnelle aux volumes de viandes et préparations de poulet expédiés vers les autres États membres de l'UE. Seuls les flux représentant plus de 80 % du total des expéditions figurent sur la carte.

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

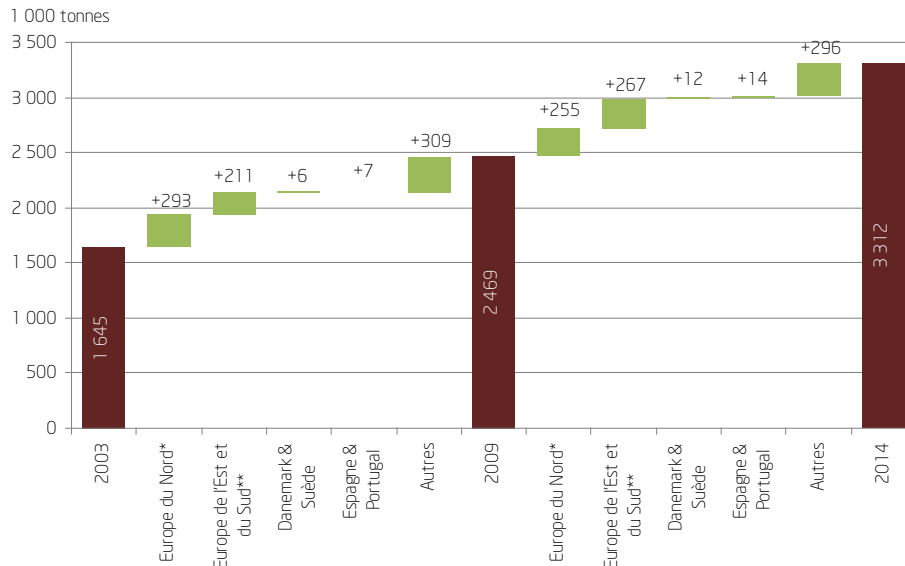
La figure 22 permet de visualiser l'évolution des échanges de viandes de poulet au sein des zones définies ci-dessus, la catégorie « autres » représentant les échanges entre zones. Par exemple, l'évolution des échanges entre Allemagne et Pologne est comptabilisée dans « autres » tandis que les échanges entre les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont comptabilisés dans « Europe du Nord ». Si les principaux débouchés européens de la Pologne sont le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Allemagne et la France (zone Europe du Nord), elle expédie presque autant de volumes vers les pays d'Europe centrale et orientale (République tchèque, Slovaquie et Bulgarie).

Entre 2003 et 2009, l'augmentation des échanges a été plus importante entre les pays de la zone « Europe du Nord » par rapport aux pays d'Europe orientale et du sud avec une progression de respectivement 293 000 tonnes et 211 000 tonnes. Entre 2009 et 2014, la tendance s'est inversée avec une progression des échanges de 267 000 tonnes entre les pays d'Europe Orientale et du Sud et de 255 000 tonnes entre les pays d'Europe du Nord.

Cependant, durant l'ensemble de la période 2003-2014, la progression des échanges entre les pays de ces deux zones a été de près de 300 000 tonnes par an, signe que les flux commerciaux au sein de l'Union européenne ont tendance à se diversifier : les pays exportateurs comme importateurs ayant un nombre croissant de partenaires commerciaux au sein de l'Union européenne.



Figure 22 : Contribution des différents sous-ensembles aux évolutions des échanges de viandes et préparations de poulet sur les périodes 2003-2009 et 2009-2014



* Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Allemagne, France

**Finlande, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Autriche, Italie, Slovénie, Croatie, Grèce

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

En 2014, les découpes de poulet représentent plus des trois quarts des exportations intra-européennes de viandes et préparations de poulet avec par ordre d'importance : 843 000 tonnes de viandes fraîches avec os (cuisse, ailes, etc.), 737 000 tonnes de découpes congelées désossées (filets et viandes séparées mécaniquement), 487 000 tonnes de découpes fraîches désossées (filets et VSM) et enfin 465 000 tonnes de viandes congelées avec os. Les exportations de préparations crues et cuites ont représenté 387 000 tonnes et celles de poulet entier frais 307 000 tonnes.

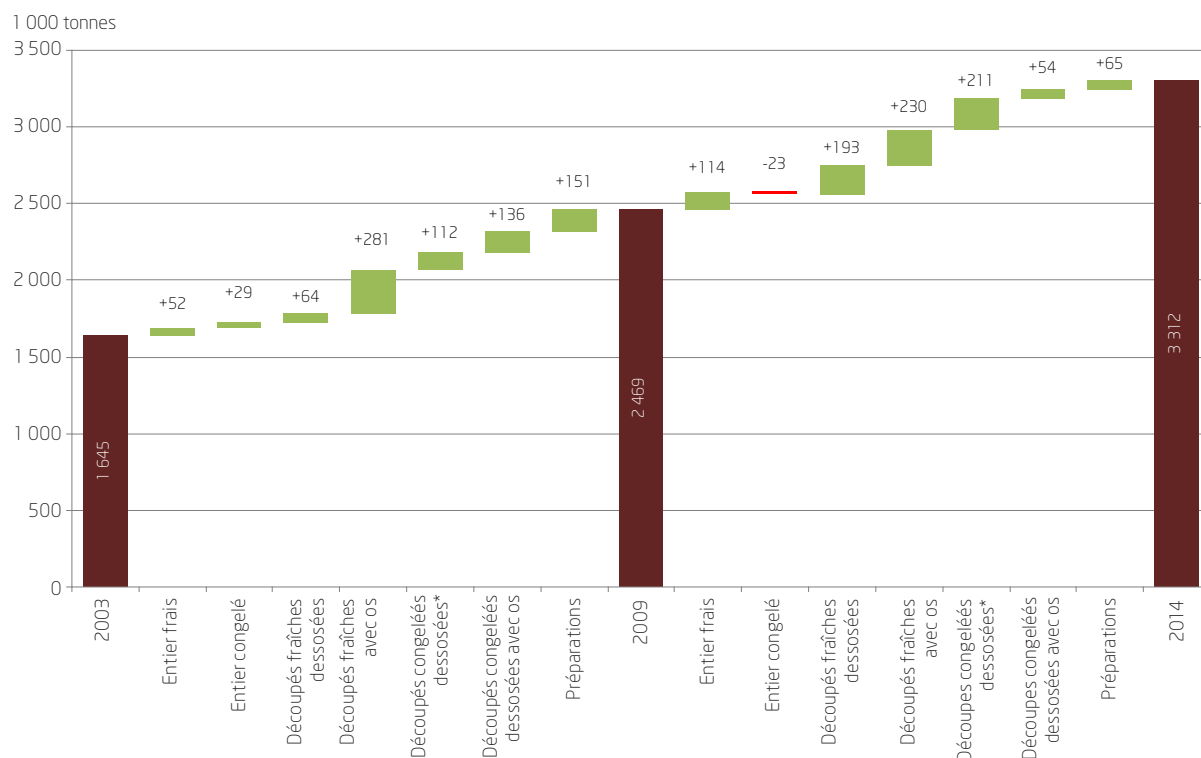
La figure 23 permet de mettre en évidence la croissance des exportations européennes selon les différentes catégories de produits. Entre 2003 et 2009, l'augmentation des échanges a été essentiellement le fait des découpes fraîches avec os de 281 000 tonnes par an, portant principalement sur des exportations de cuisses fraîches entre le Benelux, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Pologne et dans une moindre mesure des exportations de préparations (151 000 tonnes), de découpes congelées avec os (136 000 tonnes) et de découpes congelées désossées (112 000 tonnes). Sur la période 2009-2014, trois catégories de produits ont connu une croissance très significative de leurs exportations au sein de l'Union européenne : les découpes fraîches avec os (demis et quarts de Gallus et poitrines de poulet), les découpes désossées congelées et fraîches (filets et VSM).

Durant cette période, la Pologne a été la principale contributrice à la croissance des exportations de viandes de poulet désossées congelées et fraîches comptant pour, respectivement, 42 % et 31 % de cette augmentation des volumes. Les autres contributeurs significatifs sont la Belgique et la Roumanie (pour les viandes désossées fraîches et congelées), les Pays-Bas (viandes désossées fraîches essentiellement).

Enfin, on peut constater également un dynamisme retrouvé pour les exportations de poulet entier frais, porté notamment par les exportations de Pologne vers la République tchèque, la Slovaquie et la Bulgarie et des exportations du Royaume-Uni vers les Pays-Bas et la Belgique. Pour ce dernier flux, il ne s'agirait pas de poulet PAC comme pour la plupart des flux de poulet entier (et comme indiqué par la définition des codes douaniers correspondants) mais plutôt des restes de carcasses découpées et destinées à la fabrication de VSM au Benelux¹⁰.

¹⁰ Le prix moyen à l'expédition pour le code 0207 11 90 du Royaume-Uni vers les Pays-Bas et vers la Belgique est de 0,18 €/kg correspondant davantage à un coproduit (VSM ~ 0,40 €/kg) qu'à un poulet PAC (~1,20 - 2,50 €/kg).

Figure 23 : Contribution des différents produits de viandes et préparations de poulet à l'évolution des échanges intra-européens sur les périodes 2003-2009 et 2009-2014



* inclus les viandes de volailles salées ou en saumure

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

La dynamique de la relation production / consommation de viande de poulet est très contrastée selon les États membres comme le montrent les figures 24, 25 et 26. Sur ces graphiques, les bilans sont présentés de la manière suivante :

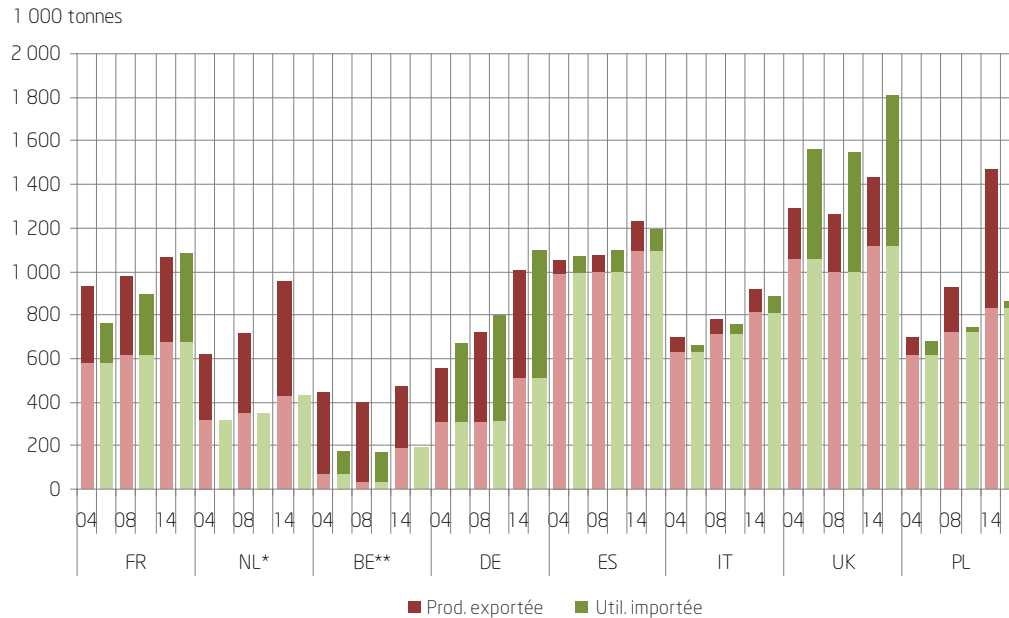
- la colonne de gauche (figuré rouge) représente une estimation de la production nationale destinée au marché national (figuré clair, production-exportations) et les exportations (production exportée, figuré foncé) dont la somme est égale à la production dans le pays ;
- la colonne de droite (figuré vert) représente une estimation de la consommation provenant de la production nationale (figuré clair, consommation-importations) et les importations (utilisation importée, figuré foncé) dont la somme est égale à la consommation dans le pays ;
- par construction, la production nationale destinée au marché national est égale à la consommation provenant de la production nationale ;
- les bilans ne tiennent pas compte des variations de stocks.

Les bilans pour les Pays-Bas et la Belgique sont à prendre avec beaucoup de précautions, leur position de plateforme d'échanges de produits avicoles a pour conséquence que les échanges extérieurs sont supérieurs à leur production. Cependant, la figure 27 met en évidence que la France, pays exportateur net de viandes et préparations de poulet jusqu'en 2013 est devenu importateur net en 2014. Cette inversion de tendance est liée au fort recul des exportations de poulets entiers congelés à destination des pays du Proche et Moyen-Orient consécutif à la mise à zéro des restitutions en juillet 2013. Ce flux masquait une tendance lourde de dégradation continue du solde commercial français avec les partenaires communautaires depuis 1998, la France ayant un solde négatif avec l'UE depuis 2002.

À l'inverse, l'Espagne, historiquement importatrice nette, est devenue exportatrice nette de viandes de poulet depuis 2014. Si l'Allemagne reste importatrice nette de viandes et préparations de volailles, sa production de viande de poulet s'est fortement développée entre 2010 et 2014 pour répondre à une demande croissante de son marché national tout en réduisant sensiblement son déficit commercial par rapport à 2004 et en développant ses exportations de poulets vivants vers la Belgique et les Pays-Bas. Enfin les abattages polonais de poulets se sont fortement développés, d'une part, pour satisfaire une demande nationale en augmentation et, d'autre part, pour approvisionner le marché européen : en 2014, 45 % de la production polonaise de viande de poulet est destinée au marché européen.



Figure 24 : Évolution du bilan viandes et préparations de poulet dans les principaux pays avicoles de l'Union européenne, 2004, 2008 et 2014



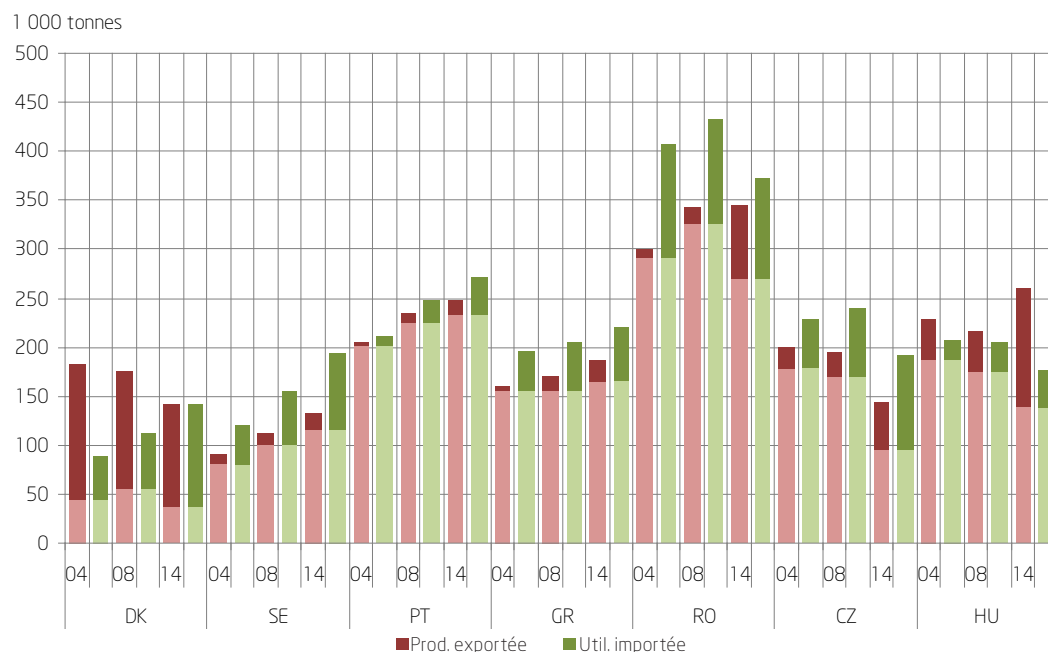
* Pour les Pays-Bas, exportations nettes / ** Pour la Belgique, exportations nettes en 2014

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

Les autres pays avicoles européens sont plutôt importateurs nets de viandes et préparations de poulet à l'exception du Danemark et de la Hongrie.

Concernant le Danemark, l'ajustement à la baisse de la production de viande de poulet est lié pour une grande partie à la perte de marchés exports depuis 2004 : les volumes exportés sont passés de 140 000 tonnes en 2004 à 104 000 tonnes depuis 2012.

Figure 25 : Évolution du bilan viandes et préparations de poulet au Danemark, Portugal, Suède Portugal, Grèce, Roumanie, République tchèque et Hongrie, 2004, 2008 et 2014



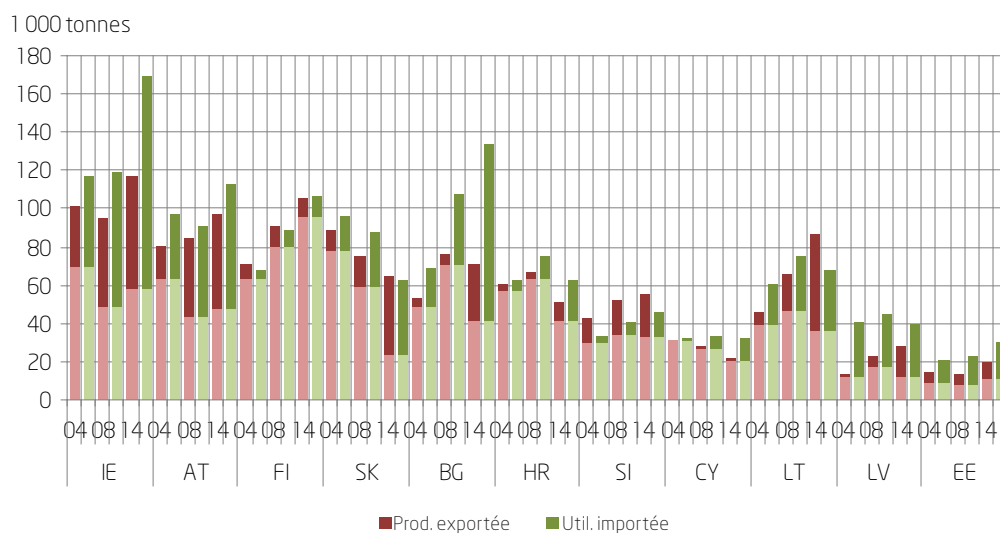
Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

En Hongrie, la reprise de la production constatée à partir de 2009 est davantage liée aux débouchés exports, notamment des produits à faible valeur ajoutée vers la Roumanie (cuisse congelée, poule de réforme, etc.) et à forte valeur ajoutée vers l'Autriche et la Slovaquie (viande désossée fraîche, préparations, etc.).

La Lituanie est passée d'une situation d'importatrice nette à une position d'exportatrice nette de viandes de volailles via un développement rapide de ses exportations depuis son intégration dans l'UE en 2004, notamment vers les Pays-Bas sans que cela ne permette de déterminer la destination finale des produits.

Enfin, la production de viande de poulet en Roumanie a connu une forte chute entre 2008 et 2009, liée à un recul apparent de la consommation nationale¹¹. Depuis 2012, les abattages de poulets sont de nouveau en forte progression et ont retrouvé en 2014 leur niveau de 2008 et les exportations se développent rapidement depuis 2009, notamment celles de viandes désossées fraîches et congelées vers le Royaume-Uni.

Figure 26 : Évolution du bilan viandes et préparations de poulet dans les autres pays de l'Union européenne, 2004, 2008 et 2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

La production de poulet de l'UE s'est accrue de 2,1 % par an en moyenne au cours de la période 2000-2014 tandis que les exportations au sein de l'Union européenne ont progressé de 7,0 % par an en moyenne. Aussi, la part des importations d'un certain nombre de pays a évolué fortement au cours de la période écoulée.

La figure 27 montre l'évolution du ratio importations / consommation (calculée par bilan, hors variation de stock) des principaux pays avicoles de l'Union européenne. Compte tenu du rôle de plateforme d'échanges (importations et exportations) des Pays-Bas et de la Belgique, le suivi de cet indicateur apparaît difficile à utiliser et peu pertinent. L'Allemagne joue également le rôle de plateforme commerciale (importations de matières premières et réexpédition sous forme brute ou transformée) mais de manière relativement moins importante par rapport à la taille de son marché intérieur que le Benelux. Ainsi, les données allemandes permettent de constater un recul de la part des importations¹² dans la consommation depuis 2007. Si l'on suit l'indicateur du rapport des importations nettes sur la consommation pour l'Allemagne, les importations nettes représentent moins de 10 % de la consommation depuis 2012 et sont en fort recul par rapport à 2002 (32 %).

En Espagne et en Italie, le taux de pénétration des importations dans la consommation nationale reste inférieur à 10 %, malgré une augmentation en Italie depuis 2007. En Pologne, les importations représentent moins de 5 % de la consommation nationale et le rapport est stable depuis 2008 après une période transitoire de progression entre 2004 et 2008.

Enfin, la part des importations dans la consommation au Royaume-Uni et en France, deux grands pays producteurs, a progressé rapidement pour atteindre près de 40 %. Après une période de forte progression de la pénétration des importations, leur poids s'est stabilisé depuis 2012 au Royaume-Uni et 2013 en France.

Dans le cas de la France, ce sont les importations belges, néerlandaises, allemandes et plus récemment polonaises qui ont conquis le marché national, principalement à destination des secteurs de la restauration hors domicile et de l'industrie agroalimentaire (élaborés de volailles, charcuterie, plats préparés¹³).

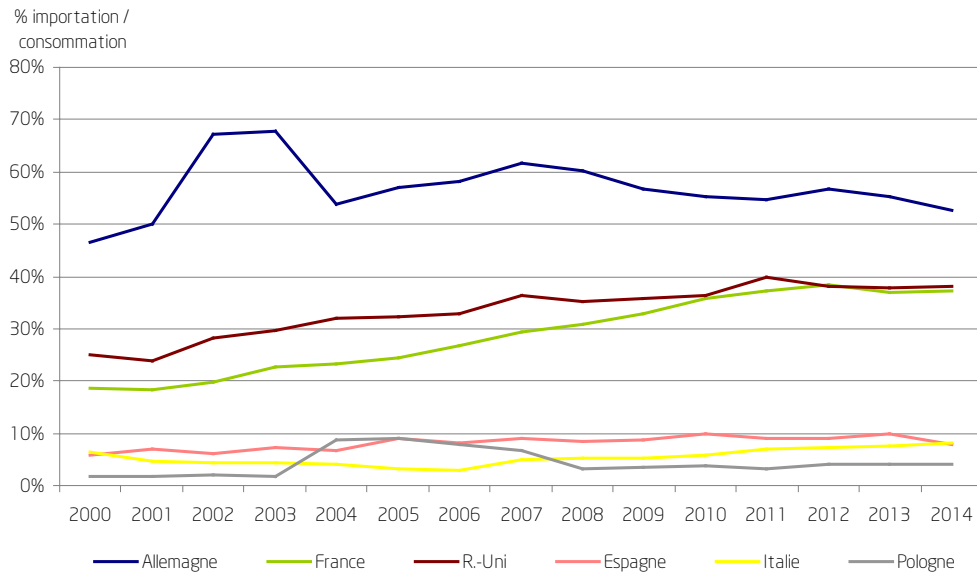
¹¹ La production de viande de poulet est basée sur les abattages dans les abattoirs contrôlés et ne tient pas compte d'importants abattages informels dans le cadre d'une agriculture vivrière.

¹² Importations nettes = importations - exportations

¹³ Voir à ce sujet : Renault C., Magdelaine P., Cogolhuenes C., Chever T. (2013). Analyse des flux d'importation de volaille en France.



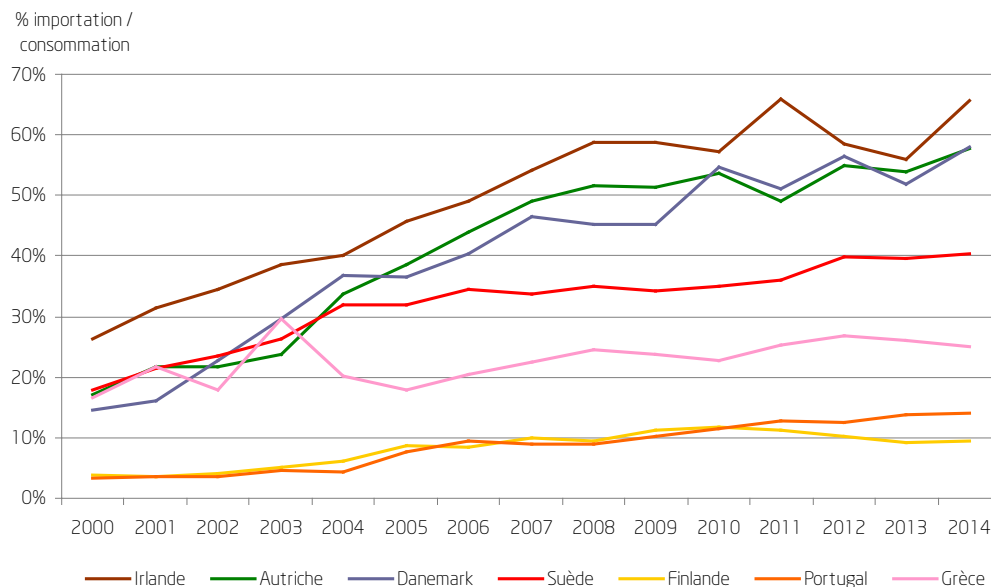
Figure 27 : Évolution de la part des importations de viandes et préparations dans la consommation de poulet en France, Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, Italie et Pologne, 2000-2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

Les pays aux marchés avicoles de dimension plus réduite que ceux cités précédemment ont connu également une progression du poids des importations dans leur consommation de poulet entre 2000 et 2014 (figure 31). Cette transition s'est faite de manière rapide et marquée en Irlande (progression des importations britanniques et néerlandaises), au Danemark (progression des importations suédoises) et en Autriche où ce rapport dépasse les 50 % depuis 2008. Depuis 2012, 40 % de la consommation suédoise de poulet est issue d'importations (danoises pour 2/3 des importations). En Grèce les importations représentent autour de 25 % de la consommation nationale de poulet depuis 2008 tandis que le poids des importations dans la consommation a régulièrement progressé au Portugal (2/3 des importations en provenance d'Espagne) jusqu'à atteindre environ 15 % en 2014.

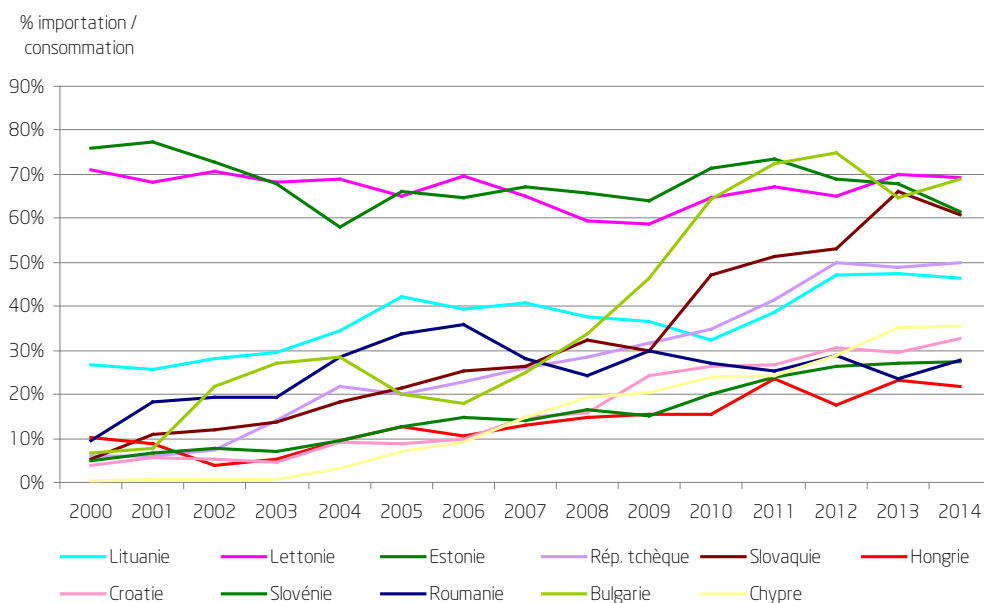
Figure 28 : Évolution de la part des importations de viandes et préparations dans la consommation de poulet en Irlande, Autriche, Suède, Finlande, Grèce, au Portugal, Danemark, 2000-2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

Dans les nouveaux États membres, la situation a évolué de manière très marquée depuis l'accession de ces pays au marché communautaire et notamment en Bulgarie (bénéficiant à la Pologne, la Roumanie, la Grèce, l'Allemagne et les Pays-Bas) et en République tchèque (forte augmentation des importations en provenance de Pologne et intensification des échanges avec la Slovaquie).

Figure 29 : Évolution de la part des importations de viandes et préparations dans la consommation de poulet dans les nouveaux États membres, 2000-2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

La dynamique de la production de viande de volailles dans les entreprises de transformation des différents États membres repose sur la capacité de ces outils à s'approvisionner :

- « localement », auprès des élevages du pays dans lequel sont situés les abattoirs. Cette capacité s'évalue notamment par les mises en place (MEP) dans les élevages avicoles ;
- auprès d'élevages d'autres États membres en volailles vivantes adultes destinées à l'abattage.

L'analyse de ces deux aspects de l'approvisionnement des outils de transformation européen est l'objet de la partie suivante.

La place des échanges en vif dans la production de volailles dans l'Union européenne

Cette partie est consacrée à l'analyse des échanges de volailles vivantes au stade de l'élevage que ce soient les poussins entrant dans les élevages pour être mis en place ou bien les volailles finies sortant de ces élevages pour être abattues incluant les poulets destinés spécifiquement à la production de viande (souche chair) ou les poules réformées à la fin de leur cycle de production d'œufs. Les données présentées ci-après sont basées sur les exportations des pays déclarants : les importations d'un pays donné correspondent donc à la somme des exportations des autres pays vers ce pays donné.

Les statistiques douanières européennes permettent de distinguer plusieurs types de poussins en fonction de leur destination et de leurs souches (figure 10). Les analyses suivantes sont basées sur des codes douaniers relatifs aux poussins destinés à la mise en place (MEP) correspondant au code 0105 11 99.

Tableau 10 : Nomenclature douanière des poussins et dindonneaux en NCB

Code douanier NCB	Libellé	Interprétation
0105 11 11	Coqs et poules femelles de sélection et multiplication d'un poids < 185 g - souche ponte	Poussins de souche ponte futurs parentaux et grand-parentaux
0105 11 19	Coqs et poules femelles de sélection et multiplication d'un poids < 185 g - autres	Poussins de souche chair futurs parentaux et grand-parentaux
0105 11 91	Autres coqs et poules d'un poids < 185 g - souche ponte	Poussins de souche ponte pour mise en place
0105 11 99	Autres coqs et poules d'un poids < 185 g - autres	Poussins de souche chair pour mise en place

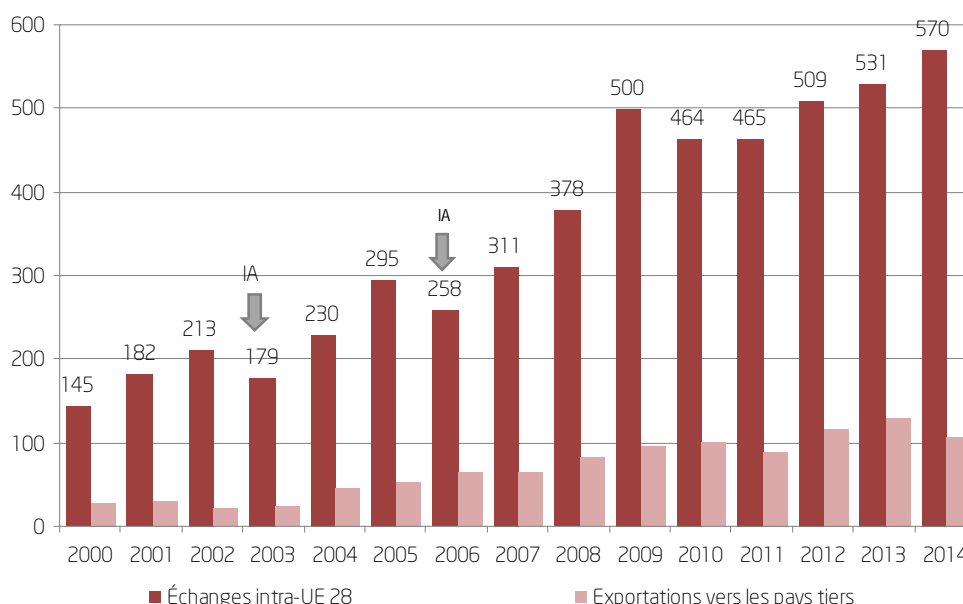


Les échanges permettent de calculer les mises en place de poussins, destinés à la production de volaille de chair ou à la ponte, dans les élevages suivant la formule : MEP = Éclosions + Importations - Exportations.

> Une progression des exportations de poussins de souche chair au sein du bassin nord européen jusqu'en 2009 puis dans les nouveaux États membres

Sur la période allant de 2000 à 2014, les exportations de poussins de race chair destinés à la MEP au sein de l'Union européenne ont fortement progressé passant de moins de 150 millions à près de 560 millions (figure 30). Cette croissance des échanges a été quasi continue de 2000 à 2009 à l'exception des deux épisodes d'influenza aviaire de 2003 (Pays-Bas, Belgique et Allemagne) et 2006 (ensemble de l'Europe).

Figure 30 : Évolution des exportations de poussins de race chair destinés à la MEP au sein de l'Union européenne, 2000-2014
millions de têtes



Note : IA = épisodes d'Influenza aviaire en Europe

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

Sur la période 2000-2014, les exportations au sein de l'Union européenne ont crû quasiment au même rythme que les exportations de l'Union européenne vers les pays tiers : 10 % par an en moyenne avec une phase de progression rapide de l'ordre de 13 % par an de 2000 à 2009 puis un ralentissement après 2009 (+ 3 % par an en moyenne de 2010 à 2014).

Les principaux États membres contributeurs à l'augmentation des exportations de poussins de chair en valeur absolue ont été les Pays-Bas et la Belgique, la République tchèque, le Portugal, la Hongrie et l'Allemagne (tableau 11). Parmi ces pays, trois ont connu une croissance relative de leurs expéditions supérieure à la moyenne communautaire : le Portugal, la Hongrie et l'Allemagne. Malgré une progression des expéditions de 7 % par an, la position de la France a reculé sensiblement au sein de l'Union européenne. Enfin, les NEM ont pour la plupart (hormis la République tchèque déjà présente) initié des ventes de poussins de chair au sein de l'Union européenne au cours de la période comme la Bulgarie.

Par ailleurs, la partie droite du tableau 11 permet de mettre en évidence les liens forts existants dans le commerce intra-européen de poussins de souche chair. Ainsi près de 90 % des expéditions néerlandaises ont pour destination le marché allemand comme la quasi-totalité des expéditions portugaises sont destinées au marché espagnol. En revanche, moins de 40 % des expéditions françaises sont destinées à la seule Belgique (les expéditions françaises vers l'ensemble Belgique + Pays-Bas représentent 67 % des volumes de poussins de chair expédiés par la France en 2014).

Tableau 11 : Évolution des expéditions de poussins de race chair des États membres, vers l'Union européenne, 2000-2014

Millions de têtes

	2000	2014	PDM 2000 (%)	PDM 2014 (%)	Δ 00/14 (% p.a.)	Partenaire principal	Vol. 2014 exportés vers pays	% dans les expéditions intra-UE
Pays-Bas	48,9	185,7	34%	33%	10%	Allemagne	164,0	88%
Rép. tchèque	23,5	81,6	16%	14%	9%	Slovaquie	49,0	60%
Belgique	30,4	80,1	21%	14%	7%	Pays-Bas	51,3	64%
Portugal	0,8	43,4	1%	8%	33%	Espagne	43,3	100%
Hongrie	2,2	40,4	2%	7%	23%	Roumanie	34,2	85%
Allemagne	3,3	30,3	2%	5%	17%	Pays-Bas	15,4	51%
France	8,0	20,4	6%	4%	7%	Belgique	7,7	38%
Bulgarie		19,4	0%	3%	n.s.	Roumanie	18,9	97%
Danemark	6,4	17,5	4%	3%	8%	Pologne	13,6	78%
Slovaquie	0,0	10,4	0%	2%	71%			
Italie	5,4	10,4	4%	2%	5%	Roumanie	7,3	70%
Espagne	3,7	10,1	3%	2%	7%	Portugal	7,3	73%
Autres	12,0	19,8	8%	3%	4%			
TOTAL UE	144,6	569,7	100%	100%	10%			

Note : PDM = Parts de marché ou poids dans le total des échanges intra-UE

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

Les exportations à destination des pays tiers représentent 16 % (107,8 millions de poussins) du total (expéditions vers un autre État membre et exportations vers les pays tiers) des exportations de l'Union européenne, réalisé à près de 80 % par trois nouveaux États membres (Pologne, République tchèque et Hongrie) à destination des pays frontaliers de l'ex-URSS (Russie, Ukraine, Moldavie et Biélorussie) qui connaissent depuis plusieurs années un développement important de leur production avicole. Les importations en provenance des pays tiers sont quasiment inexistantes.

L'analyse des évolutions de sous-ensembles géographiques cohérents au sein de l'Union européenne est basée sur l'analyse des réseaux d'échanges de produits et la construction de graphes d'échanges (cf. annexe 6). Cette analyse a été traduite sous forme de carte (figure 31).

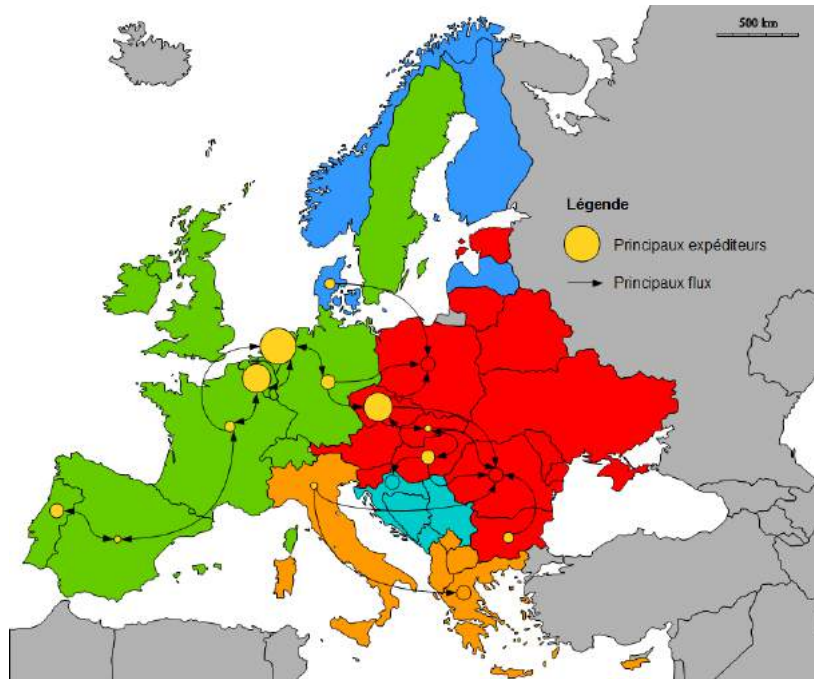
Cette carte permet de constater, d'une part, que les échanges de poussins de chair se font au sein de sous-ensembles géographiques cohérents (hormis pour la Suède) et, d'autre part, que certains pays tiers comme la Serbie, la Bosnie-Herzégovine, la Suisse ou encore la Biélorussie ou l'Ukraine sont intégrés dans l'espace européen des échanges de poussins de race chair. Les autres pays tiers comme la Russie ou les pays du Maghreb ne sont pas approvisionnés par des pays européens voisins mais par les grands opérateurs européens que sont l'Allemagne ou les Pays-Bas.

Une analyse plus fine de la matrice des échanges communautaires des poussins de chair (cf. annexe 5) permet de mettre en évidence trois grands sous-ensembles pertinents) : un sous-ensemble « bassin nord européen » (Benelux, Allemagne et France), un sous-ensemble « péninsule ibérique » (Espagne, Portugal et France) et un sous-ensemble Europe centrale et orientale (de la Pologne à la Bulgarie en passant par l'Autriche).

En 2014, un flux d'exportations de poussins de race chair relativement significatif (14 millions de têtes) a émergé entre le Danemark et la Pologne. Ce flux est probablement la conséquence du rachat du couvoir polonais Hama Plus (capacité de production de 80 millions de poussins d'un jour en 2014) par le danois DanHatch (capacité de production de 135 millions de poussins d'un jour), coentreprise des groupes coopératifs danois DLG et de Danish Agro (Hedegaard Foods, alimentation animale, etc.).



Figure 31 : Sous-ensembles des échanges de poussins de race chair pour MEP en Europe, 2013-2014



Note : la taille des cercles jaunes est proportionnelle aux volumes de poussins expédiés vers les autres États membres de l'UE. Seuls les flux représentant plus de 80 % du total des expéditions et plus de 1 million de têtes figurent sur la carte.

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

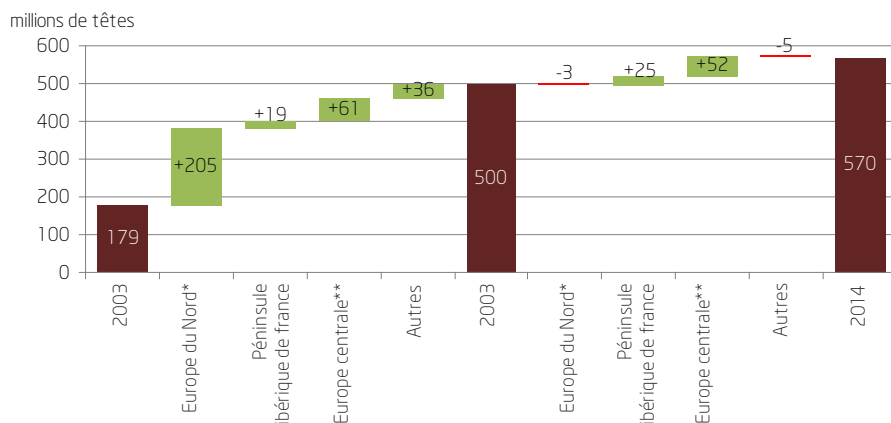
En 2014, les échanges au sein du bassin nord européen (Benelux, France et Allemagne) représentaient 50 % des échanges au sein de l'Union européenne comme en 2003 tandis que les échanges dans la péninsule ibérique (Espagne, Portugal et France) représentaient 10 % (contre 6 % en 2003) et les échanges au sein des pays d'Europe centrale et orientale 28 % (contre 23 % en 2003).

Les plus gros expéditeurs de poussins de chair au sein de l'Union européenne en 2014 étaient : les Pays-Bas (31 % du total, essentiellement vers l'Allemagne) et la République tchèque (15 %) suivi de la Belgique (14 %). Les principaux importateurs au sein de l'UE sont : l'Allemagne (31 % du total des importations) suivi de la Roumanie (16 %) et des Pays-Bas (14 %).

Entre 2003 et 2009, 63 % de la progression des échanges de poussins de chair sont dus à l'augmentation des échanges dans le bassin nord européen (+ 205 millions de têtes) et dans une moindre mesure aux échanges entre les pays d'Europe centrale et orientale (+ 61,2 millions de têtes). Entre 2009 et 2014, la croissance des échanges a été sensiblement moindre que durant la période 2003-2009 (+ 3 % par an) et la dynamique a changé de manière sensible : les échanges au sein de bassin nord européen ont légèrement reculé (- 3,4 millions de têtes) et les échanges en Europe centrale ont progressé (+ 52,4 millions de têtes). Seules les importations roumaines et les échanges entre l'Espagne, la France et le Portugal progressent de manière significative (figure 35).

Durant cette dernière période, le repli des échanges au sein du bassin nord européen résulte d'un net recul des expéditions de poussins de chair des Pays-Bas vers l'Allemagne (- 25 millions de têtes), tandis que la progression des échanges au sein de la zone « Europe centrale et orientale » provient d'un accroissement des expéditions de République tchèque vers la Slovaquie (+ 12 millions de poussins) ainsi qu'une forte progression des importations roumaines de poussins en provenance notamment de Hongrie (+ 26 millions de têtes) et de Bulgarie (+ 11 millions de têtes).

Figure 32 : Contribution des différents sous-ensembles aux évolutions des échanges de poussins de chair destinés à la mise en place sur les périodes 2003-2009 et 2009-2014



* Belgique, Pays-Bas, Allemagne et France

** Pologne République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Lituanie, Lettonie, Estonie

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

Au sein de l'Union européenne, un petit nombre de couples pays importateurs-pays exportateurs se sont mis en place et représentent une part significative des échanges : Allemagne / Pays-Bas, République tchèque / Slovaquie ou encore Espagne / Portugal.

> Évolution des mises en place de poussins de race chair dans les principaux pays de l'UE

Les données statistiques relatives à l'activité des couvoirs (production d'œufs à couver et éclosions de poussins) ne sont pas disponibles pour un certain nombre de pays européens. L'analyse suivante se focalise sur les principaux pays pour lesquels ces données sont accessibles : France, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Royaume-Uni, Irlande, Belgique, Autriche, Finlande, Espagne, Italie, Pologne, Lituanie, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie et Croatie.

La part de poussins importés dans les poussins mis en place dans les pays du Benelux est conséquente (cf. tableau 12) : de l'ordre de 20 % pour l'Allemagne et les Pays-Bas et 15 % pour la Belgique. Cette forte proportion est le résultat de flux d'échanges croisés entre ces pays appartenant à un même bassin de production avicole allant de la Basse-Saxe (Allemagne) au nord du bassin parisien (région Nord-Pas-de-Calais).

La Roumanie présente également une part élevée de poussins de chair importés utilisés dans ses mises en place, probablement du fait d'investissements d'opérateurs étrangers dans le maillon élevage tandis que le maillon multiplication / accoupage roumain reste sous dimensionné pour répondre aux besoins d'une filière en développement.



Tableau 12 : Mises en place de poussins de race chair dans les États membres de l'Union européenne, 2014
millions de têtes

Pays	Éclosions	Importations	Exportations	MEP	% importations / MEP
R.-Uni	937,4	1,2	3,3	935,3	0 %
France	898,4	29,9	21,1	907,1	3 %
Pologne	926,9	32,0	65,5	893,4	4 %
Allemagne	673,6	174,1	31,6	816,0	21 %
Espagne	614,4	46,7	11,6	649,5	7 %
Italie	435,3	2,1	13,1	424,2	0 %
Pays-Bas	483,3	76,1	185,8	373,6	20 %
Roumanie	166,8	86,5	3,8	249,5	35 %
Portugal	248,3	7,5	43,8	212,0	4 %
Belgique	219,5	24,5	83,0	161,0	15 %
Hongrie	195,5	7,8	54,8	148,6	5 %
Rép. Tchèque	210,5	8,4	94,0	124,9	7 %
Danemark	135,2	1,3	17,5	119,0	1 %
Irlande	73,6	0,2	0,0	73,8	0 %
Finlande	66,6	0,4	0,0	67,0	1 %
Autriche	69,8	3,6	9,2	64,2	6 %
Lithuanie	50,4	5,2	0,4	55,2	9 %
Slovaquie	9,5	52,1	11,0	50,6	n.s.
Croatie	48,1	2,9	5,6	45,5	6 %
Bulgarie	63,7	0,3	19,4	44,6	1 %
Lettonie	17,8	0,0	0,0	17,8	0 %

Note : pour le Danemark, donnée 2013 issue du rapport annuel DanHatch, unique couvoir produisant des poussins d'1 jour de souche chair dans le pays.

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat et sources nationales

La figure 33 présente les évolutions du bilan (éclosions/production, mises en place/utilisation) des mises en place des poussins de race chair dans les principaux pays avicoles de l'UE et permet de visualiser une croissance dans l'ensemble de ces pays ; progression plus soutenue après 2008 dans les pays de l'UE-15 (France, Pays-Bas, Allemagne, Espagne et Italie). Ces évolutions sont globalement similaires à celles de la production étudiées au chapitre précédent.

Trois années ont été retenues :

- 2004 marquant l'intégration des principaux nouveaux États membres « avicoles » dans l'Union européenne
- 2008 : année précédant la crise économique mondiale débutée en fin d'année
- 2014 : dernière année complète disponible

Entre 2008 et 2014, la progression française est en partie imputable au développement, jusqu'en 2013, de la filière poulet export (poulet destiné à être exporté congelé vers les pays du Proche et Moyen-Orient, avec restitutions jusqu'en juillet 2013) tandis que le rebond de la production britannique est probablement lié à une dévaluation de la livre (par rapport à l'euro et au dollar) renchérissant les importations et stimulant les exportations dans un contexte de restrictions budgétaires pour les ménages favorisant une viande peu chère comme le poulet.

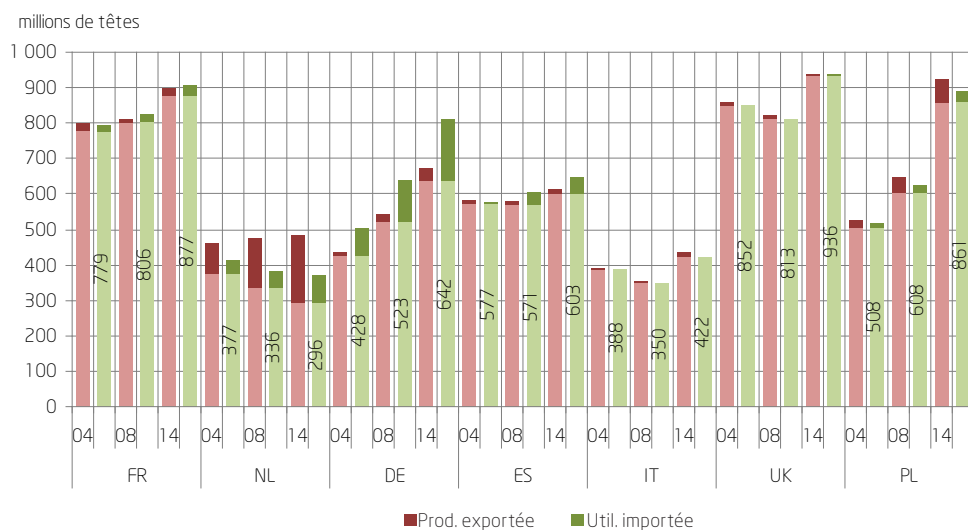
Les progressions les plus significatives des mises en place de poussins de souche chair ont eu lieu :

- en Allemagne ; + 133 millions de poussins entre 2004 et 2008 et + 175 millions de poussins entre 2008 et 2014, ce pays devenant autosuffisant en volailles de chair à partir de 2010
- en Pologne ; + 109 millions de têtes entre 2004 et 2008 et + 266 millions de têtes entre 2008 et 2014, pays autosuffisant de longue date en volailles de chair.

Ces deux pays ont connu un développement rapide et soutenu de leur production de volailles de chair entre 2000 et 2014. Pour l'Allemagne, il s'est traduit par le passage d'un déficit structurel de la production par rapport à la consommation à un léger excédent tandis que la Pologne, dont la production était déjà structurellement excédentaire, a renforcé significativement sa position sur le marché communautaire à travers ses expéditions de viandes et préparations à base de volailles.

Pour l'ensemble des principaux pays avicoles de l'UE hormis le Royaume-Uni, l'Italie et la France, cette croissance des mises en place s'est accompagnée d'une augmentation du poids des importations de poussins : 11 % en 2004 aux Pays-Bas contre 20 % en 2014, 16 % en 2004 en Allemagne contre 21 % en 2014, 5 % en Belgique en 2004 contre 15 % en 2014, 1 % en Espagne en 2004 contre 8 % en 2014 et 2 % en 2004 pour la Pologne contre 4 % en 2014.

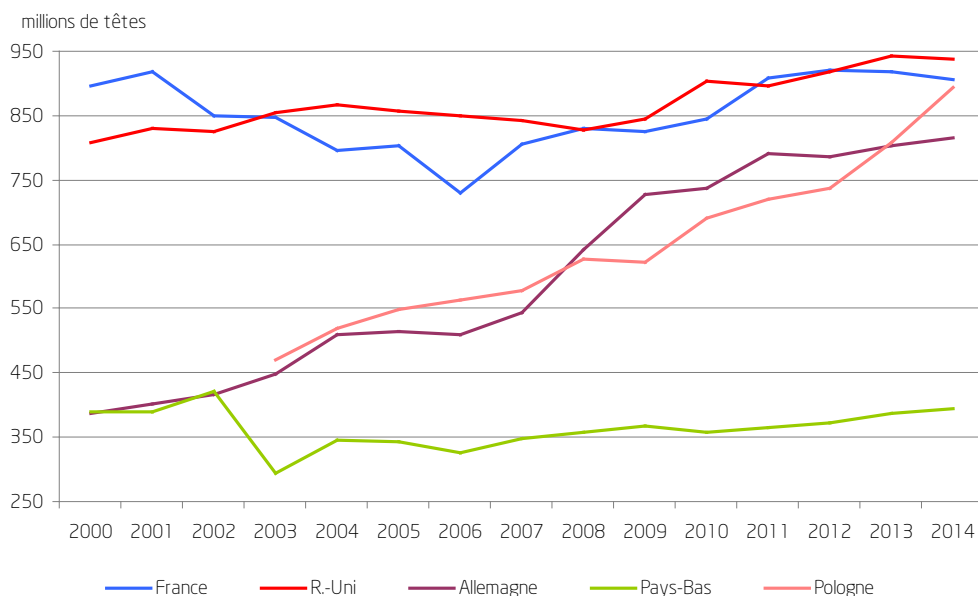
Figure 33 : Évolution du bilan des poussins de race chair dans les principaux pays avicoles de l'Union européenne, 2004, 2008 et 2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

Le Royaume-Uni, la France et la Pologne se situent sensiblement au même niveau de mises en place annuel : 900 millions de poulets de chair en 2014, tandis que l'Allemagne suit de près avec plus de 800 millions de poulets de chair mis en place en 2014. Cependant si l'on considère la dynamique sur les 10 dernières années (figure 34), le Royaume-Uni, la France ainsi que l'Allemagne semblent être arrivés à une stabilisation des mises en place de poulet depuis 2010/2011 tandis que le secteur de l'élevage polonais continue de croître rapidement.

Figure 34 : Évolution des mises en place de poussins de race chair en Allemagne, France, Pologne et au Royaume-Uni, 2004-2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

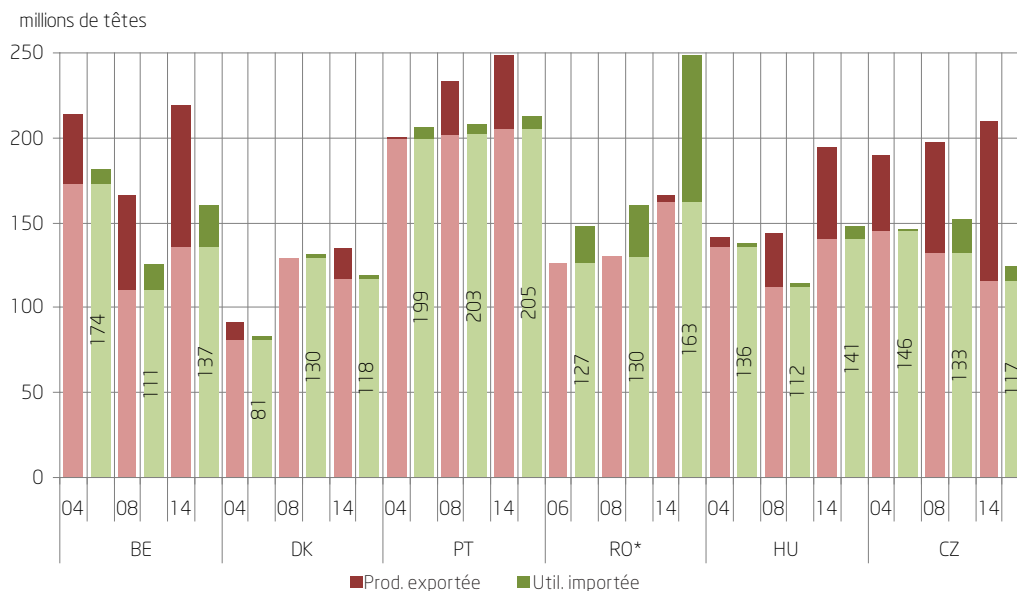


Globalement les évolutions des mises en place dans les pays avicoles moins importants de l'Union européenne reflètent également une croissance soutenue avec néanmoins des situations contrastées :

- un recul des mises en place en 2014 par rapport à 2008 pour la République tchèque, l'Irlande et la Bulgarie ;
- un rebond des mises en place entre 2008 et 2014 en Belgique, Hongrie, Croatie ;
- une très forte progression des mises en place en Roumanie entre 2008 et 2014 : + 88 millions de têtes dont près des deux tiers provenant d'une croissance des importations de poussins.

L'évolution en Roumanie est susceptible de traduire soit des investissements étrangers (hongrois, tchèques ou bulgares) dans l'élevage roumain et une modernisation des structures d'élevage dans le pays, soit un réel déficit sur le secteur de l'accoupage en Roumanie dont le développement n'a pas suivi la progression de la production de volailles.

Figure 35 : Évolution du bilan des poussins de race chair en Belgique, au Danemark, Portugal, Roumanie, Hongrie et République tchèque, 2004, 2008 et 2014

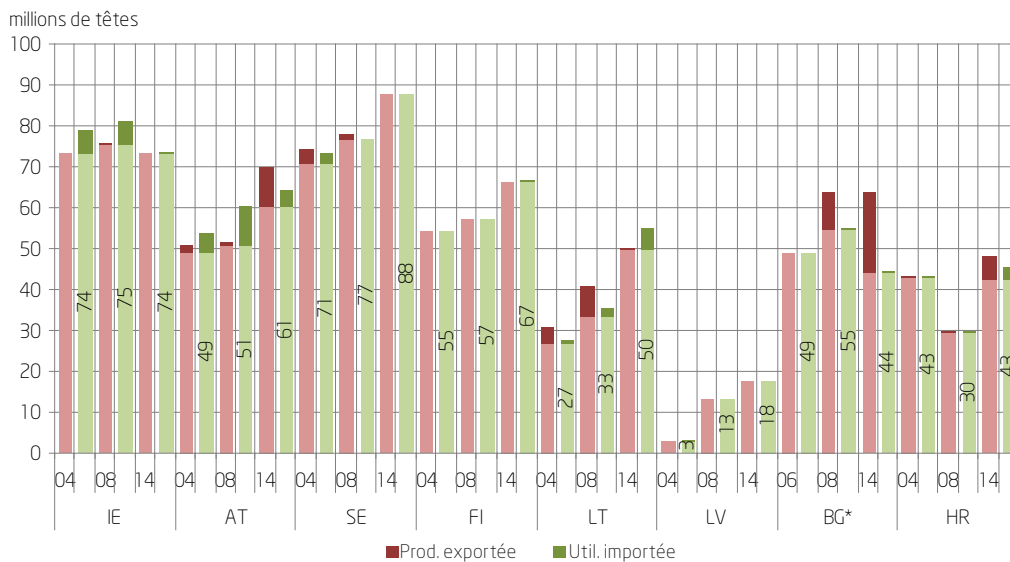


* données 2004 non disponibles et remplacées par données 2006

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

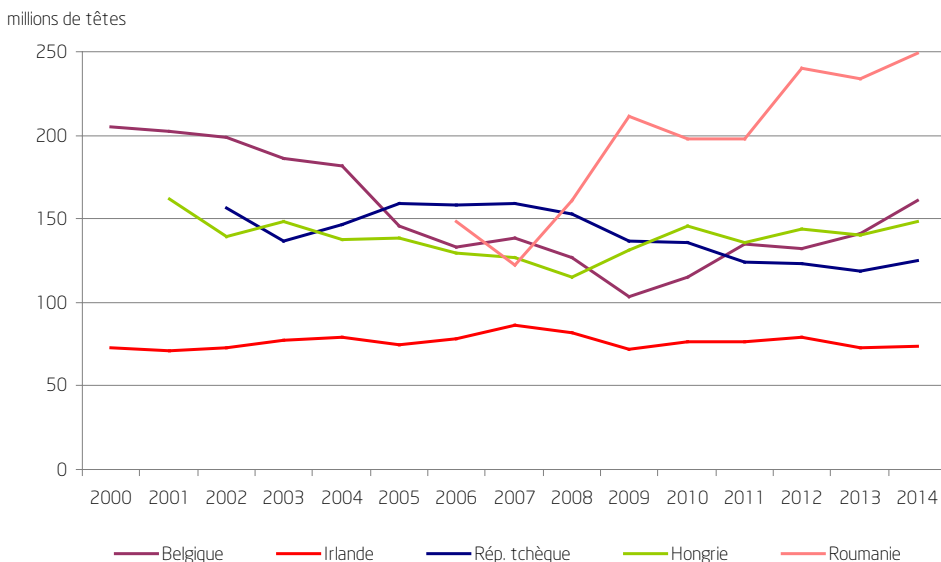
En Belgique, la production de poulet de chair s'est sensiblement redressée à partir de 2009 après une période de recul continu, situation qu'a connue la Hongrie mais de manière moins marquée. Le recul de la production de poulet en République tchèque est surtout intervenu avant 2007 avant que les mises en place se stabilisent autour de 120 millions de têtes/an depuis 2011. Enfin, les mises en place en Roumanie se sont très fortement développées depuis l'intégration de ce pays au sein de l'Union européenne, doublant son niveau en 8 ans.

Figure 36 : Évolution du bilan des poussins de race chair dans les autres pays de l'Union européenne, 2004, 2008 et 2014



* données 2004 non disponibles et remplacées par données 2006
 Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

Figure 37 : Évolution des mises en place de poussins de race chair en Belgique, Irlande, République tchèque, Hongrie et Roumanie, 2004-2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

Depuis l'intégration des pays d'Europe Centrale et Orientale au sein de l'Union européenne, la production de poulet de chair s'est légèrement déplacée à l'est de l'espace communautaire. En 2004, les pays de l'UE-15 représentaient 78 % des mises en place de poulets de chair tandis qu'en 2014, ils ne représentent plus que 73 %, du fait d'une croissance plus rapide dans les nouveaux États membres (+ 3,8 % par an entre 2004 et 2014) que dans les pays d'Europe occidentale (+ 1,4 % par an).

La part d'importations dans les mises en place de poussins a progressé entre 2004 et 2014, tant dans les pays de l'UE-15 que dans les NEM, passant de 5 % à 9 % avec une progression un peu plus rapide dans les NEM. Ainsi, certains pays comme la Slovaquie et la Roumanie sont très largement dépendants d'importations de poussins de chair.



Les échanges de poussins destinés à la mise en place (hors futurs reproducteurs / multiplicateurs) se sont considérablement développés depuis le début des années 2000 en lien avec une interconnexion toujours plus forte entre filières européennes. Jusqu'en 2009, le bassin nord européen comprenant les pays du Benelux, l'Allemagne et la France a largement contribué à cette augmentation des échanges du fait de l'existence de barrières administratives (d'où une comptabilisation des échanges) au sein d'une zone cohérente de production avicole allant du nord du bassin parisien à la Basse-Saxe en passant par la Belgique et les Pays-Bas. Depuis 2010, les échanges se développent davantage à l'est de l'Union européenne avec un renforcement des exportations de l'Allemagne vers la Pologne et un accroissement des besoins en poussins en Roumanie (importations), lié au développement d'une aviculture industrielle.

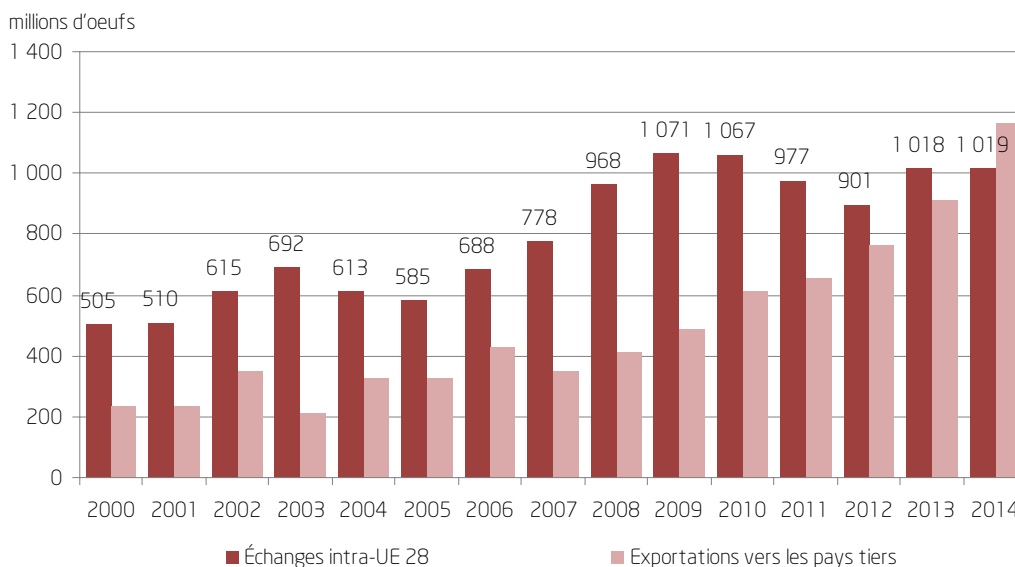
Les échanges d'œufs à couver de gallus

L'analyse des échanges d'œufs à couver (OAC) vient compléter celle des poussins : les échanges se faisant soit sous forme de poussins prêts à être mis en place dans les élevages, soit sous forme d'œufs à couver, incubés dans les couvoirs du pays de destination puis in fine, soit réexportés, soit mis en place dans les élevages du pays.

Compte tenu des limites de la nomenclature douanière (NC8 : 0407 11 00 depuis 2012), il n'est pas possible de distinguer les échanges d'OAC aussi finement que ceux de poussins (ponte / chair et poussins de sélection et multiplication poussins destinés à la mise en place).

La figure 38 met en évidence la progression soutenue des exportations d'OAC entre pays de l'Union européenne de 2000 à 2009 (+ 8 % par an en moyenne) suivi d'une phase de recul entre 2009 et 2012 puis de stabilisation en 2013 et 2014. Par ailleurs, les exportations d'OAC vers les Pays tiers ont régulièrement progressé depuis 2008 pour dépasser les exportations vers les États membres en 2014.

Figure 38 : Évolution des exportations d'œufs à couver de gallus au sein de l'Union européenne, 2000-2014

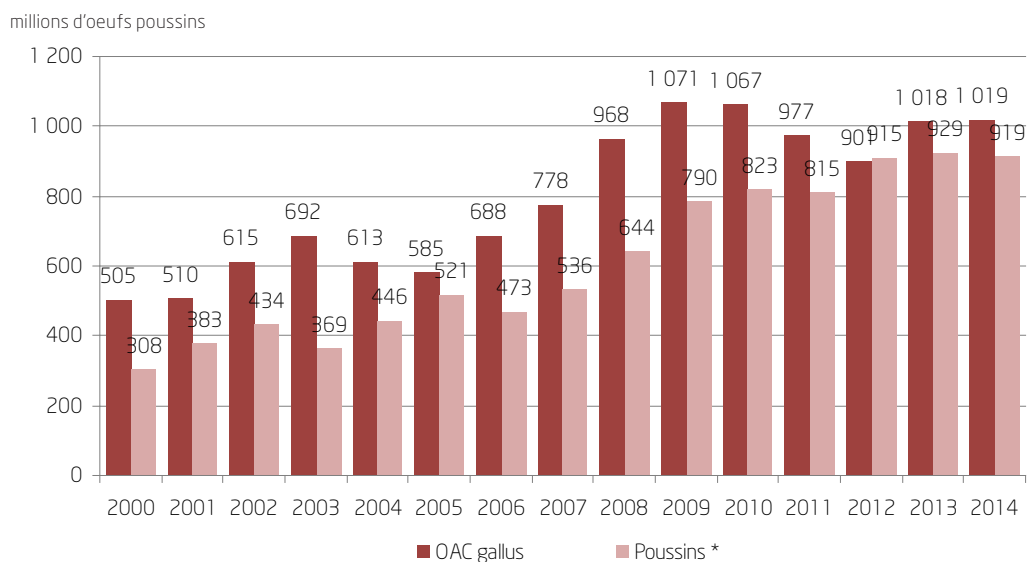


Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

Entre 2008 et 2014, la progression des exportations d'OAC de gallus vers les Pays tiers s'est faite principalement vers la Russie (75 % de la progression des exportations vers les Pays tiers), en lien avec le rapide redéveloppement de la production avicole dans le pays, et les pays du Proche et Moyen-Orient (Irak, Arabie Saoudite et Turquie).

Au sein de l'Union européenne, les exportations de poussins sont désormais aussi importantes que celles d'OAC alors qu'elles ne représentaient que 40 % du total OAC + poussins jusqu'en 2003 (cf. figure 39).

Figure 39 : Comparaison des exportations d'œufs à couver et de poussins (Gallus domesticus) au sein de l'Union européenne, 2000-2014



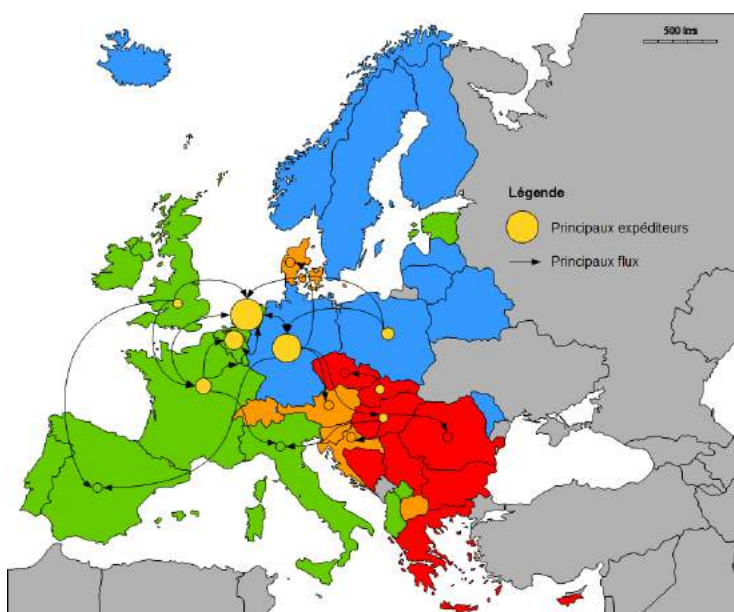
* tous types de poussins : chair, ponte, sélection et multiplication, destinés à la mise en place

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

L'analyse des échanges d'OAC a permis de déterminer des sous-ensembles de pays échangeant préférentiellement entre eux différents sensiblement des sous-ensembles observés dans les échanges de poussins de chair et destinés à la ponte. Au sein de l'Europe, trois grandes zones d'échanges d'OAC se distinguent (cf. figure 40) :

- une zone Europe de l'Ouest incluant les Îles britanniques, la péninsule ibérique, la France, la Belgique et l'Italie ;
- une zone autour de la mer Baltique incluant l'Allemagne, la Pologne, les Pays Baltes et la Scandinavie à l'exception du Danemark ;
- une zone regroupant les pays d'Europe centrale et méridionale allant de la République tchèque à la Grèce.

Figure 40 : Carte des sous-ensembles des échanges d'OAC de gallus en Europe, 2013-2014



Note : la taille des cercles jaunes est proportionnelle aux volumes de poussins expédiés vers les autres États membres de l'UE. Seuls les flux représentant plus de 80 % du total des expéditions et plus de 1 d'OAC figurent sur la carte.

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

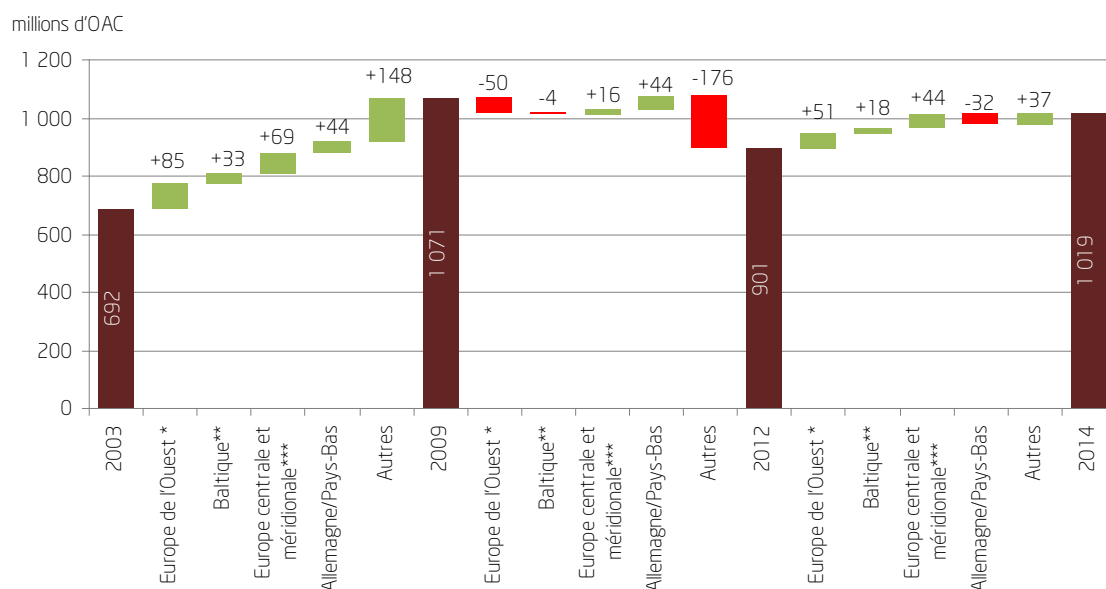


En 2014, les principaux expéditeurs d'OAC vers d'autres États membres étaient les Pays-Bas et l'Allemagne (respectivement 19 % et 18 % des volumes) suivis de la Belgique (11 %) et de la France (9 %). Ces pays sont également les principaux importateurs d'OAC en provenance de l'UE avec 26 % des volumes pour les Pays-Bas, 14 % pour l'Allemagne, 10 % pour la Belgique et 6 % pour la France. La figure 44 permet de visualiser l'évolution des échanges au sein de chaque zone définie ci-dessus auxquelles ont été rajoutés, compte tenu de leur importance, les échanges entre l'Allemagne et les Pays-Bas (exportations de l'Allemagne vers les Pays-Bas et exportations des Pays-Bas vers l'Allemagne).

Entre les périodes 2003-2009 et 2009-2012, les grandes variations d'échanges d'OAC ont été principalement liées au développement d'expéditions de la Pologne vers les pays d'Europe centrale (Roumanie, Bulgarie, Hongrie et Slovaquie) puis au repli de ces expéditions entre 2009 et 2012. Le fort développement de l'aviculture polonaise et dans les pays de l'ex-URSS limitrophe ont réorienté les flux polonais. De plus, la baisse constatée des échanges d'OAC entre 2009 et 2012 est également le résultat du fort recul des importations allemandes en provenance de France, d'Italie, du Royaume-Uni, du Danemark et de Hongrie lié, d'une part, au développement de la production d'OAC allemande et, d'autre part, au ralentissement de la croissance de la demande alors que le rythme de croissance des productions avicoles allemandes ralentissait.

Les flux entre l'Allemagne et les Pays-Bas se sont développés jusqu'en 2012 avant de régresser légèrement tandis que les échanges au sein de la zone Europe centrale et méridionale se sont développés sans discontinuer depuis 2000.

Figure 41 : Contribution des différents sous-ensembles aux évolutions des échanges d'OAC de Gallus sur les périodes 2003-2009 et 2009-2014



* Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France, Espagne, Portugal, Royaume-Uni, Irlande, Italie, Estonie

** Allemagne, Pologne, Suède, Finlande, Lettonie, Lituanie

*** République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Grèce, Chypre

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

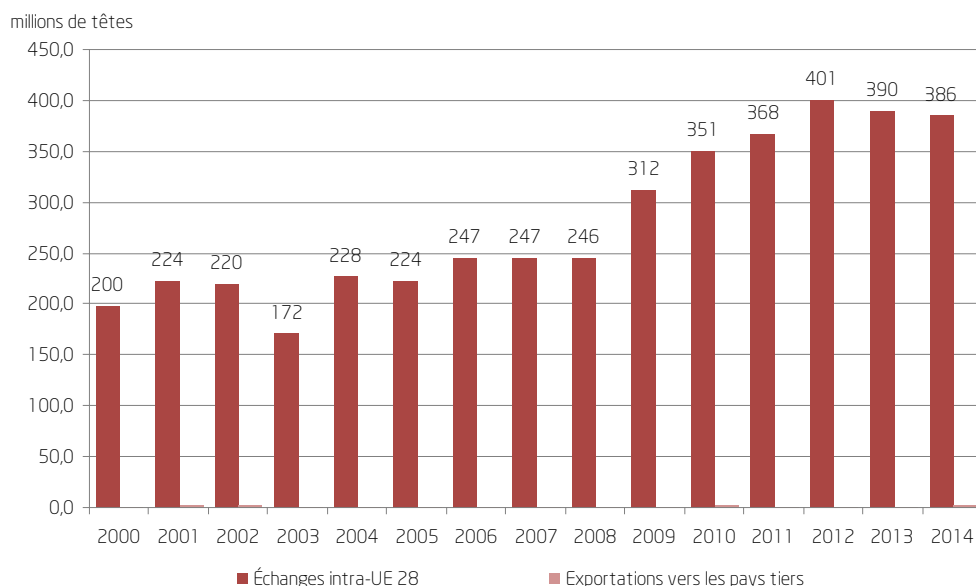
En complément des échanges d'œufs à couver ou de poussins entrant dans les élevages, il convient d'examiner la dynamique des échanges de volailles sortant de ces élevages européens à destination des abattoirs.

> Les échanges de Gallus adultes vivants initialement concentrés dans le bassin nord européen se développent en Europe centrale

Contrairement aux poussins, les statistiques européennes ne permettent pas de distinguer les échanges de Gallus adultes « poulet de chair », « poulettes adultes prêtes à pondre » et « poules de réforme ». Depuis 2007, un seul code NC8 couvre les différents types (0105 94 00 – Gallus vivants d'un poids supérieur à 185 g). Nous avons interprété ce code douanier comme étant des poulets prêts-à-abattre (PA). Les échanges permettent de calculer la production indigène brute, indicateur de la production des élevages avicoles du pays considéré, par la formule : PIB = Abattages (poulets de chair et poules de réformes) + Exportations – Importations.

Les exportations de poulets vifs ont crû de près de 5 % par an en moyenne durant la période 2000-2014 avec une phase de croissance modérée de 2000 à 2005 (+ 2 % par an en moyenne), suivie d'une période de stabilité de 2006 à 2008, avant de connaître une phase de croissance soutenue de 2009 à 2012. En 2013 et 2014, les échanges de poulets vivants ont eu tendance à se contracter, principalement entre les pays du Benelux et l'Allemagne.

Figure 42 : Évolution des exportations de poulets adultes au sein de l'Union européenne, 2000-2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

En 2014, les principaux exportateurs de poulets vifs représentaient 90 % des volumes expédiés au sein de l'UE : l'Allemagne (194 millions de têtes), les Pays-Bas (80 millions de têtes), la France (30 millions de têtes), la Belgique (18 millions de têtes) et dans une moindre mesure la République tchèque et la Slovaquie (13 millions de têtes chacun). Les principaux pays importateurs, représentant 91 % des volumes introduits au sein de l'UE, étaient les Pays-Bas (209 millions de têtes), la Belgique (66 millions de têtes), l'Allemagne (52 millions de têtes) et la Pologne (23 millions de têtes).

La place des Pays-Bas au cœur du bassin de production Nord européen, la présence de grands groupes européens et la densité d'outils de part et d'autre des frontières (cf. figure 43) induisent d'importants échanges de volailles vivantes, les outils présents sur un territoire pouvant contractualiser avec des éleveurs situés dans une région limitrophe étrangère.



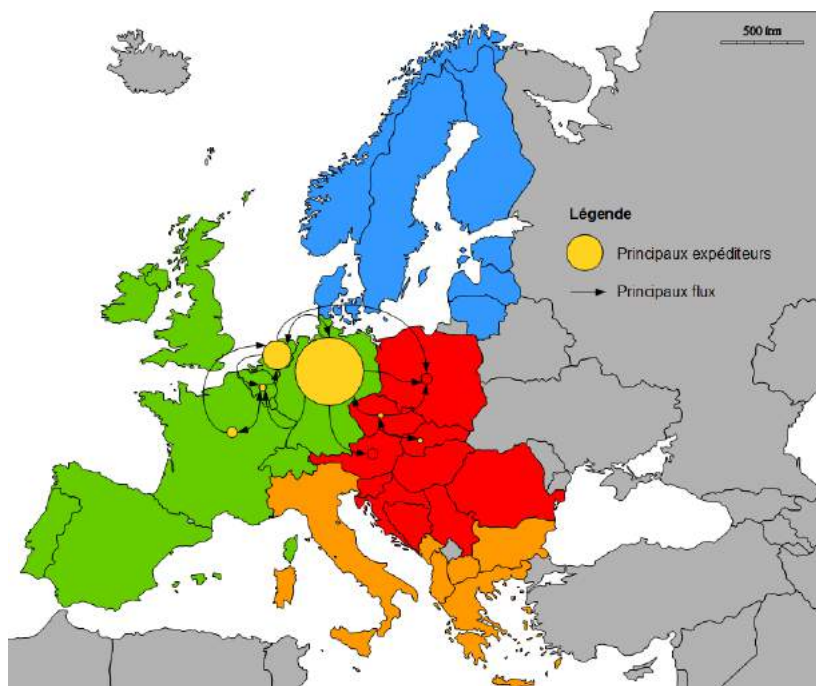
Figure 43 : Localisation des principaux abattoirs de volailles en Belgique, aux Pays-Bas et dans le Nord-Ouest de l'Allemagne, 2015



Note : Bleu = Plukon, Orange = PHW, Rouge = Storteboom, Vert = Heidemark, Marron = Rothkoetter, Rose = Sprehe
Source : Élaboration FranceAgriMer d'après liste des établissements autorisés et fond de carte Google Maps

La figure 44 fait apparaître des sous-ensembles d'échanges de poulets vivants cohérents. Par ailleurs, la Biélorussie et l'Ukraine qui appartiennent à l'ensemble est-européen pour les échanges de poussins (ponte et chair) ne présentent pas d'échanges de poulets adultes avec des pays membres de l'Union européenne contrairement aux pays des Balkans à la Suisse ou encore la Norvège. Comme pour les échanges de poussins, le sous-ensemble « Europe de l'Ouest » a été scindé en « Bassin nord européen » et « Péninsule ibérique » tandis que l'Autriche a été rattachée au sous-ensemble « Europe centrale et orientale » et que la Bulgarie n'y est pas intégrée.

Figure 44 : Carte des sous-ensembles des échanges de poulets vivants en Europe, 2013-2014

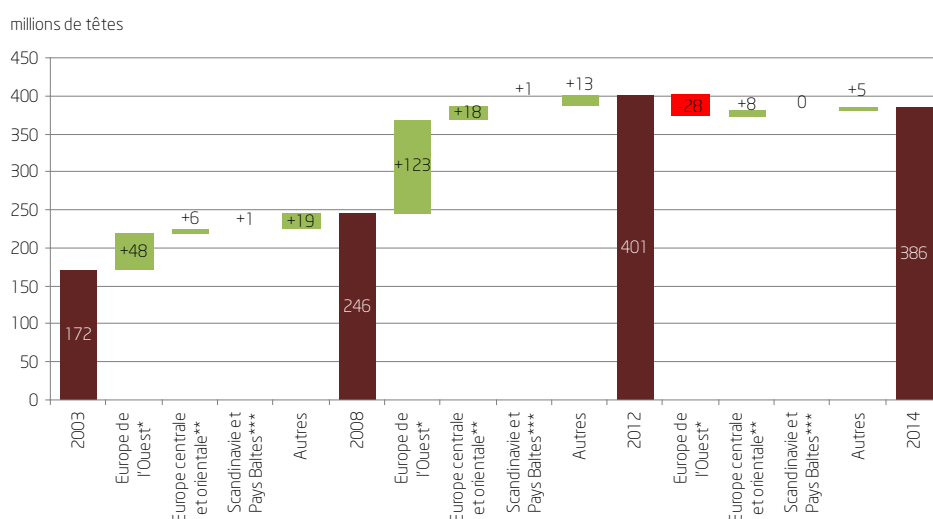


Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

La progression des échanges de poulets destinés à l'abattage entre 2003 et 2008 a principalement eu lieu au sein de la zone ouest-européenne et dans une moindre mesure au sein de la zone d'Europe centrale et orientale, situation qui s'est accentuée entre 2008 et 2012 avec une progression des échanges de plus de 123 millions de poulets en 4 ans au sein du bassin nord européen. Cette forte progression est certainement à mettre en parallèle avec la forte restructuration des opérateurs du bassin nord européen et notamment le rachat de l'Allemand Stolle par le néerlandais Plukon qui a favorisé les échanges entre les Pays-Bas et l'Allemagne ou encore la fermeture du principal abattoir de volailles du Nord-Pas-de-Calais, le site de Doux à Graincourt (62) en 2012 qui a accéléré le développement des expéditions de la France vers la Belgique voisine.

Entre 2012 et 2014, le recul des échanges de poulets vivants est essentiellement attribuable au recul des échanges au sein du sous-ensemble ouest-européen tandis que les échanges dans l'est et le centre de l'Europe continuent de progresser (figure 45). L'évolution des échanges au sein de l'ensemble ouest-européen, et en particulier du bassin nord européen, est liée au recul du recours aux importations par les abattoirs belges et néerlandais, la production de poulet par les élevages de ces deux pays étant en progression.

Figure 45 : Contribution des différents sous-ensembles aux évolutions des échanges de poulets vivants sur les périodes 2003-2009 et 2009-2014



* Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, France, Espagne, Portugal, Roy.-Uni, Irlande

** Pologne, République tchèque, Slovaquie, Roumanie, Hongrie, Autriche, Slovénie, Croatie

*** Danemark, Suède, Finlande, Estonie, Lettonie, Lituanie

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

> Évolution de la production indigène brute de volailles dans l'Union européenne

Les figures 46 et 47 illustrent l'évolution du bilan d'approvisionnement des poulets vivants destinés à l'abattage entre production indigène brute (production de poulets par les élevages du pays) et abattages (utilisation de la production de poulets).

Parmi les principaux pays producteurs de poulets de l'Union européenne, deux pays sont nettement exportateurs de poulets vivants : la France, principalement à destination de la Belgique (86 % des volumes expédiés par la France en 2014), et l'Allemagne vers les Pays-Bas (94 % des volumes en 2014). Les Pays-Bas et la Belgique sont donc fortement importateurs de poulets vivants abattus dans les outils de ces deux pays bien que leur production avicole nationale se soit significativement développée depuis 2008. En 2014, les importations de poulets vivants représentent 22 % des abattages aux Pays-Bas et 16 % en Belgique (contre 25 % en 2009) dans deux pays où les surfaces agricoles sont fortement contraintes par la densité des infrastructures urbaines.

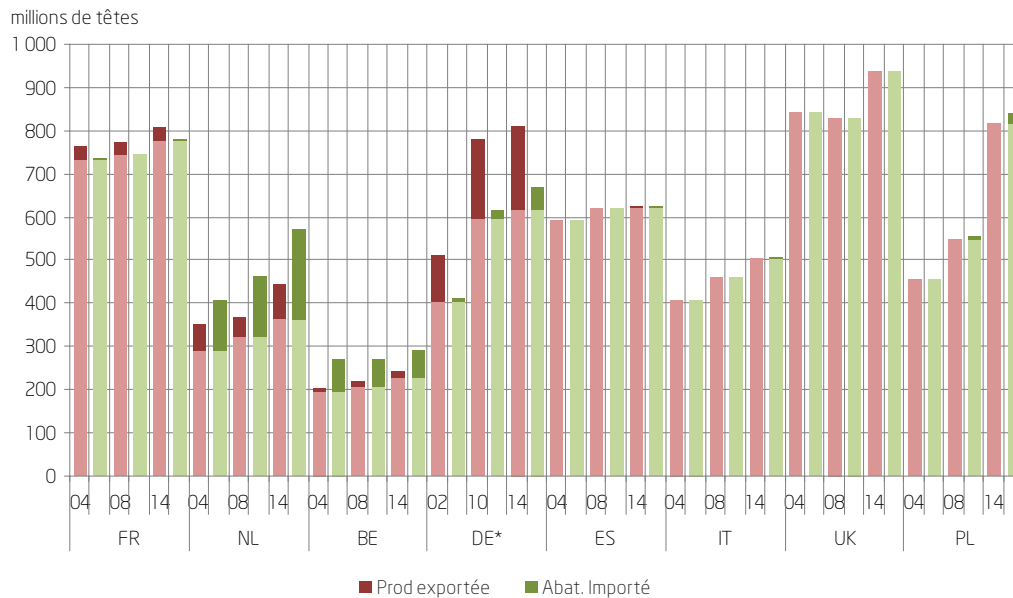
La Pologne a connu une très forte croissance de sa production de poulets entre 2008 et 2014 (+ 270 millions de têtes) mais parallèlement les importations de vif ont aussi crû de 17 millions de têtes, notamment en provenance de Slovaquie¹⁴. Durant cette période, les investissements dans les capacités de transformation en Pologne semblent avoir été plus importants que les investissements dans les élevages.

Les autres grands pays producteurs européens de poulet ont peu recours aux importations en vif : le Royaume-Uni par son caractère insulaire, l'Espagne et l'Italie importent, semble-t-il, principalement des poules de réforme en provenance de France.

¹⁴ Jusqu'en 2011, la production de poulets par les élevages slovaques suivait la tendance décroissante des abattages dans le pays puis la croissance des importations polonaises de poulets vivants en provenance de Slovaquie semble avoir inversé cette tendance.



Figure 46 : Évolution du bilan des poulets vivants dans les principaux pays avicoles de l'Union européenne, 2004, 2008 et 2014



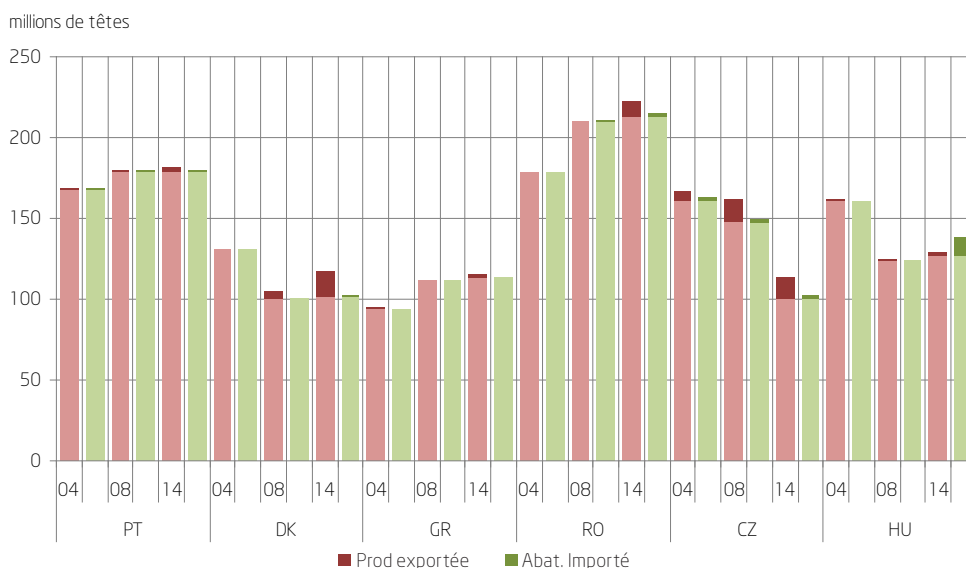
* données 2004 et 2008 non disponibles, remplacées respectivement par les données 2002 et 2010

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

Les autres pays producteurs de l'UE abattent globalement les volailles produites sur leur territoire, aux exceptions de l'Autriche qui a importé, en 2014, environ 10 % de ses besoins d'abattages du Danemark et de la République tchèque, exportateurs nets de poulets vivants.

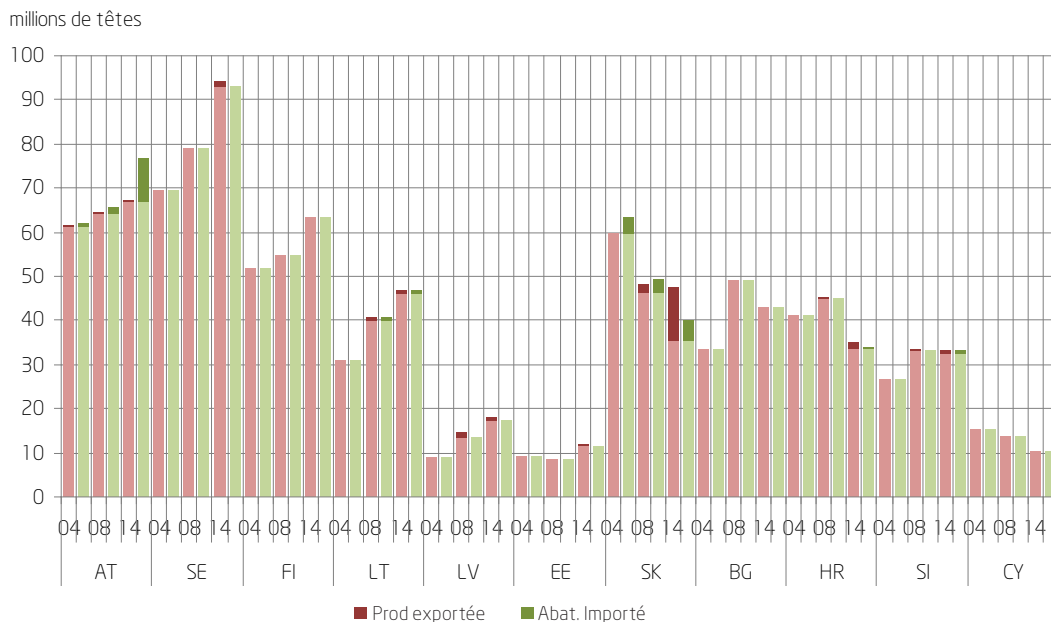
La République tchèque exporte principalement vers la Slovaquie (4,2 millions de têtes en 2014) et l'Allemagne (7,1 millions de têtes). La progression des exportations de poulets vivants de République tchèque vers la Slovaquie (1,3 million de têtes en 2006 contre 3 millions en 2008) pourrait être liée au rachat d'outils d'abattages slovaques par le conglomérat tchèque Agrofert (rachat de Cifer en 2006, Hyza et THP). Le Danemark a développé des exportations en vif vers les Pays-Bas (8,7 millions de têtes en 2014) et l'Allemagne (5,9 millions de têtes) à partir de 2008, dans un contexte où le différentiel de coût de main-d'œuvre dans l'industrie de la viande avait tendance à se creuser entre le Danemark et l'Allemagne.

Figure 47 : Évolution du bilan des poulets vivants au Portugal, Danemark, Grèce, Roumanie, République tchèque et Hongrie, 2004, 2008 et 2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

Figure 48 : Évolution du bilan des poulets vivants dans les autres pays de l'Union européenne, 2004, 2008 et 2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

> Conclusions sur les échanges de volailles de chair

L'analyse des échanges aux différents stades de la filière poulet de chair permet de mettre en évidence l'existence de zones privilégiées d'échanges au sein du marché européen. La figure 52 propose une synthèse des cartes présentées précédemment.

Les pays sont regroupés selon leur propension à échanger entre eux à la fois des poussins d'1 jour de race chair, des poulets et poules vivants prêts à abattre ainsi que des viandes et préparations de poulet. Quatre grandes zones ont été ainsi définies : Europe de l'Ouest, Europe de l'Est, Scandinavie et Europe du Sud. Certains pays forment une interface entre plusieurs zones comme la Bulgarie proche de l'Europe du Sud pour ses échanges de volailles vivantes (poussins et poulets vifs) mais davantage liée à l'Europe de l'Est pour ses échanges de viande. De même, la Finlande et les pays Baltes sont à l'interface entre la Scandinavie et l'Europe de l'Est.

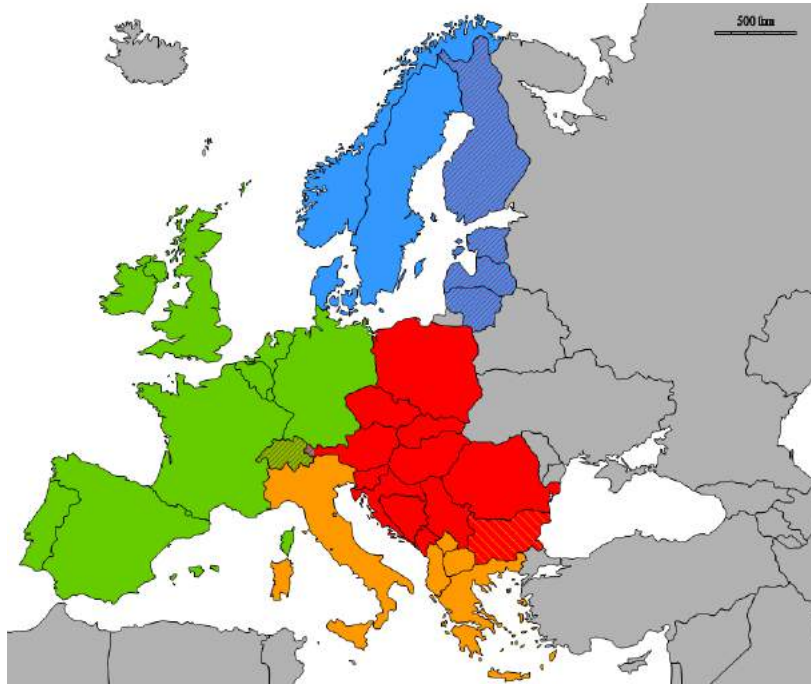
La principale zone d'échange est composée par la zone regroupant les Iles Britanniques, le Benelux, l'Allemagne, la France et la péninsule ibérique : 61 % du commerce intra-européen de poussin de chair, 81 % de celui de poulets et poules vivants et 56 % de celui de viandes et préparations se fait entre les pays de cette zone.

Les échanges commerciaux entre pays d'Europe de l'Est représentent 27 % des échanges intra-européens de poussins de chair d'1 jour, mais seulement 8 % et 10 % des échanges de volailles vivantes et de viandes de poulet.

Enfin, on peut noter l'importance des échanges entre pays de ces zones : 11 % des poussins de chair d'1 jour et des poulets vivants et 31 % des échanges de viandes et préparations.



Figure 49 : Carte des différents marchés du poulet de chair en Europe, 2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

Au cours de la période 2000-2014, deux pôles de production de volailles de chair dynamiques ont émergé en Europe :

- l'un transfrontalier, allant de l'Allemagne du Nord au nord de la France, en passant par les Pays-Bas et la Belgique. Ce bassin de production a su tirer profit d'avantages structurels comme la présence de grandes infrastructures portuaires permettant à la fois l'importation de matières premières destinées à l'alimentation des volailles (soja américain) ou de découpes de volailles destinées à la transformation (filets brésiliens). L'autre avantage réside dans la proximité de ce bassin de production avicole avec la zone la plus riche et densément peuplée d'Europe allant de Londres à Milan. Cette région a bâti un modèle industriel alliant standardisation des produits, massification des flux et automatisation des process. Cependant, le manque d'espaces agricoles (compétitions avec d'autres productions animales, urbanisation des terres, etc.) et la pression sociétale en matière d'environnement limitent le potentiel de développement des filières avicoles (et animales) dans ce bassin.
- l'autre centré sur la Pologne qui a utilisé les fonds structurels européens (SAPARD, Programmes Régionaux de Développement Régionaux, etc.) pour moderniser ses élevages et ses outils de transformation, tout en ayant une bonne disponibilité en matières premières destinées à l'alimentation animale et un coût de main-d'œuvre faible lui permettant d'être compétitive par rapport aux autres pays européens sur le maillon abattage-découpe.

En 2014, deux entreprises réalisent l'essentiel des abattages de volailles au Danemark : le groupe finlandais HKScan / Rose Poultry et Danpo filiale du suédois ScandiStandard¹⁵. En janvier 2015, HKScan a annoncé la restructuration de ses outils danois et le transfert de l'abattage-découpe de Skovsgaard sur le site de Vinderup. En parallèle, les exportations de poussins d'1 jour de race chair vers la Pologne et les exportations de poulets adultes vivants vers l'Allemagne et les Pays-Bas ont fortement progressé.

Cette situation semble similaire aux évolutions récentes dans le secteur porcin danois où le maillon « abattage-découpe » a connu une importante phase d'optimisation (restructuration d'outil, concentration d'entreprises, automatisation des outils de transformation) et où le maillon « naisseur » de la filière développe des flux d'exportations de porcelets à destination de l'Allemagne et de manière croissance vers la Pologne où les porcelets sont engraisés et abattus. Les contraintes environnementales liées à la densité d'élevage dans un pays à la superficie limitée et les coûts de main-d'œuvre élevés ainsi que la maîtrise de la génétique et des techniques d'élevages (sanitaires notamment) peuvent être des éléments explicatifs de ces évolutions.

Le basculement des productions de volailles de chair vers l'est de l'UE au cours de la période 2000-2014 a été principalement lié au développement de l'aviculture polonaise qui a su attirer des capitaux d'Europe occidentale (Allemagne, France, Scandinavie sur l'amont de la filière).

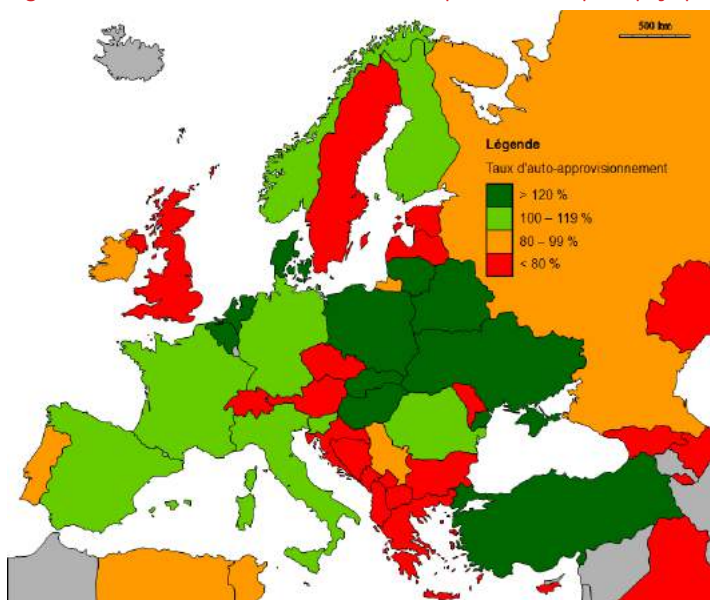
¹⁵ ScandiStandard est une société cotée suédoise dont les principaux actionnaires sont le fonds d'investissement CapVest (15 %) et la coopérative suédoise Lantmännen (13,5 %). Elle opère des outils en Suède, au Danemark et en Norvège.

La figure 50 permet de visualiser les taux d'autosuffisance (ratio production indigène brute / consommation) en poulet de chair de pays européens et périphériques. Certains pays, comme la Roumanie ou la France, importateurs nets de viandes et préparations de poulet peuvent avoir ainsi un taux d'autosuffisance supérieur à 100 % (situation d'excédent) du fait d'un solde du commerce de poulets vivants positif (exportations > importations).

Cette carte met en évidence :

- les pays ayant un fort excédent structurel, et donc exportateurs, situés au Benelux, au Danemark et principalement dans l'est de l'Europe ;
- les pays ayant un déficit structurel marqué : Royaume-Uni, Europe centrale et la péninsule balkanique ;
- les situations intermédiaires de pays en excédent ou déficit modérés. La Roumanie est passée d'un déficit structurel en 2010 à un léger excédent entre 2011 et 2013 avant de repasser en léger déficit structurel en 2014 (94 %).

Figure 50 : Carte des taux d'autosuffisance en poulet en Europe et pays périphériques, 2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat, sources nationales et USDA

Concernant leur amont, et notamment la production de poussins de chair, la quasi totalité des pays européens ont des capacités d'accoupage en adéquation avec leur capacités d'élevages (taux d'autosuffisance de 100 % ou légèrement supérieur en poussins de race chair).

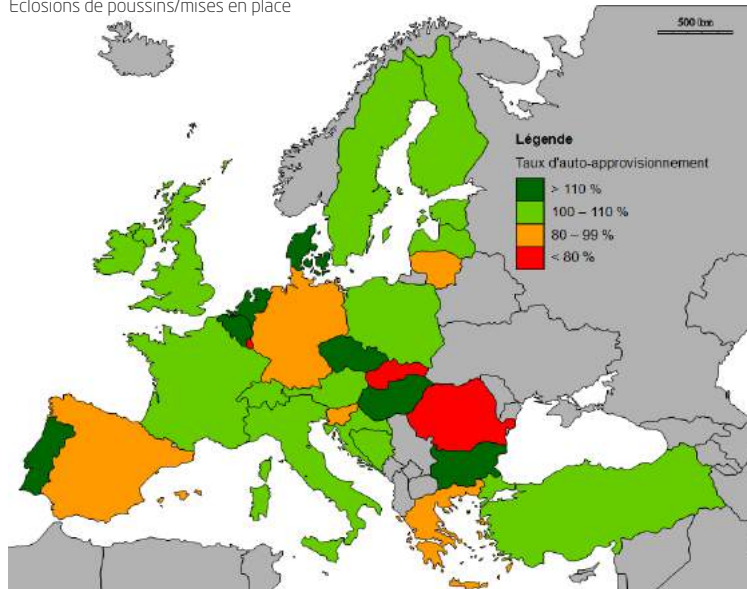
Un petit nombre de pays produisent des poussins d'1 jour pour leurs élevages mais également pour les élevages des autres pays européens voire pays tiers.

C'est le cas des Pays-Bas dont plus de 85 % des exportations sont destinées à l'Allemagne (164 millions de têtes en 2014), du Portugal qui exporte la quasi totalité des poussins d'1 jour vers l'Espagne (44 millions de têtes), du Danemark exportant vers la Pologne et de la Hongrie et la Bulgarie exportant vers la Roumanie et les pays tiers (Ukraine principalement).

Enfin, cinq États membres sont légèrement déficitaires sur leurs approvisionnements en poussins de chair mais fonctionnent généralement en binôme avec un pays voisin : l'Allemagne (importet des Pays-Bas), l'Espagne (Portugal), la Slovaquie (Croatie), la Lituanie (Pologne) et la Grèce (Italie).



Figure 51 : Carte des taux d'autosuffisance en poussins de race chair pour mises en place en Europe et pays périphériques, 2014
Éclousions de poussins/mises en place



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat et sources nationales

Le développement de flux d'animaux vivants entre l'Allemagne et les pays limitrophes a été permis notamment par une maîtrise sanitaire mais le système reste sensible en cas d'épizootie aviaire dans le bassin nord européen présentant une densité d'élevage élevée.

Analyse de la relation entre les prix de gros du poulet entier au sein de l'Union européenne

Les États membres communiquent de manière hebdomadaire les prix du poulet entier de classe A à la Commission européenne. L'analyse suivante vise à étudier les relations potentielles entre ces différents prix au stade de gros.

Les prix hebdomadaires pour l'ensemble des États membres (hors Croatie) ont été collectés sur la période allant de janvier 2007 à juin 2015 puis une moyenne arithmétique mensuelle a été calculée à partir des données hebdomadaires. Un coefficient de corrélation 2 à 2 a été calculé pour l'ensemble des données disponibles, aboutissant à la construction de la matrice figurant en annexe 11. Ces coefficients de corrélation sont une mesure de l'intensité du lien entre les prix du poulet dans les États membres : plus ils sont proches de 1 et plus les prix évoluent de manière coordonnée (même si leur niveau sont différents) et inversement.

Un graphique de représentation des liens entre les différents prix du poulet entier dans l'Union européenne a ensuite été construit sur le même principe que pour l'analyse des échanges intra-européens (cf. méthodologie en annexe) en ne conservant que les coefficients de corrélations supérieurs à 0,70. Le graphique résultant est proposé en annexe 12. Ce graphique a été traduit sous forme de carte.

Figure 52 : Carte des relations entre prix du poulet entier de classe A au sein de l'Union européenne, 2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Commission européenne

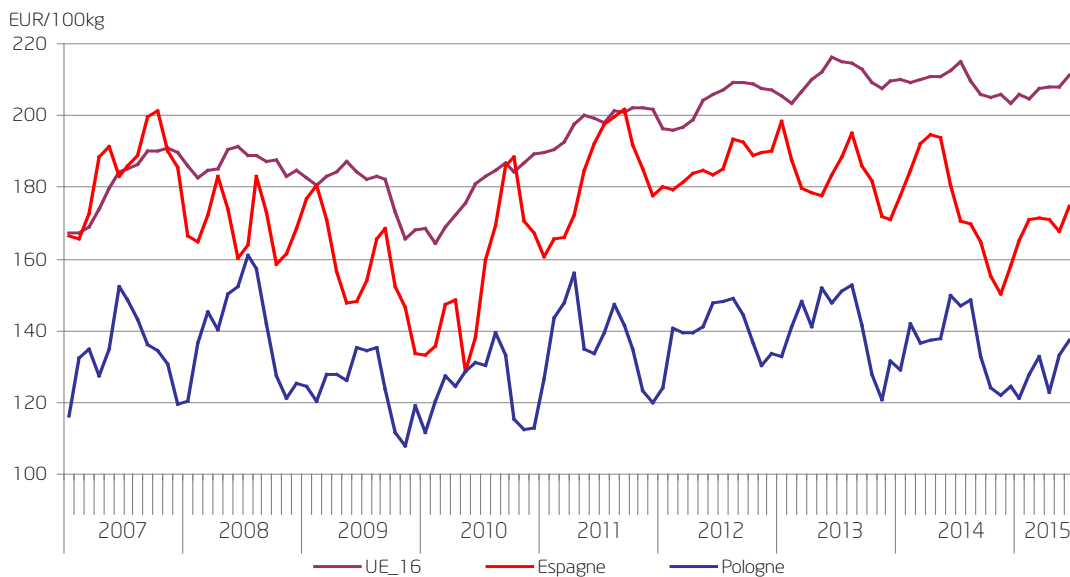
Les différents prix du poulet entier sont relativement bien corrélés dans une grande partie de l'Europe occidentale, à l'exception notable du Portugal et de l'Espagne, ainsi que dans quelques nouveaux États membres proches comme la République tchèque (échanges avec l'Allemagne) ou la Slovénie (échanges avec l'Autriche). Cependant les corrélations de prix du poulet entier sont globalement moins marquées que dans le cas des œufs, ce qui ne permet pas de trancher sur l'existence d'un marché « européen » du poulet.

Cette situation peut être due à la variété des formes de consommation du poulet (entiers / découpes / élaborés) et l'existence de productions différenciées ou non (Label Rouge, Better leven, etc.) selon les marchés.

La figure 53 reflète l'évolution d'un prix « moyen ¹⁶ » du poulet au sein de l'Union européenne et la comparaison avec deux grands pays producteurs dont les prix ne sont pas corrélés avec le reste de l'UE : l'Espagne et la Pologne.

Le regain de consommation de viandes de volailles (et de poulet en particulier) au sein de l'Union européenne ainsi que la hausse sensible du coût des matières premières destinées à l'alimentation animale (~ 50 - 55 % du coût de production d'un poulet sortie abattoir) semble ainsi tirer la progression des prix sur la période 2010-2013.

Figure 53 : Évolution du prix du poulet entier de classe A au sein de l'Union européenne, 2007-2015



Note : EU-16 = Finlande, Suède, Danemark, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, France, Irlande, Royaume-Uni, République tchèque, Autriche, Slovaquie, Italie, Bulgarie, Chypre, Malte

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Commission européenne

¹⁶ Moyenne des prix pondérés par la part des États membres dans la production de l'ensemble « EU-16 » : Finlande, Suède, Danemark, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, France, Irlande, Royaume-Uni, République tchèque, Autriche, Slovaquie, Italie, Bulgarie, Chypre, Malte



Conclusion sur l'évolution des filières volailles de chair depuis le début des années 2000

Le secteur de la volaille de chair européen a connu de profondes mutations au cours de la quinzaine d'années écoulée, depuis le début des années 2000, à tous les niveaux : de l'amont (OAC et poussins) aux modes de consommation en passant par le commerce intra-européen et les entreprises. Ces mutations sont particulièrement visibles dans la filière poulet de chair mais les autres productions européennes comme la dinde ou le canard suivent ces grandes tendances.

Le « centre de gravité » de la production européenne de volailles s'est légèrement décalé vers l'Allemagne et les nouveaux États membres, principalement en Pologne tandis que les autres pays d'Europe centrale et orientale émergent plus difficilement.

Les échanges intra-européens de produits avicoles (poussins, volailles vivantes, viandes et préparations) ont connu une très forte progression sous l'influence de plusieurs facteurs, parmi lesquels :

- une internationalisation relativement modérée mais croissante des groupes avicoles de certains pays ;
- un différentiel de compétitivité entre filières qui a pu se creuser soit sur le maillon élevage, soit sur le maillon transformation voire les deux ;
- une mutation des produits consommés nécessitant de retrouver un équilibre entre les différentes parties issues de la matière brute (volaille entière) selon la fraction consommée préférentiellement dans les différents États membres (filet, cuisse, matière première pour la transformation, etc.) ;
- les marchés Pays tiers (notamment vers l'Afrique et l'Asie) jouent ainsi un rôle dans les équilibres matières comme débouchés de produits non consommés dans l'UE.

Les indices de l'émergence d'un marché européen commun dans le secteur de la viande de volailles sont plus faibles que dans le secteur des œufs et ovoproduits. L'intégration à un stade avancé entre filières de différents pays n'est présente que dans un nombre limité de pays :

- entre la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne ;
- entre les pays Scandinaves (Danemark, Suède, Finlande ainsi que l'Estonie) ;
- entre la République tchèque et la Slovaquie ;
- entre la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie.

La compétitivité des filières nationales repose encore largement sur un contexte national solide et dynamique (hormis pour la Belgique et les Pays-Bas).

Certains États membres ont connu des évolutions notables :

- les Pays-Bas et la Belgique ont bénéficié de leur situation au cœur du bassin de population (et de consommation) européen ainsi que de la densité des infrastructures logistiques (portuaires, routières, fluviales) pour développer leurs filières avicoles. Cependant la valorisation de ces mêmes avantages poussent à limiter le développement des élevages conduisant d'une part, à des structures de grandes tailles et, d'autre part, à l'importation de volailles vivantes en provenance des pays limitrophes (Allemagne, France). In fine, ces deux pays se sont positionnés à la fois comme plateforme de commerce de/vers les pays tiers et de/vers les pays européens et à la fois comme transformateurs (recherche de valeur ajoutée).
- le Danemark présente des contraintes relativement similaires à celles du Benelux mais dans une zone de moindre densité de population. Après une phase d'intégration avec les pays scandinaves (transformation, accoupage) et une optimisation des outils de transformation, les opérateurs danois ont investi en Europe de l'Est mettant à profit leur maîtrise sanitaire pour devenir un pays « naisseur » et exportateur de poussins destinés à l'engraissement dans des pays aux coûts de production plus faibles.
- l'Allemagne a fortement développé ses capacités d'élevage et de transformation jusqu'en 2010, reconquérant son marché intérieur. Entre 2005 et 2010, la compétitivité des outils allemands s'est construite sur des outils (élevages et abattoirs) de taille conséquente et une flexibilisation du marché du travail puis à partir de 2010, sur une optimisation de ces outils de production (automatisation, etc.).
- la Pologne est le pays qui a le plus bénéficié de l'intégration européenne dans le secteur de la volaille de chair, appuyée sur un marché intérieur dynamique, de coûts de production faibles (main-d'œuvre, matières premières destinées à l'alimentation des volailles, etc.) et sur une monnaie nationale que la banque centrale a dévalué au moment opportun. Si le secteur de la volaille de chair polonais a attiré de substantiels investissements étrangers, il suit néanmoins une dynamique propre. Par ailleurs, le développement de la production polonaise de viande a probablement contribué à limiter la croissance des importations en provenance des pays tiers comme le Brésil et la Thaïlande à partir de 2008.
- l'Espagne a développé des outils modernes mais reste principalement focalisée sur son marché national (comme l'Italie). L'augmentation récente des capacités de production espagnoles a conduit à une surproduction depuis le début de 2013 avec pour conséquence la recherche de marchés de dégagement vers la France.

La France a vu la compétitivité relative de sa filière volaille de chair reculer face à celles des concurrents européens tant sur le maillon élevage¹⁷ que transformation. Durant la seconde moitié des années 2000, le taux d'investissement des entreprises de transformation a été sensiblement plus faible que dans les autres pays d'Europe de l'Ouest et l'optimisation des outils moins poussée (reflétée par l'indicateur de la productivité apparente en volume) malgré des performances similaires à celles de la Belgique et des Pays-Bas en termes de valeur ajoutée dégagée par employé. Certaines spécificités du marché français peuvent expliquer pour partie cette perte de compétitivité comme l'importance des productions sous signe de qualité très spécifiques au marché français ou certaines options stratégiques des opérateurs français centrés sur le marché du commerce de détail (GMS), jusque récemment, laissant les pays d'Europe du Nord prendre des parts de marché sur les segments de la RHD et de l'approvisionnement en matières premières pour l'industrie des élaborés et charcuterie de volailles en plein développement.

Enfin, certains pays européens pourraient émerger dans le secteur de la volaille de chair comme la Roumanie ou la Hongrie. Ces pays disposent de matières premières pour l'alimentation animale abondantes (production de céréales et de tournesol et de blé en Roumanie et développement de la culture de soja dans les deux pays), d'un positionnement productivité du travail / coût de la main-d'œuvre intéressant et de grandes entreprises très intégrées sur des élevages de taille conséquente. Cependant, les marchés intérieurs de ces deux pays, socle d'un développement solide d'une filière nationale, connaissent encore des limites :

- dans le cas de l'Hongrie, un marché relativement restreint (10 millions d'habitants, équivalent au Portugal ou à la Belgique) et des difficultés économiques persistantes depuis 2008 ;
- dans le cas de la Roumanie, un marché de près de 20 millions d'habitants mais au pouvoir d'achat moyen faible, une production agricole informelle encore importante et une concurrence des importations (cuisses) encore forte.

Par ailleurs, l'évolution de pays comme la République tchèque ou la Hongrie incite à la prudence. À la fin des années 1990, ces deux pays apparaissaient plus prometteurs en terme de potentiel avicole que la Pologne alors qu'in fine, c'est cette dernière qui s'est fortement développée tandis que les filières avicoles hongroises ont connu une longue phase de stabilité et que le poids des importations dans les utilisations de produits avicoles en République tchèque n'a cessé de s'accroître.

¹⁷ Chenut R., Coutelet G., Magdelaine P. (2013) Structures et organisation des filières volailles de chair en Europe. Analyse comparée des filières allemande, britannique, espagnole, néerlandaise et belge.



Partie poules pondeuses

Évolution de la consommation d'œufs et d'ovoproduits dans l'Union européenne

La consommation d'œufs dans l'Union européenne a reculé de 881 000 tonnes entre 2004 et 2012, du fait d'un recul de la consommation par habitant qui est passée de 13,7 kgeoc/hab. en 2004 à 11,6 kgeoc/hab. en 2012. Durant cette période, l'Union européenne était globalement autosuffisante en œufs, avec un taux d'autosuffisance autour de 101 %.

Depuis 2013, le secteur européen des œufs et ovoproduits semble avoir retrouvé un certain dynamisme avec une consommation alimentaire en progression¹⁸ (12,0 kgeoc/hab. en 2014) et surtout des exportations vers les pays tiers en forte progression.

Tableau 13 : Bilan du secteur œuf dans l'Union européenne, 2006-2014

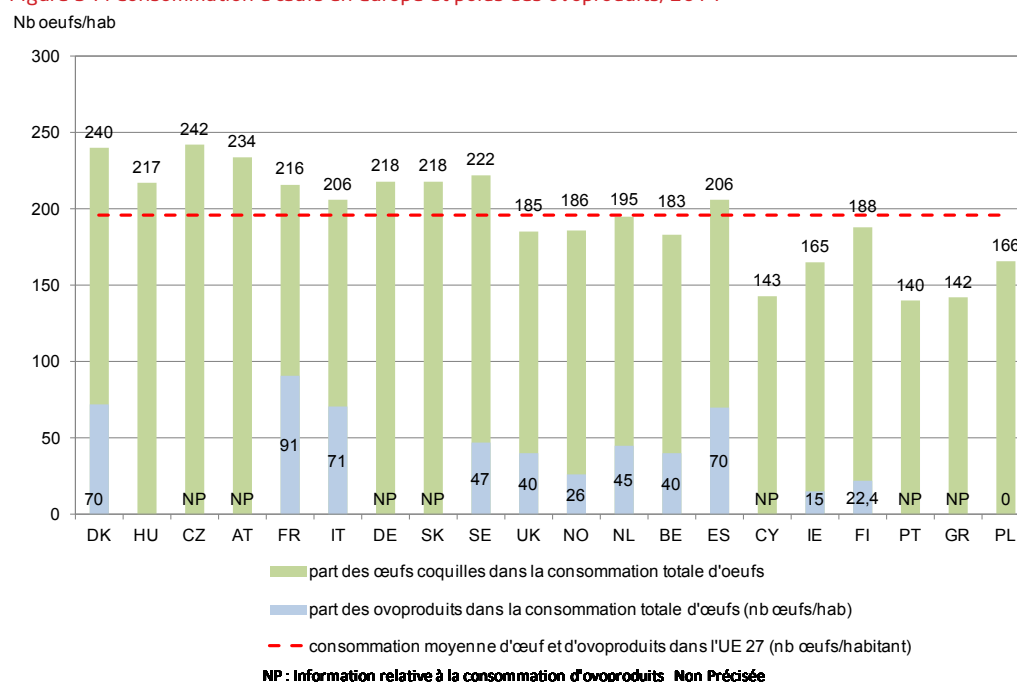
1 000 teoc

	UE. 2007										UE. 2008		% 14/13
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014		
OFFRE	7 486	7 286	7 009	6 983	7 058	6 927	7 077	7 063	7 048	7 117	7 224	+1,5	
Production	7 434	7 232	6 950	6 918	7 023	6 880	7 026	7 032	6 993	7 088	7 203	+1,6	
dt Œufs de consommation	6 784	6 457	6 296	6 235	6 272	6 079	6 077	6 088	5 937	6 207	6 296	+1,4	
dt Œufs à couvrir ou à usage industriel	651	775	653	683	752	800	950	944	1 056	881	907	+2,9	
Importations	51,3	53,8	59,3	65,6	34,6	47,1	50,8	31,4	54,3	28,7	20,6	-28,3	
DEMANDE	7 486	7 286	7 009	6 983	7 058	6 927	7 077	7 063	7 048	7 117	7 224	+1,5	
Consommation alimentaire	6 714	6 380	6 223	6 181	6 169	6 002	5 977	5 939	5 833	6 044	6 105	+1,0	
Exportations	121	132	133	120	137	125	151	180	159	192	212	+10,1	
Usage non alimentaire	651	775	653	683	752	800	950	944	1 056	881	907	+2,9	
Auto-apvisionnement %	101,0	101,1	101,1	100,8	101,5	101,1	101,4	102,2	101,5	102,4	102,7	+0,4	

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat et Commission européenne

Les formes de consommation d'œufs entre œufs coquille et ovoproduits sont également très variables selon les pays considérés allant d'une consommation quasi-exclusive d'œufs coquille en Pologne et Hongrie jusqu'à une proportion d'ovoproduits de plus de 40 % en France en passant par des situations intermédiaire (de l'ordre de 20 % en Belgique et aux Pays-Bas, plus du tiers en Espagne et en Italie).

Figure 54 : Consommation d'œufs en Europe et poids des ovoproduits, 2014



Source : ITAVI

¹⁸ Note : la progression apparente de la consommation en 2013 et 2014 peut également être liée à l'évolution des stocks dans un contexte de production européenne abondante.

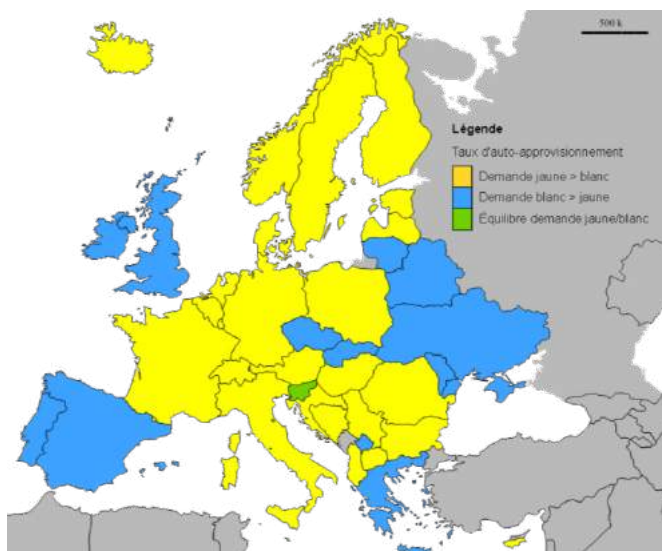
Au-delà d'éventuels déséquilibres de marché entre production d'œuf et consommation ou entre consommation d'ovoproduits et capacités de transformation des œufs, l'un des facteurs de développement du commerce intra-européen et mondial d'ovoproduits réside dans la fraction de l'œuf utilisée préférentiellement (œuf entier, jaune d'œuf ou blanc d'œuf), principalement par les industries agroalimentaires, sur les différents marchés. Certains pays consomment davantage de jaunes d'œufs, par exemple pour la production de pâtes alimentaires ou la boulangerie, viennoiserie pâtisserie, d'autres davantage de blancs.

Les déséquilibres jaunes / blancs peuvent s'apprécier en analysant les données du commerce extérieur d'ovoproduits et particulièrement les fractions jaune et blanc (liquides et séchés) à l'exception des produits entiers (œufs frais conservés ou cuits et ovoproduits entiers liquides ou séchés). Une demande en jaune supérieure à une demande de blanc d'œuf peut s'exprimer de trois manières :

- le pays considéré est exportateur de blanc et importateur de jaune
- le pays considéré est davantage importateur de jaune que de blanc
- le pays considéré est davantage exportateur de blancs que de jaune (rétention de jaune sur le marché intérieur)

La figure 55 met en évidence que les pays européens surconsomment le jaune par rapport au blanc à l'exception des pays de l'est, des îles britanniques et de la péninsule ibérique.

Figure 55 : Déséquilibres jaunes / blancs dans la demande d'œufs et d'ovoproduits en Europe, 2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

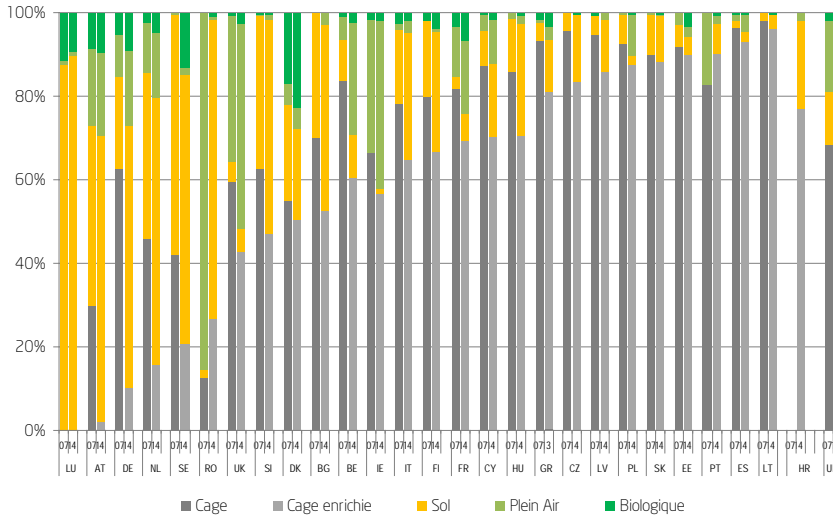
Une évolution forte des systèmes de production d'œufs dans l'Union européenne

La directive communautaire 1999/74/CE, dite directive « bien-être » a imposé aux élevages d'œufs de consommation européens l'utilisation de cages aménagées dites « enrichies », plus grandes que les cages traditionnellement utilisées. Certains pays d'Europe du Nord avaient entamé avant la date butoir du 1er janvier 2012 une mutation de leurs systèmes d'élevage en convertissant les élevages en cage en systèmes « au sol » (volières). C'est notamment le cas de l'Allemagne et des Pays-Bas mais également de l'Autriche ou de la Suède (figure 56).

Entre 2007 et 2014, les systèmes d'élevages dits « alternatifs » (au sol, plein air et biologique) se sont développés à deux exceptions notables : la Roumanie et le Portugal où le développement des productions en cage et en volière par rapport au plein air a été lié à une modification des parts de marché à la production entre aviculture vivrière et aviculture industrielle.



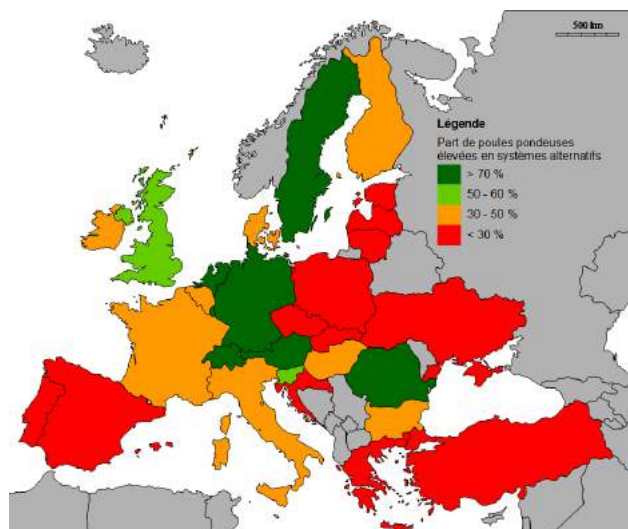
Figure 56 : Répartition du nombre de poules pondeuses selon les systèmes d'élevages dans l'Union européenne, 2007 et 2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Commission européenne

En 2014, les systèmes alternatifs représentent plus de 70 % du potentiel de production aux Pays-Bas et en Allemagne, en Roumanie, en Suède, en Autriche et en Suisse (interdiction de l'élevage en cage depuis 1992). Dans ces pays, les volières se sont très largement substituées aux élevages en cage. Dans les îles britanniques et en Belgique, l'élevage en plein air s'est substitué pour partie aux élevages en cage. Enfin, dans de nombreux pays européens, la cage « enrichie » est restée le mode d'élevage largement dominant, principalement en Europe de l'Est, en Espagne et au Portugal.

Figure 57 : Part du nombre de poules pondeuses en systèmes alternatifs dans l'Union européenne et pays périphériques, 2014



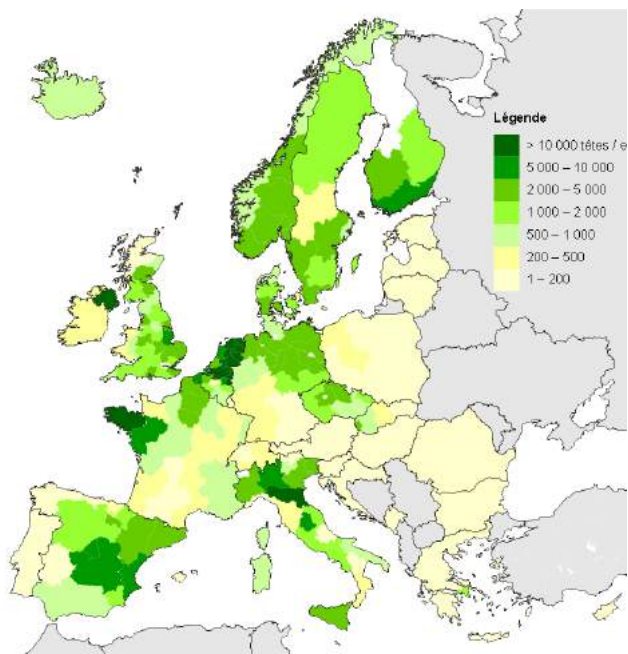
Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Commission européenne

Les outils de production de la filière œuf : élevages de poules pondeuses et outils de transformation européens

Les cartes figure 58 et 59 mettent en évidence l'existence de plusieurs bassins européens de production d'œufs ne recouvrant pas complètement les bassins de production de poulet de chair :

- un bassin allant de l'Île-de-France aux Pays-Bas en passant par la Flandre belge ;
- un bassin centre européen intégrant les länders d'ex-Allemagne de l'Est, la frontière occidentale de la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et le nord de la Hongrie ;
- une série de bassins de production isolés par rapport aux deux bassins précédents : l'Espagne, l'Italie, l'Ouest français (Bretagne et Pays-de-la-Loire) et la Bulgarie.

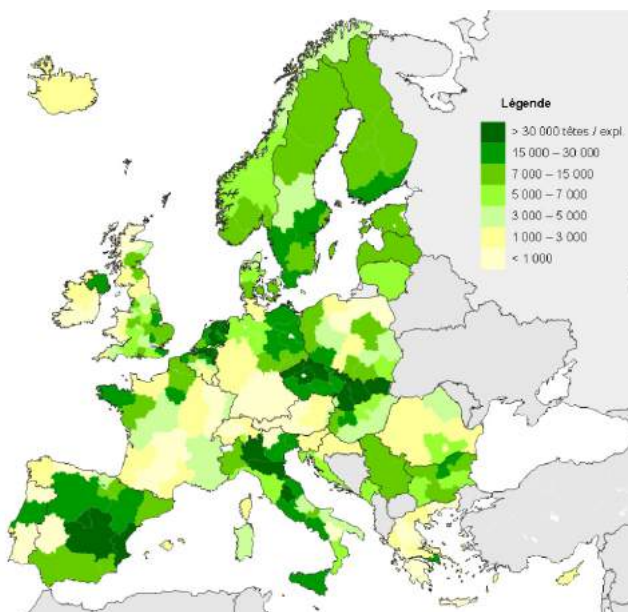
Figure 58 : Tailles moyennes des ateliers de poules pondeuses en Europe par région, 2010



Source : Élaboration FranceAgriMer d'après données Eurostat

La comparaison des figures 58 et 59 permet de mettre en évidence, particulièrement dans les pays de l'Est de l'UE, l'importance relative des « petits » élevages (inférieurs à 1 000 têtes) qui représentent de un tiers (Bulgarie) à 80 % (Roumanie) du potentiel de production d'œufs en 2010.

Figure 59 : Tailles moyennes d'exploitation des ateliers de poules pondeuses de plus de 1 000 têtes en Europe par région, 2010

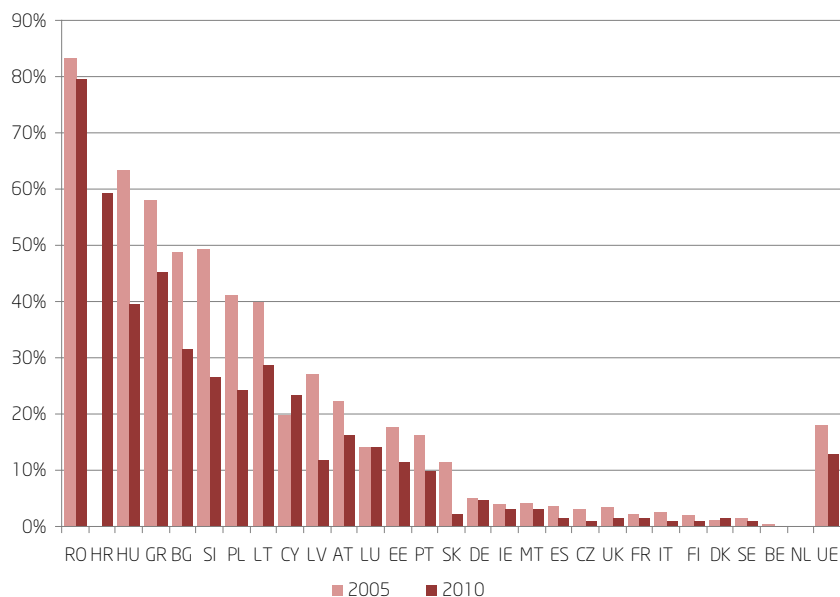


Source : Élaboration FranceAgriMer d'après données Eurostat



La figure 60 présente l'évolution du poids des « petits » élevages de poules pondeuses dans les États membres de l'Union européenne entre 2005 et 2010. Ces petits élevages représentaient 18 % du cheptel européen en 2005 contre 13 % en 2010. Ce recul des élevages de moins de 1 000 poudeuses a été particulièrement sensible en Europe de l'Est (hormis en Roumanie) et du Sud (Grèce, Portugal).

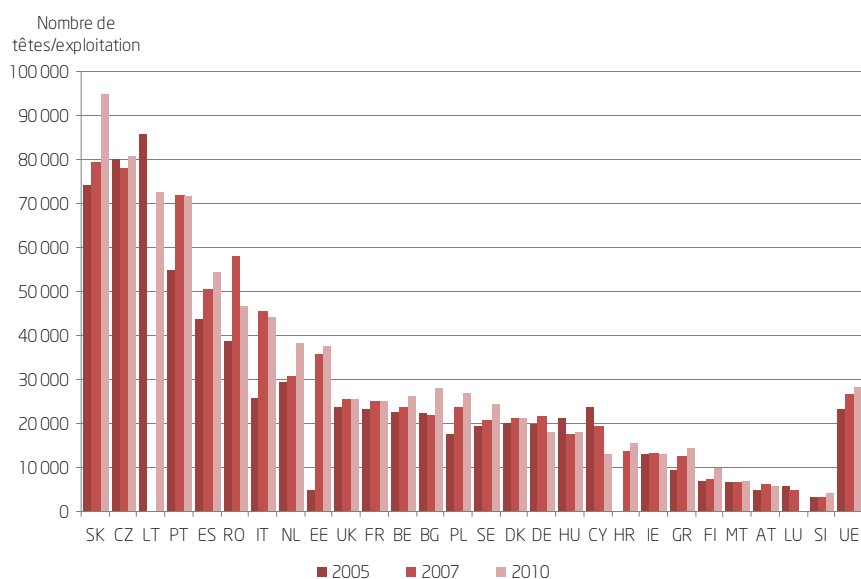
Figure 60 : Évolution de la part du cheptel de poules pondeuses détenu par les exploitations de moins de 1 000 têtes, 2005 et 2010



Source : Élaboration FranceAgriMer d'après données Eurostat

Si la taille moyenne des élevages de poules pondeuses a globalement augmenté entre 2005 et 2010 (figure 61), la taille « moyenne » dépend également du mode d'élevage dominant. Les « grands » élevages sont principalement présents en Europe du Sud (Espagne, Portugal, Italie) et de l'Est (République tchèque, Slovaquie, Lituanie, Roumanie).

Figure 61 : Évolution taille moyenne des élevages de poules pondeuses de plus de 1 000 têtes, 2005, 2007 et 2010



Note : en 2010, la taille moyenne des élevages de poules pondeuses en Lettonie était de 301 000 têtes

Source : Élaboration FranceAgriMer d'après données Eurostat

Les tableaux 14 et 15 donnent un ordre de grandeur de la taille des élevages dans les principaux pays producteurs européens par mode de production. Le maillon élevage est relativement concentré dans les nouveaux États membres autour de très grands ateliers. Entre 2010 et 2014, la plupart des élevages de poules pondeuses dans l'UE ont réalisé leur mise aux normes « bien-être » accompagnée d'une augmentation quasi généralisée de la taille des élevages en cage aménagées (taille plus que doublée en France, au Danemark, et au Royaume-Uni). Dans les pays d'Europe de l'Est, la taille des élevages au sol a fortement progressé durant cette période notamment en Roumanie (avec des tailles comparables à celles aux Pays-Bas) et en République tchèque.

Tableau 14 : Évolution du nombre moyen de poules présentes dans les exploitations par pays de l'UE-15 et mode de production, 2010 et 2014

		2010	2014	Δ 14/10 (%)
Espagne	Cage	64 850	66 640	3%
	Sol	4 530	4 680	3%
	Plein Air	9 050	6 740	-26%
	Total	42 630	35 850	-16%
Italie	Cage	48 050	61 230	27%
	Sol	38 810	29 470	-24%
	Plein Air	5 090	9 040	78%
	Total	40 370	39 390	-2%
Pays-Bas	Cage	48 690	84 190	73%
	Sol	25 980	43 760	68%
	Plein Air	23 290	26 840	15%
	Total	29 780	38 240	28%
Belgique	Cage	40 530	56 830	40%
	Sol	22 140	21 200	-4%
	Plein Air	13 730	35 400	158%
	Total	28 860	37 360	29%
France	Cage	38 780	82 810	114%
	Sol	10 830	17 200	59%
	Plein Air	6 180	8 000	29%
	Total	17 640	22 060	25%
Danemark	Cage	21 730	51 440	137%
	Sol	8 650	19 370	124%
	Plein Air	8 880	11 820	33%
	Total	12 440	21 310	71%
R.-Uni	Cage	50 380	111 340	121%
	Sol	8 090	8 050	0%
	Plein Air	6 280	6 850	9%
	Total	10 880	11 330	4%
Allemagne	Cage	24 800	20 590	-17%
	Sol	9 180	11 450	25%
	Plein Air	3 150	4 190	33%
	Total	7 340	8 210	12%
UE-15	Cage	38 950	55 260	42%
	Sol	11 730	14 210	21%
	Plein Air	5 440	6 470	19%
	Total	15 080	15 970	6%

Tableau 15 : Évolution du nombre moyen de poules présentes dans les exploitations par nouvel État membre et mode de production, 2010 & 2014

		2010	2014	Δ 14/10 (%)
Lituanie	Cage	155 910	160 450	3%
	Sol	35 760	27 330	-24%
	Plein Air		280	
	Total	113 240	93 340	-18%
Lettonie	Cage	141 850	326 260	130%
	Sol	43 100	111 230	158%
	Plein Air	1 960	8 270	322%
	Total	78 670	177 260	125%
Slovaquie	Cage	79 450	92 480	16%
	Sol	38 770	12 640	-67%
	Plein Air	10 550	3 210	-70%
	Total	61 510	49 520	-19%
Rép. tchèque	Cage	95 370	99 990	5%
	Sol	9 310	28 440	205%
	Plein Air	1 450	830	-43%
	Total	58 180	57 330	-1%
Roumanie	Cage	54 870	22 290	-59%
	Sol	14 110	44 250	214%
	Plein Air		3 640	
	Total	34 340	32 500	-5%
Pologne	Cage	50 890	71 230	40%
	Sol	7 190	2 000	-72%
	Plein Air	3 500	10 630	204%
	Total	29 770	28 880	-3%
Bulgarie	Cage	47 620	58 120	22%
	Sol	10 460	16 520	58%
	Plein Air	38 600	17 370	-55%
	Total	26 340	26 630	1%
Hongrie	Cage	10 790	17 270	60%
	Sol	4 690	9 040	93%
	Plein Air	1 500	4 110	174%
	Total	9 020	13 180	46%
NEM-12	Cage	39 410	54 630	39%
	Sol	9 550	12 400	30%
	Plein Air	3 550	8 380	136%
	Total	26 100	27 410	5%

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Commission européenne



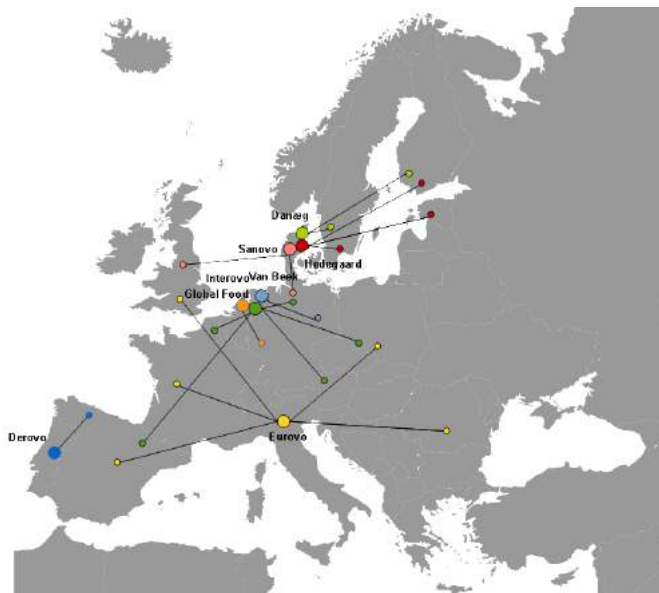
L'émergence d'opérateurs régionaux au Benelux et en Scandinavie

La figure 65 représente les principales entreprises européennes actives dans le secteur des œufs et ovoproduits (conditionnement et production d'ovoproduits) ayant des établissements dans plusieurs États membres. Les entreprises de deux pays se distinguent particulièrement : les Pays-Bas et le Danemark. Deux entreprises danoises (Hedegaard et Danæg) qui possèdent des filiales en Suède, Finlande et Estonie, réalisent l'essentiel de la transformation des œufs en ovoproduits dans ces pays. Les entreprises néerlandaises ont davantage investi en Allemagne dans des casseries ou centres de conditionnement d'œufs. C'est le cas notamment de Global Food Group, Interovo et Van Beek.

Deux entreprises européennes sont présentes dans un grand nombre de pays européens :

- *Interovo* (Pays-Bas) à travers plusieurs sites aux Pays-Bas (Nive, Wulro, Weko), en Allemagne (Hamegg), en Autriche (Pro Ovo), en Pologne (Weko Polska) et dans des élevages en France (Pas-de-Calais et Allier) ;
- *Euroovo* (Italie) à travers ses filiales en Italie (fermes d'élevages, centres de conditionnement, casseries), en Espagne (Marco Polo Comercio), en France (Liot et Ovonor), en Roumanie (Eurovo Romania), en Pologne (Maia Polska).

Figure 62 : Principales entreprises européennes du secteur des ovoproduits ayant des unités de production dans plusieurs États membres, 2015



Source : Élaboration FranceAgriMer d'après listes des centres d'emballage d'œufs et de production d'ovoproduits agréés dans l'Union européenne, sites Internet des entreprises, European Pollutant Release and Transfer Register

Par ailleurs, le secteur des ovoproduits est très concentré puisqu'il existe généralement moins d'une dizaine d'opérateurs de taille importante par pays et cette concentration est encore plus accentuée lorsque l'on considère le segment des ovoproduits secs.

Évolution des échanges intra-européens dans le secteur des œufs et ovoproduits

Comme pour la partie volaille de chair, l'analyse des échanges porte sur les produits finis ou semi-finis (œufs et ovoproduits) ainsi que les poussins futures pondeuses.

> Évolution des échanges d'œufs et d'ovoproduits dans l'Union européenne

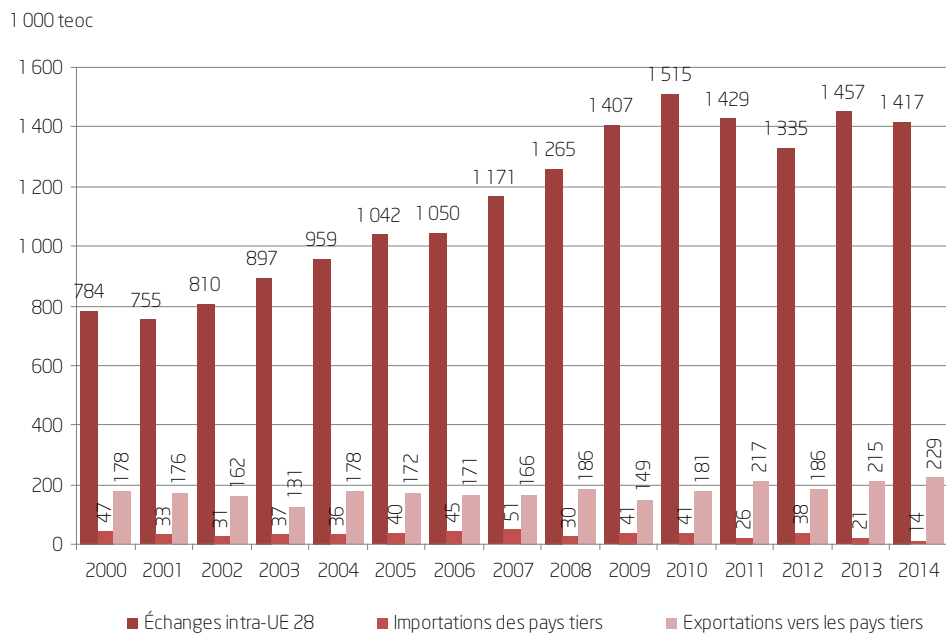
Les échanges d'œufs et d'ovoproduits au sein de l'Union européenne ont connu une croissance régulière jusqu'en 2010 passant de 784 000 teoc (tonnes équivalent œuf coquille) en 2000 à 1,5 million de tonnes en 2010. Depuis 2010, les échanges reculent légèrement d'environ 1,3 % par an. Ce recul est dû aux exportations d'œufs en coquille (60 à 65 % des volumes) tandis que les ovoproduits continuent de progresser mais à un rythme ralenti par rapport à la période 2006-2009.

L'année 2010 marque le début des mises aux normes bien-être des élevages de poules pondeuses en cage dans les États membres. Ces vagues successives de mises aux normes ayant entraîné :

- sur le court terme, des baisses de productions conséquentes dans les pays au moment des mises aux normes ;
- sur le long terme, des mutations profondes des systèmes de production avec notamment le développement des élevages « alternatifs » (i.e. hors cages et cages aménagées : au sol, bio, plein air, etc.) et l'augmentation de la taille moyenne des élevages.

Depuis 2011, les importations d'œufs et d'ovoproduits en provenance des pays tiers sont en recul sensible (41 000 teoc en 2009/2010 contre 14 000 teoc en 2014) alors que les exportations communautaires vers les pays tiers progressent depuis 2010 (167 000 teoc par an en moyenne entre 2000 et 2009 contre 205 000 teoc par an entre 2010 et 2014), en lien avec une relative surproduction sur le marché communautaire.

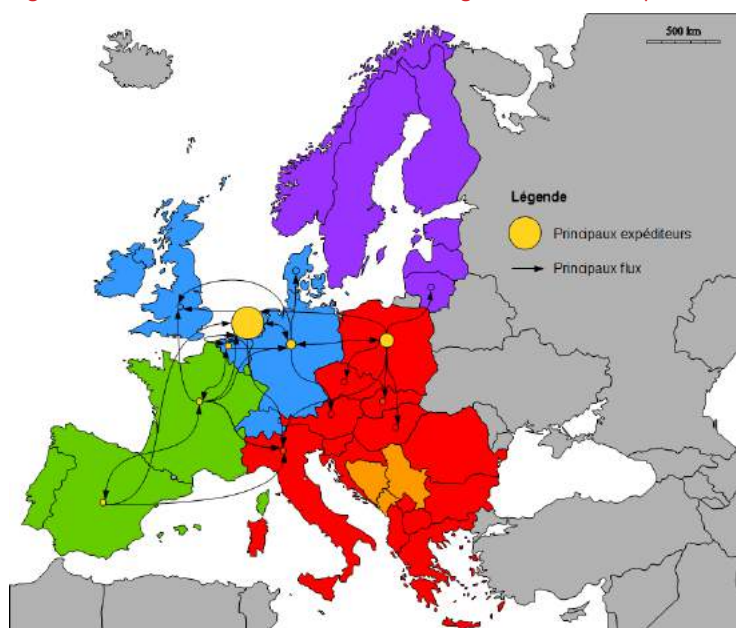
Figure 63 : Évolution des exportations d'œufs et d'ovoproduits au sein de l'Union européenne, 2000-2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

La figure 64, représentation cartographique de l'annexe 14, met en évidence les pays qui échangent préférentiellement les œufs et ovoproduits entre eux. Les Pays-Bas apparaissent ainsi comme une zone d'échanges prépondérante en Europe.

Figure 64 : Carte des sous-ensembles des échanges d'œufs et d'ovoproduits en Europe, 2013-2014



Note : la taille des cercles jaunes est proportionnelle aux volumes d'œufs et d'ovoproduits vers les autres États membres de l'UE. Seuls les flux représentant plus de 80 % du total des expéditions figurent sur la carte

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

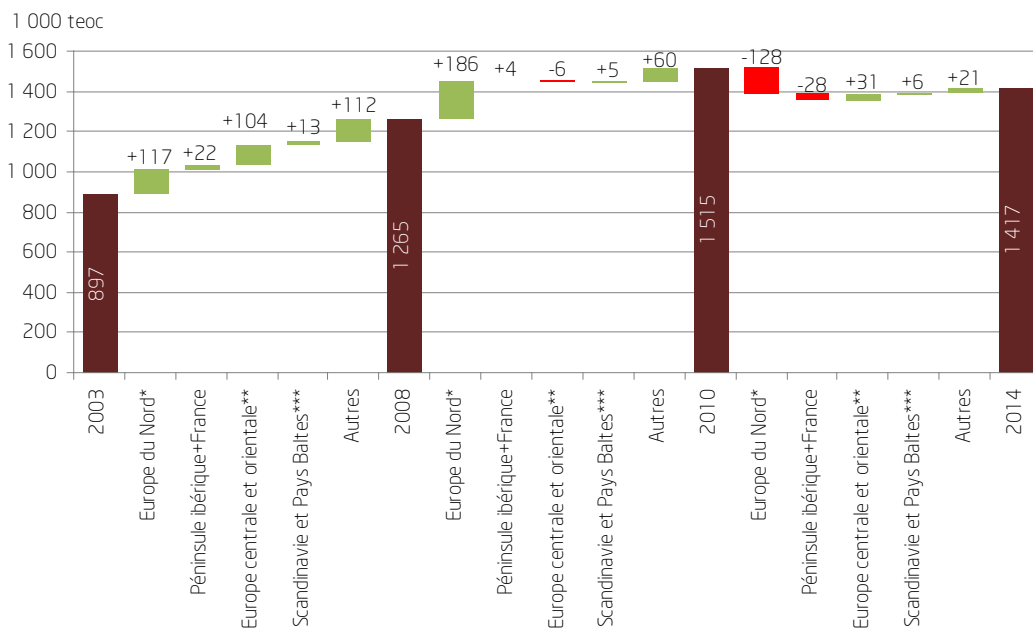


En 2014, les exportations d'œufs et d'ovoproduits des Pays-Bas vers l'Allemagne représentaient 22 % de l'ensemble des exportations au sein de l'Union européenne (25 % en 2003 et 28 % en 2010).

La figure 65 décrit l'évolution des exportations d'œufs et d'ovoproduits entre les pays des sous-ensembles définis figure 64 ainsi que les exportations entre pays appartenant à différents sous-ensembles (« autres »). Le graphique illustre que la croissance du commerce intra-européen d'œufs et d'ovoproduits a été largement le fait des échanges Benelux / Allemagne / Îles Britanniques (en particulier entre Pays-Bas et Allemagne) de 2003 à 2010 puis que le recul constaté des échanges intra-européens entre 2010 et 2014 est également concentré dans cette zone « Europe du Nord ».

Cette dynamique est fortement liée à la reprise de la production en Allemagne, autosuffisante en œuf à 81 % entre 2000 et 2002 (ce taux était tombé autour de 75 % entre 2003 et 2008 puis 60 % en 2009/2010 lors de la mise aux normes « bien-être » des élevages¹⁹) avant de remonter et d'atteindre 78 % en 2014.

Figure 65 : Contribution des différents sous-ensembles aux évolutions des échanges d'œufs et d'ovoproduits sur les périodes 2003-2008, 2008-2010 et 2010-2014



* Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Danemark, Royaume-Uni et Irlande

** Autriche, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Croatie, Slovénie, Bulgarie, Grèce

*** Suède, Finlande, Lituanie, Lettonie, Estonie, hors Danemark

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

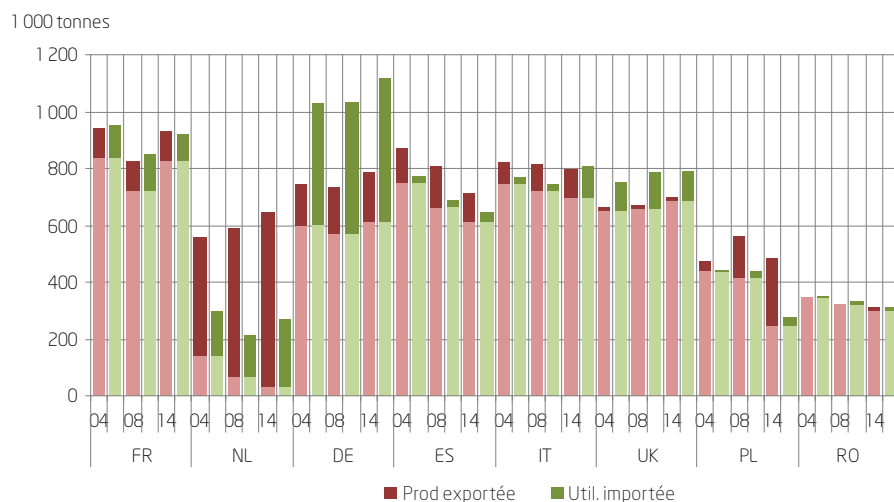
Globalement, le commerce d'œufs et d'ovoproduits intra-européen s'est fortement développé sur la période 2003-2008 au sein de tous les sous-ensembles et entre les différents sous-ensembles tandis que les exportations se sont ralenties durant la période 2008-2010 hormis le commerce entre l'Allemagne et le Benelux (cf. ci-dessus) et le commerce France / Benelux, Pologne / Allemagne et Pologne / Benelux.

La figure 66 met en évidence les grandes évolutions du bilan œufs et ovoproduits dans les principaux pays avicoles de l'UE. Les principales évolutions notables sont :

- pour la France, le passage d'une situation légèrement déficitaire en œufs et ovoproduits à une situation légèrement excédentaire en 2014, liée notamment à une augmentation de la production nationale suite à la mise aux normes « bien-être » des élevages français ;
- pour l'Italie, le passage d'une situation d'exportateur net d'œufs et d'ovoproduits à une situation légèrement déficitaire, à mettre également en relation avec les mises aux normes des élevages (passage d'élevages en cage à des élevages au sol) ;
- pour l'Espagne, un recul des exportations nettes, également lié à une rationalisation et une mise aux normes tardive des élevages de poules pondeuses qui s'est effectuée dans des conditions économiques difficiles ;
- pour la Pologne, une production toujours plus orientée vers le marché européen par rapport à son marché national ;
- une production néerlandaise essentiellement tournée vers le marché européen et particulièrement le marché allemand qui est le plus grand importateur (en valeur absolue) d'œufs et d'ovoproduits.

¹⁹ En Allemagne, la réglementation nationale anticipait la réglementation UE de deux ans : la mise aux normes devait être réalisée avant le 1er janvier 2010 (au lieu de 2012), ce qui a provoqué une anticipation de deux ans dans les mises aux normes

Figure 66 : Évolution du bilan œufs et ovoproduits des principaux pays avicoles de l'Union européenne, 2004, 2008 et 2014

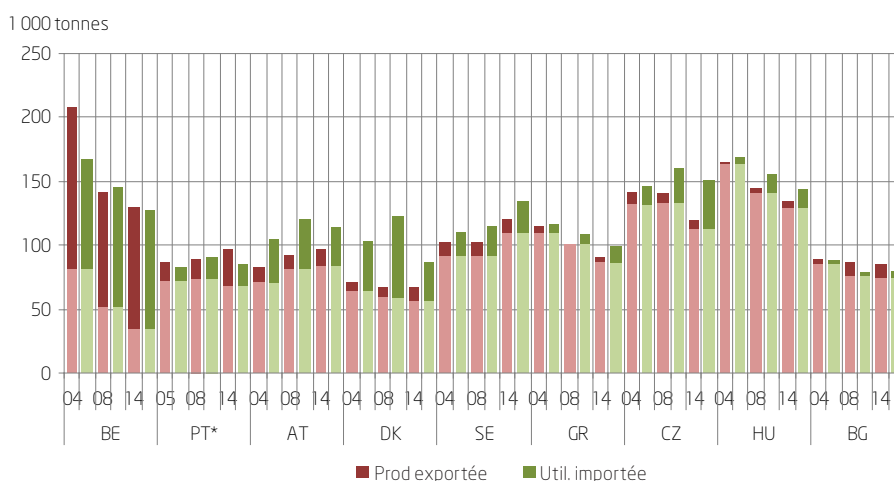


Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

Les autres pays avicoles de l'Union européenne sont essentiellement importateurs nets d'œufs et d'ovoproduits hormis certains pays Baltes (Finlande, Lituanie, Lettonie) et la Bulgarie.

La Belgique est passée d'une situation nettement exportatrice d'œufs et d'ovoproduits au début des années 2000 à une production équilibrée avec sa demande nationale.

Figure 67 : Évolution du bilan œufs et ovoproduits en Belgique, au Portugal, Autriche, Danemark, Suède, Grèce, République tchèque, Hongrie et Bulgarie, 2004, 2008 et 2014

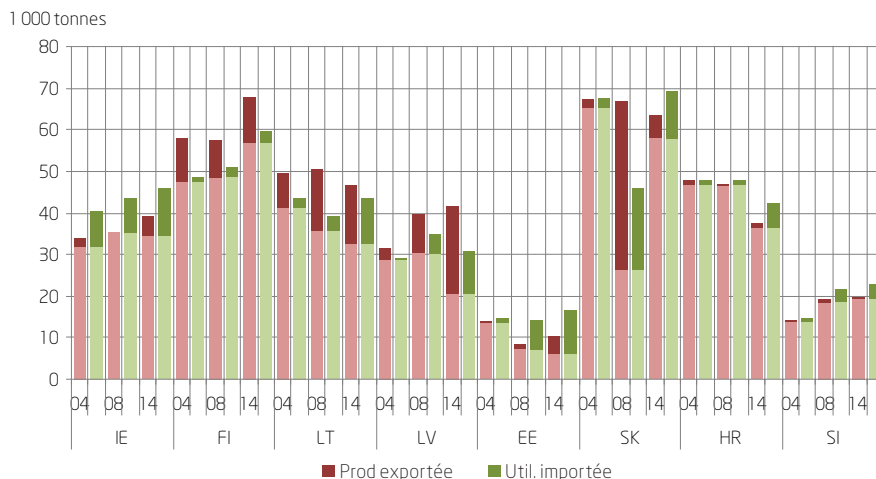


* données 2004 manquante, remplacées par 2005

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat



Figure 68 : Évolution du bilan œufs et ovoproduits dans les autres pays de l'Union européenne, 2004, 2008 et 2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

La production d'œufs européenne apparaît plus polarisée que celle du poulet de chair avec un nombre limité de pays fortement exportateurs (Pays-Bas, Espagne, Pologne) fournissant à la fois un petit nombre de marchés très déficitaires (Allemagne, Royaume-Uni, Danemark, Autriche, République tchèque) et un grand nombre de marchés légèrement déficitaires avec des interconnexions fortes entre marchés comme dans le cas du couple Pays-Bas (exportateur net) / Allemagne (importateur net) qui apparaissait déjà au niveau des entreprises.

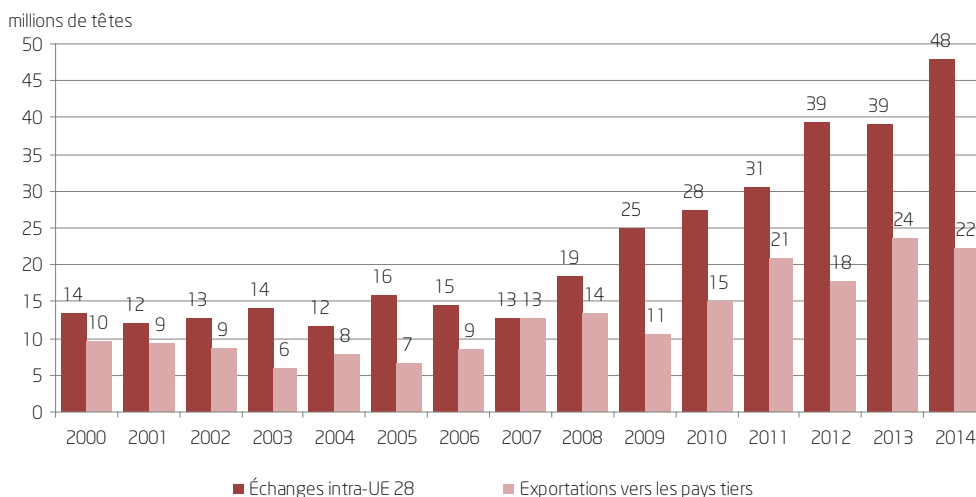
Au-delà des interconnexions entre marchés de produits finis (œufs et ovoproduits), des interconnexions fortes entre États membres existent également sur les moyens de production, et notamment les poussins, futures poules pondeuses.

> **Une progression soutenue et constante des exportations de poussins de souche ponte depuis 2008**

Les exportations de poussins de race ponte sont 10 fois plus faibles en volume que ceux de poussins de race chair. Cette situation est à mettre en relation avec la durée du cycle de production plus long pour une pondeuse (1 an ½ environ) que pour un poulet de chair (1 mois ½ environ).

Sur la période 2000-2014, les échanges de poussin de race ponte ont progressé sensiblement au même rythme que les poussins de race chair, autour de 11 % par an en moyenne au sein de l'Union européenne tandis que la progression des exportations des États membres vers les pays tiers a été moindre, de l'ordre de 6 % par an. La figure 72 permet de distinguer deux périodes. La première période entre 2000 et 2007 est marquée par une relative stabilité des exportations de poussins de ponte au sein de l'Union européenne autour de 15 millions de têtes par an. Cependant, la croissance des échanges au sein de l'UE s'est accélérée à partir de 2007, passant de 13 millions de têtes à près de 48 millions de têtes en 2014, et semble toujours soutenue en 2014 contrairement aux échanges de poussins de race chair.

Figure 69 : Évolution des échanges de poussins de race ponte destinés à la MEP au sein de l'Union européenne, 2000-2014

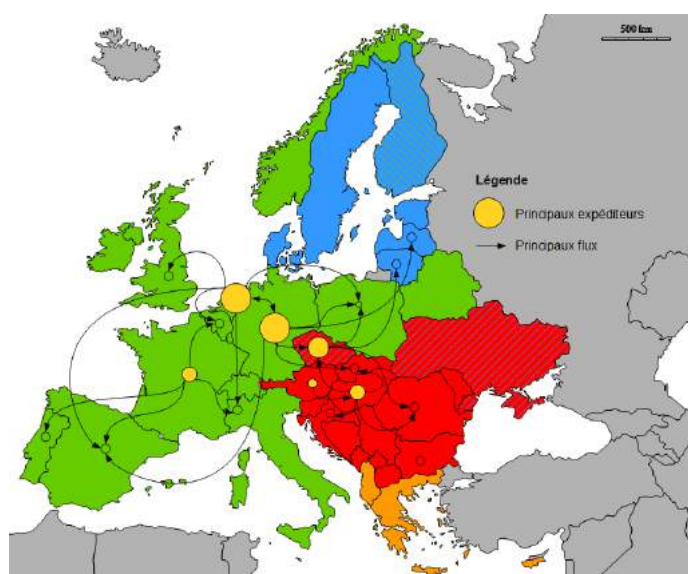


Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

La figure 70, traduction sous forme de carte des groupes de pays indiqués dans l'annexe 16, permet de mettre en évidence, d'une part, la cohérence des sous-ensembles géographiques (à l'exception de l'Estonie) et, d'autre part, une divergence par rapport aux relations d'échanges entre pays constatés en poussins de chair. Par exemple, la Pologne et la Biélorussie appartenant au sous-ensemble « Europe centrale et orientale » dans les échanges de poussins de chair se trouvent intégrés à l'ensemble incluant l'Europe de l'Ouest en poussin de souche ponte, l'Autriche appartient au même sous-ensemble que la Hongrie et la Roumanie, etc.

Comme pour les poussins de chair, la zone ouest européenne a été scindée en plusieurs sous ensembles cohérents : un « bassin nord européen », une zone « péninsule ibérique » auxquels a été ajouté un ensemble « Baltique » (Allemagne, Pologne, Lituanie, Lettonie, Danemark, Suède, Finlande ainsi que l'Estonie). Les pays d'Europe centrale et orientale incluent ici l'Autriche, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Slovénie ainsi que la Croatie.

Figure 70 : Carte des sous-ensembles des échanges de poussins de race ponte pour MEP en Europe, 2013-2014



Note : la taille des cercles jaunes est proportionnelle aux volumes de poussins expédiés vers les autres États membres de l'UE. Seuls les flux représentant plus de 80 % du total des expéditions et plus de 500 000 têtes figurent sur la carte.

L'appartenance de la République tchèque, de la Finlande et de l'Ukraine a été requalifiée en tenant compte des volumes exportés.

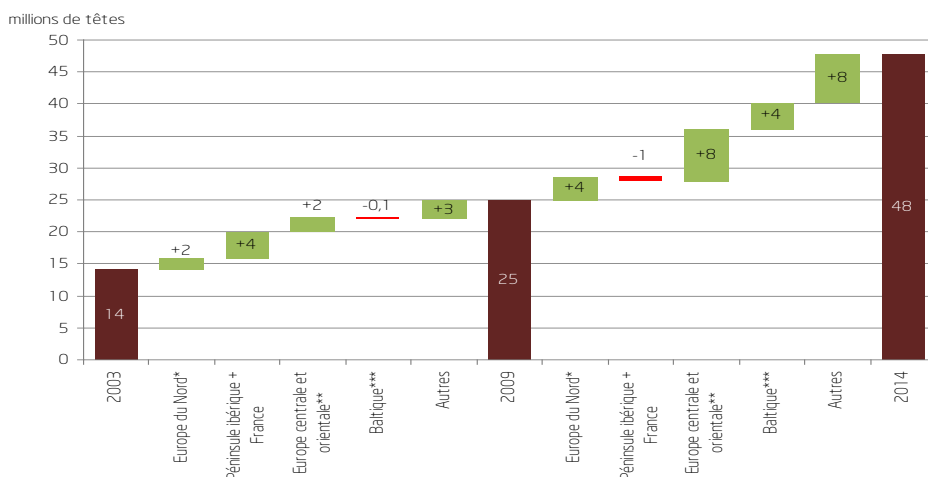
Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

En 2014, près de tiers des échanges de poussins de ponte se faisaient entre pays appartenant au bassin nord européen (contre 17 % en 2003) et les échanges entre pays d'Europe centrale et orientale représentaient un peu plus de 20 % des échanges (contre 14 % en 2003).

Durant la période 2003-2009, le développement des échanges de poussins de ponte destinés à la mise en place a été dû à celui des échanges entre l'Espagne, le Portugal et la France (+ 4,1 millions de poussins) et entre les pays d'Europe centrale et orientale (+ 2,2 millions de têtes) tandis que les échanges entre les pays du bassin nord européen progressaient de manière plus modeste (+ 1,7 million de têtes). Au cours de la période 2009-2014, les échanges au sein de la zone « péninsule ibérique » se sont stabilisés (- 0,7 million de têtes) tandis que les échanges au sein des pays d'Europe centrale et orientale ont fortement progressé (+ 8,1 millions de têtes) tout comme les échanges au sein des zones « baltique » (+ 4,2 millions de têtes) et « bassin nord européen » (+3,7 millions de têtes). La progression des échanges autour de la mer Baltique durant cette dernière période peut être mise en relation avec l'arrêt de la production de poussins destinés à la ponte dans les Pays Baltes entre 2007 et 2010, substitué par des importations.



Figure 71 : Contribution des différents sous-ensembles aux évolutions des échanges de poussins de ponte destinés à la mise en place sur les périodes 2003-2009 et 2009-2014



* Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, France

** Autriche, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Croatie, Slovénie

*** Danemark, Suède, Finlande, Lituanie, Lettonie, Estonie, Pologne, Allemagne

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

Hormis pour la France, le Royaume-Uni et l'Autriche, la part des importations dans les mises en place de poussins de ponte dans les pays de l'UE est supérieure à 10 % et en moyenne de l'ordre de 20 %, soit une proportion significativement supérieure à celle que l'on peut observer en poussins de chair (8 % en moyenne).

Tableau 16 : Mises en place de poussins de race ponte dans les États membres de l'Union européenne, 2014
millions de têtes

Pays	Éclussions	Importations	Exportations	MEP	% importations / MEP
France	55,3	0,4	9,7	46,0	1%
Allemagne	44,9	4,3	10,3	38,9	11%
Pologne	29,0	7,3	0,0	36,3	20%
Roy.-Uni	35,3	0,6	1,5	34,4	2%
Espagne	29,4	5,4	0,4	34,3	16%
Italie	18,5	3,2	0,7	20,9	15%
Belgique	7,4	1,8	2,9	6,3	29%
Pays-Bas	40,2	1,5	11,3	30,4	5%
Roumanie	1,7	6,0	0,5	7,2	83%
Rép. Tchèque	10,4	3,8	7,6	6,6	58%
Autriche	9,3	0,4	3,4	6,3	6%
Finlande	4,2	0,8	0,0	5,0	15%
Irlande	2,7	1,2	0,0	3,9	31%
Bulgarie	2,8	1,1	0,7	3,2	34%
Lettonie	0,0	1,8	0,0	1,8	100%
Croatie	0,7	0,7	0,0	1,4	52%
Lituanie	0,0	1,2	0,0	1,2	100%

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat et douanes nationales

> Évolution des mises en place des poussins de race ponte dans l'Union européenne

Les figures 72 et 73 illustrent les évolutions du bilan des poussins de ponte dans les différents pays de l'Union européenne (éclosions/production, mises en place/utilisation).

L'évolution des mises en place de poulettes futures pondeuses entre 2004 et 2014 a été globalement moins linéaire que pour les poulets de chair du fait notamment de la mise aux normes des élevages dans le cadre de la directive bien-être animal à partir de 2010. Ainsi, si celles-ci se sont réalisées avant 2010 en Allemagne, la filière française a fait l'essentiel de ses mises aux normes fin 2011, tandis que l'Espagne l'a fait en 2013.

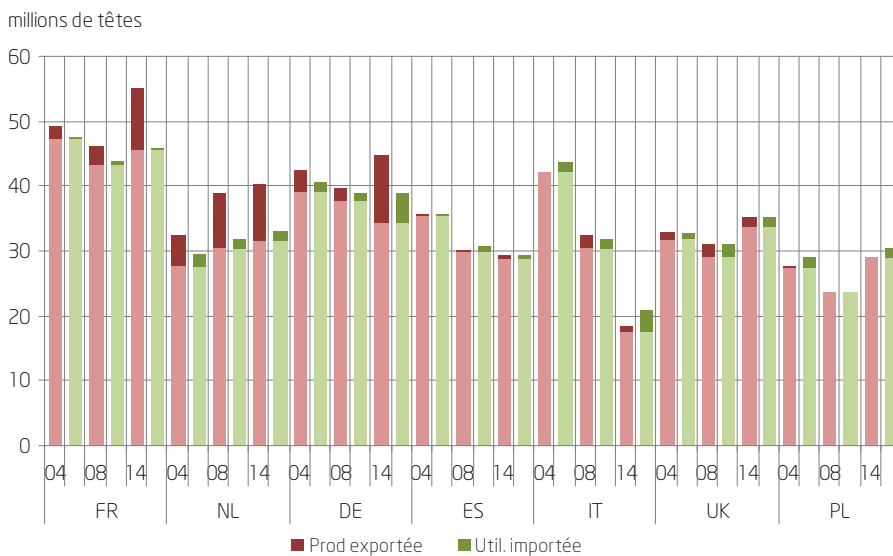
De plus, des gains de productivités significatifs ont été réalisés durant cette période. Il faut ainsi moins de poules pour produire plus d'œufs.

Par ailleurs, les importations pèsent significativement plus dans les mises en place de poussins de souche ponte que de chair et ce poids est en croissance notable entre 2004 et 2014, notamment en Allemagne (4 % en 2004, 11 % en 2014), en Espagne (1 % en 2004 et 18 % en 2014), en Pologne (0 % en 2004, 20 % en 2014) ou encore la Belgique (5 % en 2004 contre 30 % en 2014). Pour l'Espagne, cette situation peut être mise en parallèle avec les investissements du groupe portugais Derovo en Espagne.

La forte proportion d'importations dans les mises en place de poulettes de ponte en Italie en 2014 est probablement due à des faillites dans le secteur accoupage italien.

En 2014, un certain nombre de nouveaux États membres dépendent très significativement des importations de poulettes d'un jour pour la production commerciale d'œufs : la Roumanie (83 %), la Croatie (52 %), la République tchèque (58 %) ou encore la Bulgarie (34 %).

Figure 72 : Évolution des mises en place de poussins de race ponte dans les principaux pays avicoles de l'Union européenne, 2004, 2008 et 2014

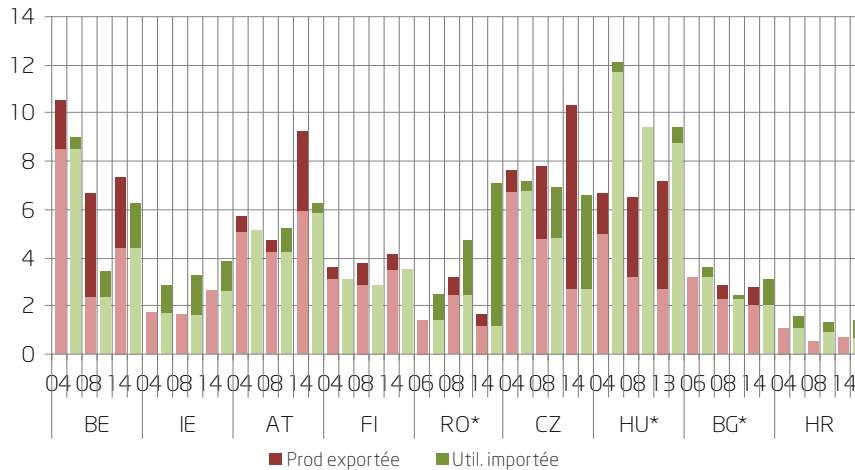


Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat



Figure 73 : Évolution des mises en place de poussins de race ponte dans les pays avicoles « secondaires » de l'Union européenne, 2004, 2008 et 2014

millions de têtes



* données 2004 manquantes, remplacées par données 2006

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

La concentration du maillon accoupage dans le secteur des œufs au cours de ces dernières années s'est traduite dans les échanges intra-européens au travers d'une concentration des pays fournisseurs et l'augmentation du recours aux importations généralisé dans les élevages européens voire, pour certains pays, le recours exclusif aux importations.

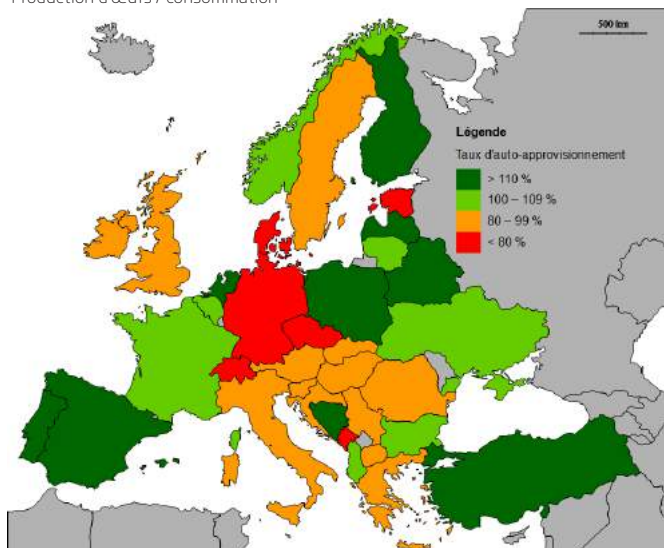
> Conclusions sur les échanges dans le secteur des œufs et ovoproduits

Le recentrage des productions d'œufs vers les pays d'Europe centrale et orientale est moins marqué dans le secteur des œufs que dans le secteur de la volaille de chair. Il existe ainsi de réels pôles de dynamisme dans la péninsule ibérique ou en Finlande. Le fort excédent structurel de production aux Pays-Bas peut être rapproché de l'important déficit structurel de l'Allemagne au vu de la forte relation qui existe entre les filières des deux pays à tous les niveaux (amont, production, transformation).

Une frange importante du sud de l'Europe, de l'Italie à la Grèce, apparaît en déficit modéré de production d'œufs par rapport à sa consommation (figure 74) tandis que les déficits prononcés sont limités à une zone comprenant le Danemark, l'Allemagne, la Suisse et la République tchèque.

Figure 74 : Carte des taux d'autosuffisance en œufs en Europe et pays périphériques, 2014

Production d'œufs / consommation



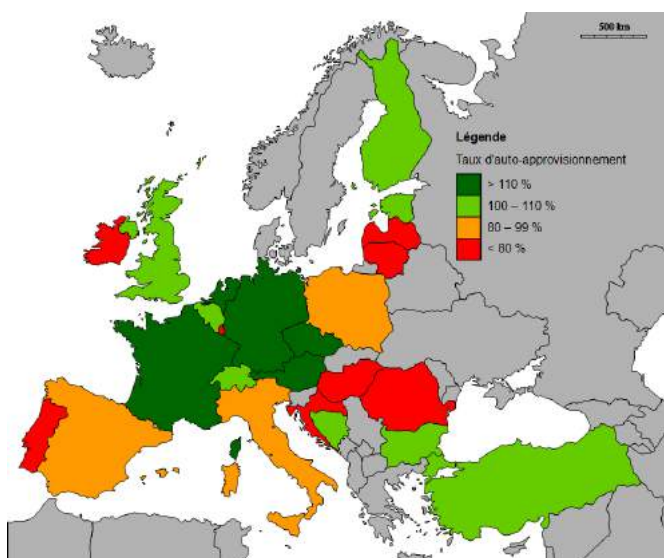
Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat, sources nationales et FAO

Le maillon accoupage de poussins de souche ponte en Europe apparaît plus centré sur un noyau fortement exportateur : France, Pays-Bas, Allemagne principalement mais également la République tchèque et l'Autriche. C'est dans ces pays qu'est situé l'essentiel des activités des grandes firmes génétiques : Hendrix Genetics (ISA), Grimaud (Novogen), EW Gruppe (Lohmann et Hy-Line).

Les pays d'Europe du sud ou de l'Est apparaissent, pour la plupart, fortement déficitaires en poussins de souche ponte, signifiant que les mises en place dans les élevages reposent pour une part significative sur les importations en provenance des pays précités.

Figure 75 : Carte des taux d'autosuffisance en poussins de race ponte pour mises en place en Europe et pays périphériques, 2014

Éclosions de poussins/mises en place



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat et sources nationales



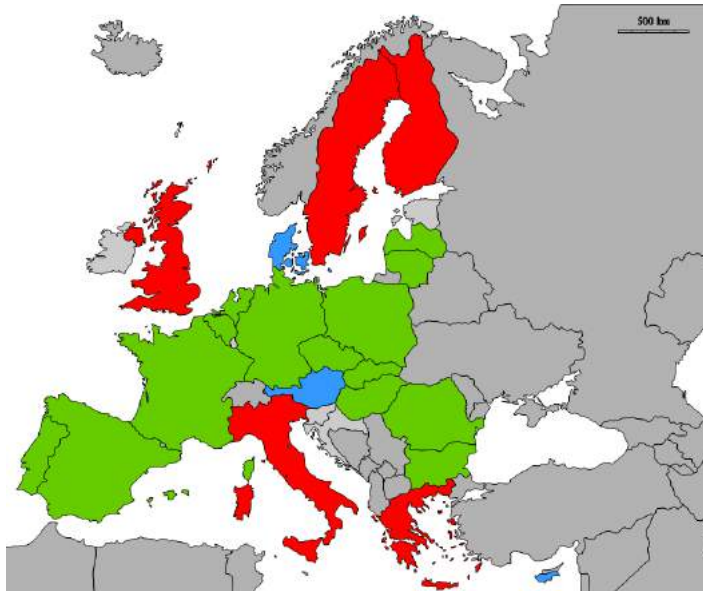
Analyse de la relation entre les prix de gros des œufs au sein de l'Union européenne

Les États membres communiquent de manière hebdomadaire les prix des œufs de classe A (moyenne des calibres moyen et gros) à la Commission européenne. L'analyse suivante vise à étudier les relations potentielles entre ces différents prix au stade de gros.

Les prix hebdomadaires pour l'ensemble des États membres (hors Croatie) ont été collectés sur la période allant de janvier 2007 à juin 2015 puis une moyenne arithmétique mensuelle a été calculée à partir des données hebdomadaires. Un coefficient de corrélation 2 à 2 a été calculé pour l'ensemble des données disponibles, aboutissant à la construction de la matrice figurant en annexe 17. Ces coefficients de corrélation sont une mesure de l'intensité du lien entre les prix de l'œuf dans les États membres : plus ils sont proches de 1 et plus les prix évoluent de manière coordonnée (même si leur niveaux sont différents) et inversement.

Un graphique de représentation des liens entre les différents prix de l'œuf dans l'Union européenne a ensuite été construit sur le même principe que pour l'analyse des échanges intra-européens (cf. méthodologie en annexe) en ne conservant que les coefficients de corrélation supérieurs à 0,70. Le graphique résultant est proposé en annexe 18. Ce graphique a été traduit sous forme de carte ci-dessous.

Figure 76 : Carte des relations entre prix de l'œuf de classe A au sein de l'Union européenne, 2014



Note : chaque couleur correspond à un ensemble de pays dont les prix des œufs sont fortement corrélés entre eux.

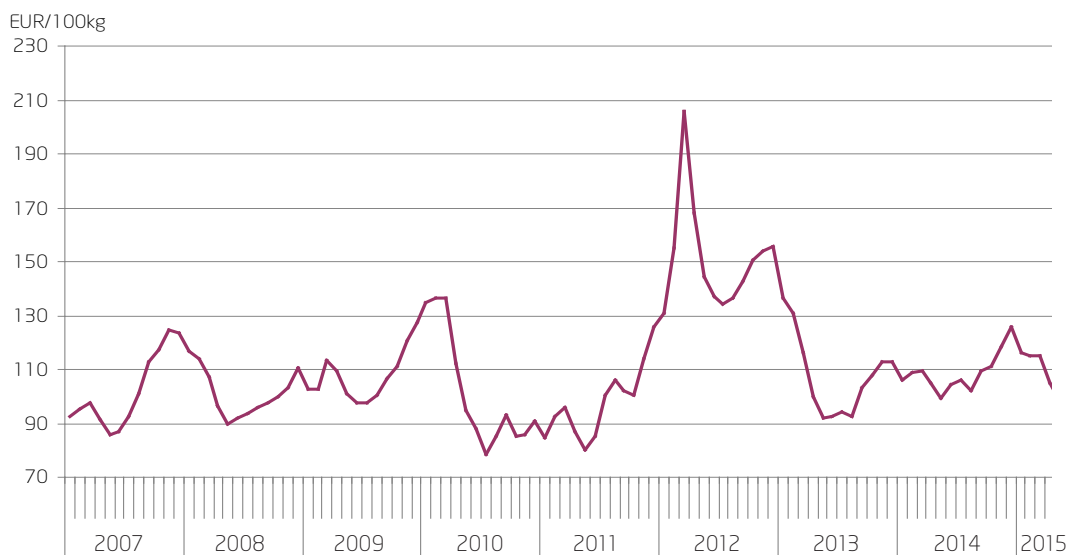
Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Commission européenne

Il apparaît ainsi que le prix de l'œuf est fortement corrélé dans une grande partie de l'Union européenne de l'Espagne aux Pays Baltes, en passant par la France, la Roumanie et la Bulgarie. Ces États membres où les prix de l'œuf évoluent de manière coordonnée représentent environ 70 % de la production européenne d'œuf.

La figure 77 présente l'évolution d'un prix « moyen ²⁰ » de l'œuf au sein de l'Union européenne reflétant les tensions du marché communautaire : impact de la mise aux normes des élevages en Allemagne au 1^{er} trimestre 2010, impact de la mise aux normes des élevages français et hausse du cours des matières premières destinées à l'alimentation animale début 2012, etc.

²⁰ Moyenne des prix pondérée par la part des États membres dans la production de l'ensemble Portugal, Espagne, France, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Pologne, Lituanie, Lettonie, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie.

Figure 77 : Évolution du prix de l'œuf de classe A au sein de l'Union européenne, 2014



Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Commission européenne

Conclusion sur l'évolution des filières œufs et ovoproduits depuis le début des années 2000

Un marché européen des œufs et ovoproduits semble se dessiner malgré certaines disparités locales dans les modes de consommations : œufs coquille vs ovoproduits, œufs blancs vs œufs bruns, jaune vs blanc. Les filières européennes sont globalement très concentrées en amont (accoupage) et en aval (production d'ovoproduits liquides et secs).

Le déplacement à l'est de la production d'œufs et d'ovoproduits est beaucoup moins marqué que dans le secteur de la volaille de chair, avec d'importants investissements en Europe de l'Ouest lors de la mise aux normes « bien-être » des élevages de poules pondeuses. Ces investissements, ainsi que les progrès en matière de sélection génétique des entreprises ouest-européennes, ont permis notamment une progression significative de la productivité des poules (nombre d'œufs pondus/poule/an).

Une étude menée par l'ITAVI en 2011²¹ soulignait que certains opérateurs de la filière estimaient nécessaire de posséder des outils de production hors UE pour exporter sur pays tiers (comme le néerlandais Frisian Egg opérant en joint-venture des outils en Égypte et en Chine) du fait de coûts de production plus élevés en Europe. Cependant, les filières européennes disposent d'un avantage compétitif amené à devenir crucial dans les années à venir : la maîtrise sanitaire des élevages.

Le cas de l'influenza aviaire est le plus emblématique, elle touche tous les continents à l'exception de l'Amérique du Sud et est endémique en Asie avec un impact significatif sur les productions avicoles. Ainsi, au 1^{er} semestre 2015, la filière œuf et dinde aux États-Unis a été fortement impactée. Touchées en 2003 et 2006, les filières avicoles européennes ont su mettre en place des mesures collectives du risque qui ont permis de maîtriser ce risque notamment lors des épisodes qui ont touché les Pays-Bas, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie en 2014 sans impact significatif sur la production.

Le secteur européen des œufs et ovoproduits offre des opportunités fortes de différenciation que ce soit par le mode de production (cage, sol, bio, plein air) ou par la technologie vers des produits adaptés à de nouveaux segments de marchés (aliments fonctionnels, produits alimentaires intermédiaires, etc.) via l'extraction de composés spécifiques de l'œuf.

²¹ Riffard C., Magdelaine P., Braine A. (2011) Situation, enjeux et perspectives du secteur ovoproduits en France et en Europe. Rapport de Synthèse.



Conclusion

Au cours de la période 2000-2014, les échanges au sein de l'Union européenne se sont fortement accrus tant en amont des filières avicoles (poussins, volailles vivantes) qu'en aval (produits transformés : viandes, préparations, œufs de consommation et ovoproduits). Cette progression des échanges reflète une interconnexion toujours plus grande entre les différents marchés nationaux et une évolution vers un marché plus européen des filières avicoles, à l'instar d'autres marchés agricoles.

Cette interconnexion entre les différents marchés nationaux est particulièrement visible dans un nombre limité de zones spécifiques (France/Belgique/Pays-Bas/Allemagne ; Espagne/Portugal, République tchèque/Slovaquie, Irlande/Royaume-Uni, Scandinavie). Elles sont la traduction d'une relative séparation des activités (ex. production de poussins aux Pays-Bas, engraissement en Allemagne, abattage aux Pays-Bas et commercialisation en France, en Belgique et en Allemagne) et d'investissements transfrontaliers.

Ces échanges renforcés entre les différentes filières nationales tant dans le secteur des œufs et ovoproduits qu'en volailles de chair sont à mettre en relation avec la forte concentration des opérateurs européens en amont de la filière (génétique/accoupage) et en aval (production d'ovoproduits notamment).

L'émergence ou la résistance, dans un contexte de difficultés économiques prolongées, de la demande des consommateurs pour des produits certifiés/de proximité (Label Rouge, IKB, Q&S, Belplume, British Lion Quality, etc.) a permis de maintenir une dimension nationale aux marchés avicoles, et notamment en France où 40 % de la viande fraîche de volaille ainsi que 40 % des œufs frais achetés par les ménages sont des produits sous signe de qualité.

Cependant, une partie conséquente et croissante des marchés avicoles ne s'inscrivent que marginalement dans ces logiques nationales. Il s'agit de l'industrie de seconde transformation (panés, saucisses, charcuteries et plats préparés), des chaînes de restauration rapide et certains segments des découpes de volailles destinés à la grande distribution où la logique est celle d'un sourcing européen voire mondial.

Dans ce contexte d'émergence d'un marché européen des produits avicoles, l'intégration de nouveaux États membres en 2004 et 2007 a initié un déplacement des filières avicoles de l'Ouest vers l'Est avec notamment la montée en puissance de l'Allemagne puis de la Pologne. En effet, les productions avicoles ont retrouvé plus rapidement, comparativement aux autres filières animales, un dynamisme soutenu après l'effondrement du bloc soviétique et la transition vers des économies de marché au début des années 1990. Ce renouveau des filières avicoles à l'Est de l'Europe a été permis par une croissance de la consommation d'œufs et de volailles et des investissements en provenance d'Europe de l'Ouest dans ces pays.

Si la Pologne a été le principal acteur du (re)développement des filières avicoles à l'Est, d'autres pays concurrents européens, pourraient émerger dans les années à venir comme la Hongrie ou la Roumanie. Certains pays limitrophes de l'Union européenne, comme l'Ukraine, viennent déjà concurrencer les filières françaises et européennes tant sur leurs marchés intérieurs que vers leurs principaux débouchés mondiaux.

Annexes

Annexe 1 : Principales entreprises avicoles européennes

Pays	Entreprise	Groupe	Activité				Présence internationale
			Nutrition	Accoupage	Élevage	Trans.	
France	LDC		x	x		x	Pologne, Espagne
	Gastronome	Terrena				x	
	Doux	Terrena	x	x		x	
	Glon (branche volaille)	Avril	x			x	
	Fermiers du Sud-Ouest	Maisadour	x	x		x	
	Duc		x	x		x	
	Ronsard	Triskalia	x			x	
Belgique	Cargill Foods France	Cargill [US]				x	
	Plukon	Plukon Food Group [NL]				x	Pays-Bas, Allemagne
Allemagne	Spoormans	Aeve	x	x			
	Wiesenhof	PHW Gruppe	x	x		x	Pologne, Hongrie, Bulgarie
	Rothkötter		x	x		x	
	Heidemark-Velisco		x	x	x	x	
	Sprehe					x	
R.-Uni	Stolle+Friki	Plukon Food Group [NL]				x	Pays-Bas, Belgique
	2 Sisters Food Group	Boparan		JV	x	x	Pays-Bas, Pologne
	Moy Park	JBS [BR]	x	x		x	France, Pays-Bas
	Faccenda		x	x	x	x	
	Cargill Meats Europe	Cargill [US]	x			x	France, Pays-Bas
	Bernard Matthews		x	x	x	x	Hongrie, Allemagne
Espagne	Banham			x	x	x	
	Grupo SADA	Nutreco [NL]	x	x	x	x	
	Guissona	Agropecuaria de Guissona	x			x	
	Vall Companys		x	x		x	
	Coren	Coren	x	x	x	x	
	Grupo AN	AN	x	x		x	
	UveSA		x	x	x	x	
Pays-Bas	Procavi	Grupo Fuertes	x	x	x	x	Ukraine, Russie
	Padesa		x	x	x	x	
Portugal	Plukon	Plukon Food Group				x	Allemagne, Belgique
	Storsteboom	2 Sisters Food Group [UK]				x	R.-Uni, Pologne
Danemark	Avibom Avicola	Valouro	x			x	
	Lusiaves	Lusiaves Grupo	x	x	x	x	
Suède	Avipronto					x	
	Rose Poultry	HKScan [FI]				x	Finlande, Suède, Estonie
Finlande	Danpo	ScandiStandard				x	Suède, Norvège
	Kronfågel	ScandiStandard		x		x	Danemark, Norvège
Estonie	Blentagruppen	Blentagruppen				x	
	HKScan	HKScan	x	x		x	Danemark, Suède, Estonie
Autriche	Atria	Atria	x	x		x	Suède, Danemark, Estonie, Russie
	Talegg	HKScan [FI]	x	x	x	x	Danemark, Suède, Finlande
Lituanie	Wech		x	x		x	Roumanie, Slovaquie
	Vilniaus Paukštynas	Kauno Grūdų	x	x	x	x	
Lettonie	Kaisiadoriu Paukštynas	Kauno Grūdų				x	
	Linas	Linas Agro Group	x	x		x	
Roumanie	Transavia	Transavia Group	x	x	x	x	
	Agricola International		x	x	x	x	
	Agroli	Agroli Group	x	x	x	x	

Source : Données des entreprises, WattAgNet



Annexe 1 suite : Principales entreprises avicoles européennes

Pays	Entreprise	Groupe	Activité				Présence internationale
			Nutrition	Accoupage	Élevage	Trans.	
Slovénie	Panvita	Panvita Group	x	x	x	x	
	Perutnina Ptuj	Perutnina Ptuj	x	x		x	Croatie, Serbie, Bosnie-H., Roumanie
	Cedrob		x	x		x	
Pologne	Indykpol	Indykpol Capital Group	x	x	x	x	
	Cedrob		x	x		x	
	Indykpol	Indykpol Capital Group	x	x	x	x	
	Drosed+Roldrob+Sedar+Drop	LDC [FR]				x	France, Espagne
	Drobimex	PHW Gruppe [DE]		x		x	Allemagne
	Bomadek	PHW Gruppe [DE]				x	
	Animex	Smithfield [US]				x	
	Drobex		x	x	x	x	
	Storteboom Polska	2 Sisters Food Group [UK]				x	R.-Uni, Pays-Bas
	IKO Kompania Drobiarska		x	x	x	x	
Rép. tchèque	Agrofert	Agrofert Holding	x	x	x	x	Slovaquie
	Raciola	Lukrom	x		x	x	Slovaquie
Slovaquie	Hyza	Agrofert Holding [CZ]	x	x	x	x	Rép. tchèque
Italie	Agricola Italiana Alimentare	Grupo Veronesi	x	x		x	
	Amadori	Amadori	x	x		x	
	Fileni		x	x		x	
Hongrie	Agricola Italiana Alimentare	Grupo Veronesi	x	x		x	
	Amadori	Amadori	x	x		x	
Bulgarie	Gradus		x	x	x	x	
	Pilko	PHW Gruppe [DE]	x			x	
Grèce	Amvrosladis		x	x	x	x	
	Pindos	Pindos	x	x	x	x	

Source : Sites entreprises et WattAgNet

Annexe 2 : Montants des aides aux secteurs agricoles des nouveaux États membres dans le cadre du programme SAPARD, 2000-2006 millions d'euros

	PL	HU	LT	CZ	LV	SK	EE	SI	RO	BG	HR	TOTAL
M 1.1 Investissements dans les entreprises agricoles	128	94	65	24	38	30	33	15	195	146	8	771
dt élevages	32	28	31	19	16	22	9	14	100	57	1	329
M 1.2 Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles et de la pêche	280	66	65	24	32	32	24	16	286	149	17	987
dt produits animaux hors produits laitiers	146	32	40	10	11	20	9	12	148	55	1	485
TOTAL M 1.1 + 1.2	408	160	131	48	70	62	57	31	481	295	25	1 758
Montants totaux versés	945	239	167	123	107	102	68	41	1 160	444	25	3 421

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après Synthesis of SAPARD ex post evaluations (2010), Synthesis of SAPARD ex-post evaluations update : Bulgaria, Croatia, Romania (2013) et SAPARD Annual Report - Year 2005.

Annexe 3 : Matrice des échanges de viandes et préparations de poulet dans l'Union européenne, 2014

milliers de tec

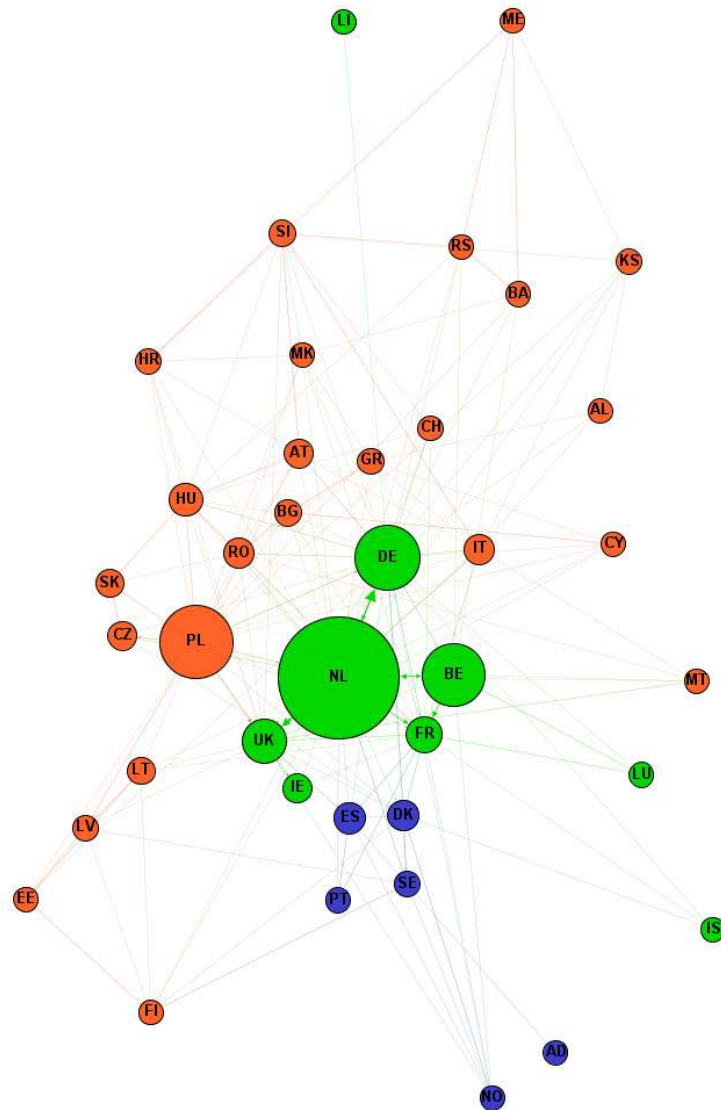
	Pays exportateurs																	Pays importateurs											TOTAL	
	NL	BE	LU	DE	FR	ES	PT	IT	UK	IE	DK	SE	FI	AT	GR	PL	CZ	SK	HU	RO	BG	LV	LT	EE	SI	HR	Autres UE 28	Σ UE 28		Σ PT
NL	113	0	303	122	13		16	211	36	37					17		16		12	18								964	281	1 245
BE	139	6	38	147				45	3																			397	104	500
LU	0	0	0	0																								0	0	0
DE	124	12	1	50	19		34	41	5	24			21							18							396	97	493	
FR	10	16	2	16	24			19	0																		117	268	385	
ES				27	3	21		14																			84	48	132	
PT																											10	4	14	
IT			20																								60	41	100	
UK	102	8	8	17	12			0	58																		225	89	314	
IE	2	0	0	3				42																			48	11	59	
DK										39																		76	28	104
SE																												11	6	17
FI																											6	3	9	
AT			33				1																				48	1	49	
GR							0																				13	9	22	
PL	53	10	56	44			7	83		10																	503	135	637	
CZ							0																				47	0	47	
SK																											38	2	40	
HU							1																				91	31	122	
RO							2	12																			67	8	75	
BG							0																				28	1	30	
LV							0																				13	3	16	
LT	12						0																				42	9	50	
EE							0																				8	0	8	
SI							1																				13	9	22	
HR							0																				5	3	8	
Autres UE-28																												0	0	0
Σ UE 28	464	164	9	501	443	89	33	76	497	112	101	61	10	69	56	29	114	88	65	94	92	36	33	21	13	20	23	3 312	1 192	4 504
Σ PT	345	24		95	9	35	0	4	220	10	3	3	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	751		
TOTAL	809	187	9	596	452	124	33	79	717	122	104	64	10	70	56	30	114	88	65	95	92	36	33	21	13	20	24	4 063		

Note : les volumes inférieurs à 10 000 tonnes ne sont pas affichés

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat



Annexe 4 : Structure des échanges de viandes et préparations de poulet en Europe, 2013-2014



La taille des cercles est proportionnelle au nombre de partenaires vers lequel le pays exporte pondéré par les volumes exportés. Les couleurs correspondent aux groupes de pays détectés par analyse de modularité.

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat sur le logiciel Gephi 0.8.2 beta

Annexe 5 : Matrice des échanges de poussins de chair pour MEP dans l'Union européenne, 2014

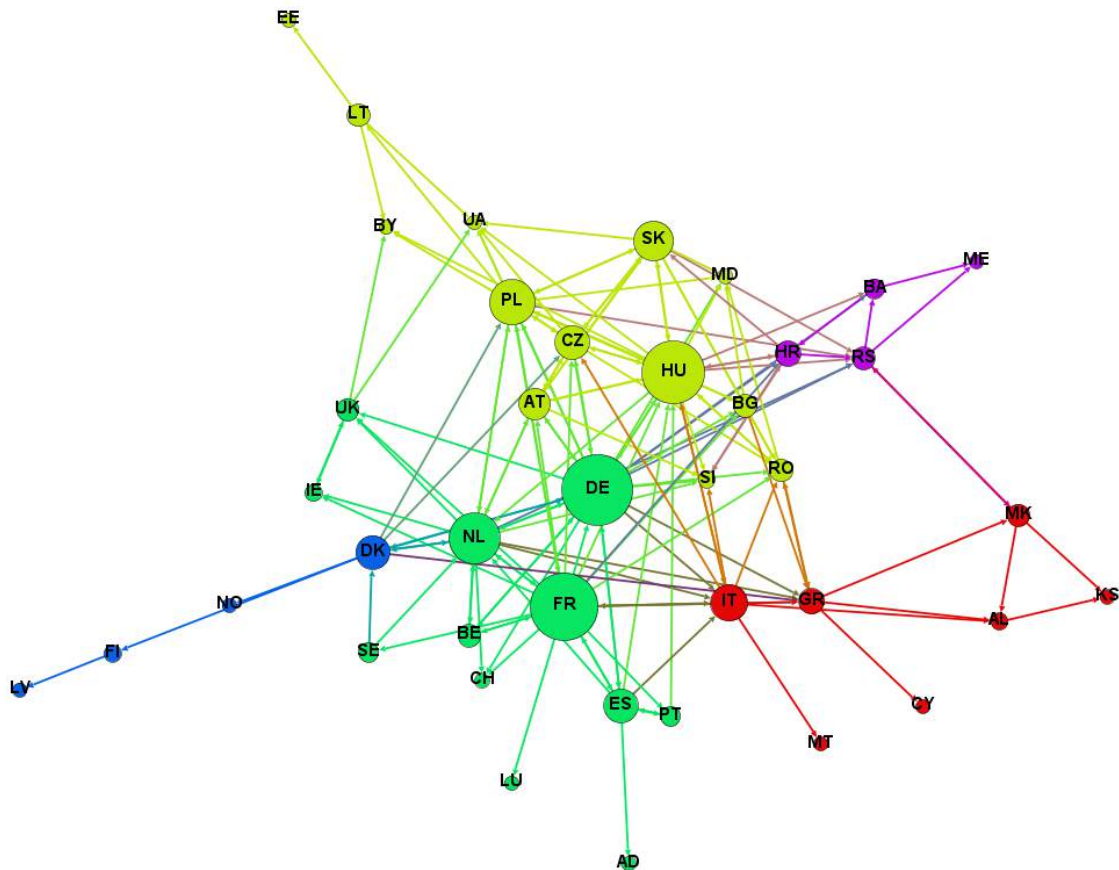
Millions de têtes

	Pays exportateurs																	Pays importateurs											TOTAL								
	NL	BE	LU	DE	FR	ES	PT	IT	UK	IE	DK	SE	FI	AT	GR	PL	CZ	SK	HU	RO	BG	LV	LT	EE	SI	HR	Autres	Σ UE 28		Σ PT	TOTAL						
NL	17	164	0	1	0	1																											186	2	188		
BE	51	1	28																															80	3	83	
LU																																					
DE	15	0																																	30	1	32
FR	6	8	0	1		3	0	1	1		0								2															20	1	21	
ES	0		0	1		7	1												1															10	1	12	
PT																																			43	0	44
IT															3					7															10	3	13
UK										0																									0	3	3
IE																																					
DK	2															14	1																		18		18
SE																																					
FI																																					
AT																																					
GR																																					
PL	2																																				
CZ																																					
SK																																					
HU																																					
RO																																					
BG																																					
LV																																					
LT																																					
EE																																					
SI																																					
HR																																					
Autres UE-28																																					
Σ UE 28	76	25	0	174	30	47	7	2	1	0	1	0	0	4	4	32	8	52	8	87	0	0	5	5	3	3	0	0	570	108	677						
Σ PT																																					
TOTAL	76	25	0	174	30	47	7	2	1	0	1	0	0	4	4	32	8	52	8	87	0	0	5	5	3	3	0	0	570	108	677						

Note : les volumes inférieurs à 1 million de têtes ne sont pas affichés
Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat



Annexe 6 : Structure des échanges de poussins de chair pour MEP en Europe, 2013-2014



La taille des cercles est proportionnelle au nombre de partenaires vers lequel le pays exporte pondéré par les volumes exportés. Les couleurs correspondent aux groupes de pays détectés par analyse de modularité.

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat sur le logiciel Gephi 0.8.2 beta

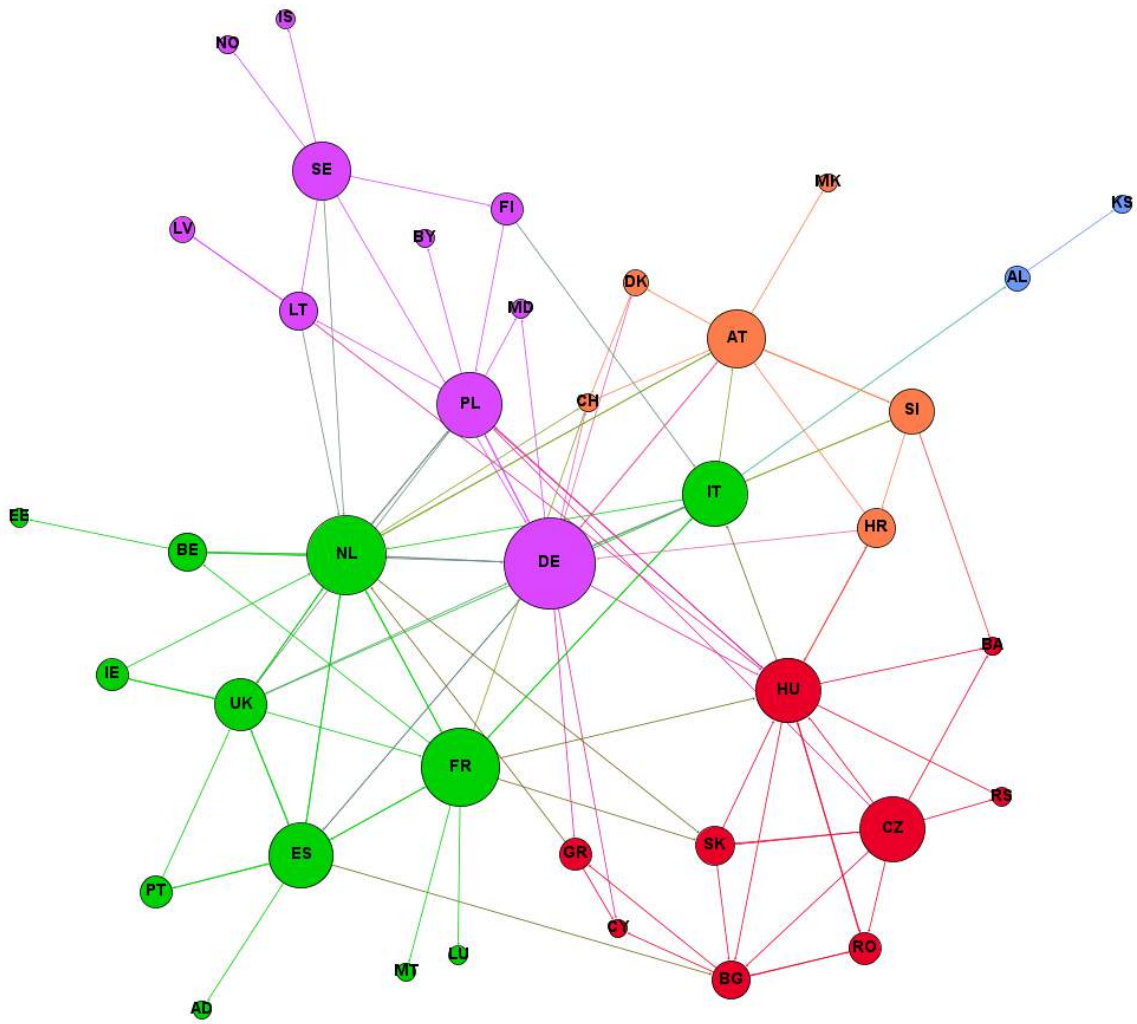
Annexe 7 : Matrice des échanges d'œufs à couvrir dans l'Union européenne, 2014

	Pays exportateurs																	Pays importateurs											TOTAL
	NL	BE	LU	DE	FR	ES	PT	IT	UK	DK	FI	AT	GR	PL	CZ	SK	HU	RO	BG	LT	SI	HR	Autres	Σ UE 28	Σ PT	TOTAL			
NL	70	0	66	23	4	0	1	12	3		2	1	8										2	194	320	514			
BE	103	1	8	4																				115	137	252			
DE	85	1		1	12		7	1	14		24	9	5				12	5				1	4	183	152	335			
FR	23	30	8	3	4	0	13	1					1				7							91	62	153			
ES	7	1	7	3	1	13	0	7			1													41	91	132			
PT					0			0																0	36	36			
IT	5	1	0		8	1	0	0			2										2	2		24	2	26			
UK	15	0	4	18	12	0											2							52	77	129			
IE	9							4																13		13			
DK																								0	7	7			
SE	3		2								2									2				9	14	23			
FI																								1	0	2			
AT			5																					7	3	10			
PL	16		49	1				1									1							69	20	90			
CZ													18				7	6	0					33	107	140			
SK														51			1	0	0					53	42	95			
HU												1	1	3			4	30	0					66	58	124			
RO	1		2	1			20										4	10	1					5	0	5			
BG																	3	10						40	25	65			
LV													24												0	0			
LT																									2	11	13		
SI																								18	1	19			
HR																								2		2			
Σ UE 28	269	105	9	147	60	34	13	43	18	2	32	35	39	52	2	41	53	2	2	2	3	22	7	1 019	1 165	2 184			
Σ PT	9	0	7	1	2		1	1	0				0	0		0								21					
TOTAL	279	105	9	154	61	36	44	44	18	2	32	35	39	52	2	41	53	2	2	2	3	22	7	1 040					

Note : les volumes inférieurs à 1 million d'œufs ne sont pas affichés
 Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat



Annexe 8 : Structure des échanges d'œufs à couver de Gallus domesticus en Europe, 2013-2014



La taille des cercles est proportionnelle au nombre de partenaires vers lequel le pays exporte pondéré par les volumes exportés. Les couleurs correspondent aux groupes de pays détectés par analyse de modularité.

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat sur le logiciel Gephi 0.8.2 beta

Annexe 9 : Matrice des échanges poulets vivants dans l'Union européenne, 2014

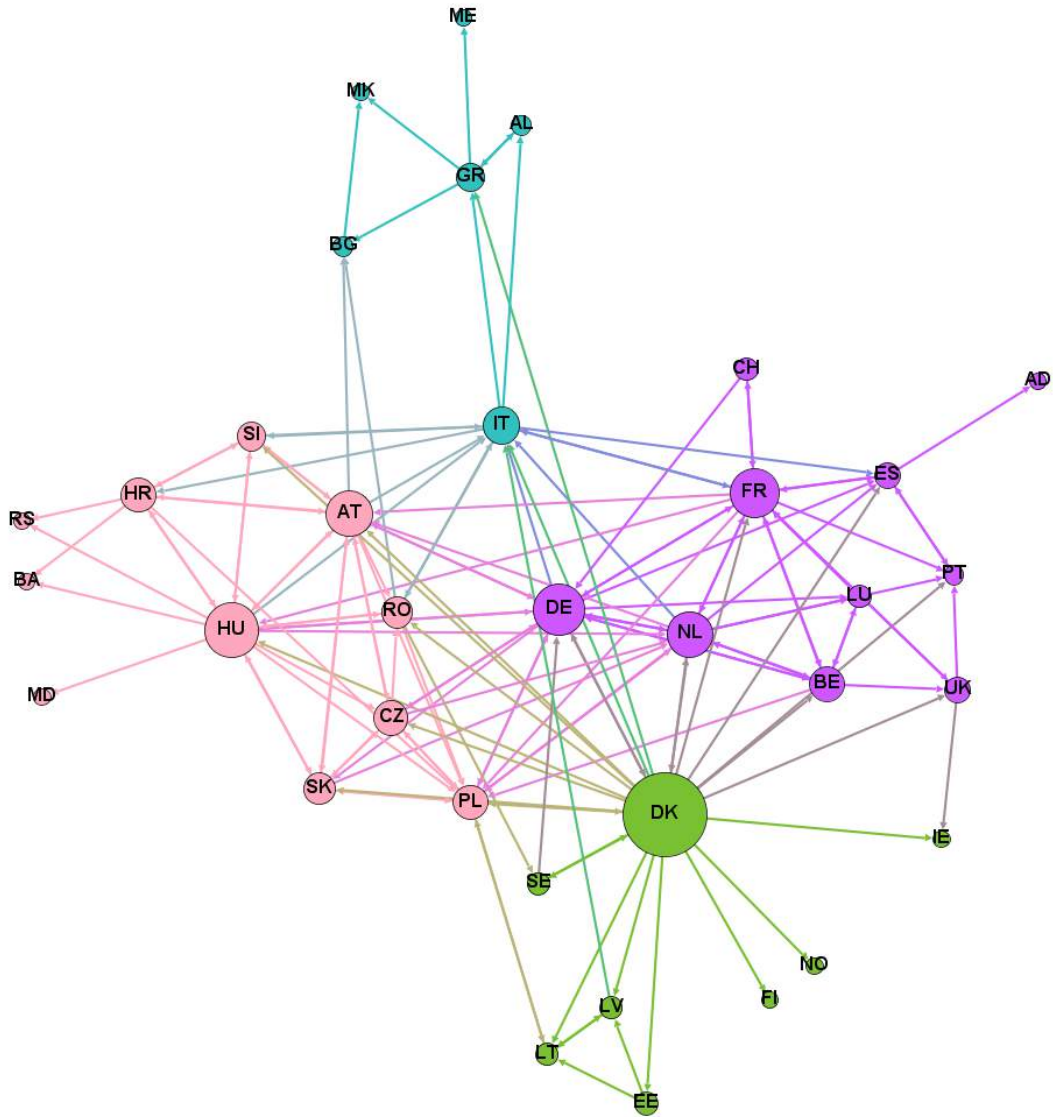
Millions de têtes

	Pays exportateurs																	Pays importateurs																	TOTAL
	NL	BE	LU	DE	FR	ES	PT	IT	UK	IE	DK	SE	FI	AT	GR	PL	CZ	SK	HU	RO	BG	LV	LT	EE	SI	HR	Autres	Σ UE-28	Σ PT	TOTAL					
NL	38	0	0	38	0	0	0									4													80	0	80				
BE	16	0	0	0	1																								18	0	18				
LU	0	0	0																										0	0	0				
DE	182	2	0	0	0											3													194	0	194				
FR	3	25	0	0	1	0	1	0																					30	0	30				
ES					0																								2	0	2				
PT					0	3																							3	0	3				
IT															0														0	0	0				
UK					0																								0	0	0				
IE																													0	0	0				
DK	9			6												1													16	0	16				
SE											0																		1		1				
FI																																			
AT																		0	0	0	0								0	0	0				
GR																													0	0	0				
PL																													0	2	2				
CZ				7																									0	0	0				
SK																2		4											13	0	13				
HU															0	12	1		1										13	0	13				
RO															0	1	0	0	0										2	0	2				
BG																0		9											9	0	9				
LV																													0	0	0				
LT																1								1					1	1	1				
EE																													0	0	0				
SI															0														1	1	1				
HR															0														1	1	1				
Autres UE-28																														0	0	0			
Σ UE-28	209	66	0	52	2	3	2	1	0	0	1	0	0	9	0	23	1	4	10	0	0	0	1	0	0	0	0	386	2	388					
Σ PT				1	0									0															1						
TOTAL	209	66	0	52	2	3	2	1	0	0	1	0	0	9	0	23	1	4	10	0	0	0	1	0	0	0	0	387	2	388					

Note : les volumes inférieurs à 1 million de têtes ne sont pas affichés
Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat



Annexe 10 : Structure des échanges de poulets adultes vivants en Europe, 2013-2014



La taille des cercles est proportionnelle au nombre de partenaires vers lequel le pays exporte pondéré par les volumes exportés. Les couleurs correspondent aux groupes de pays détectés par analyse de modularité.
Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

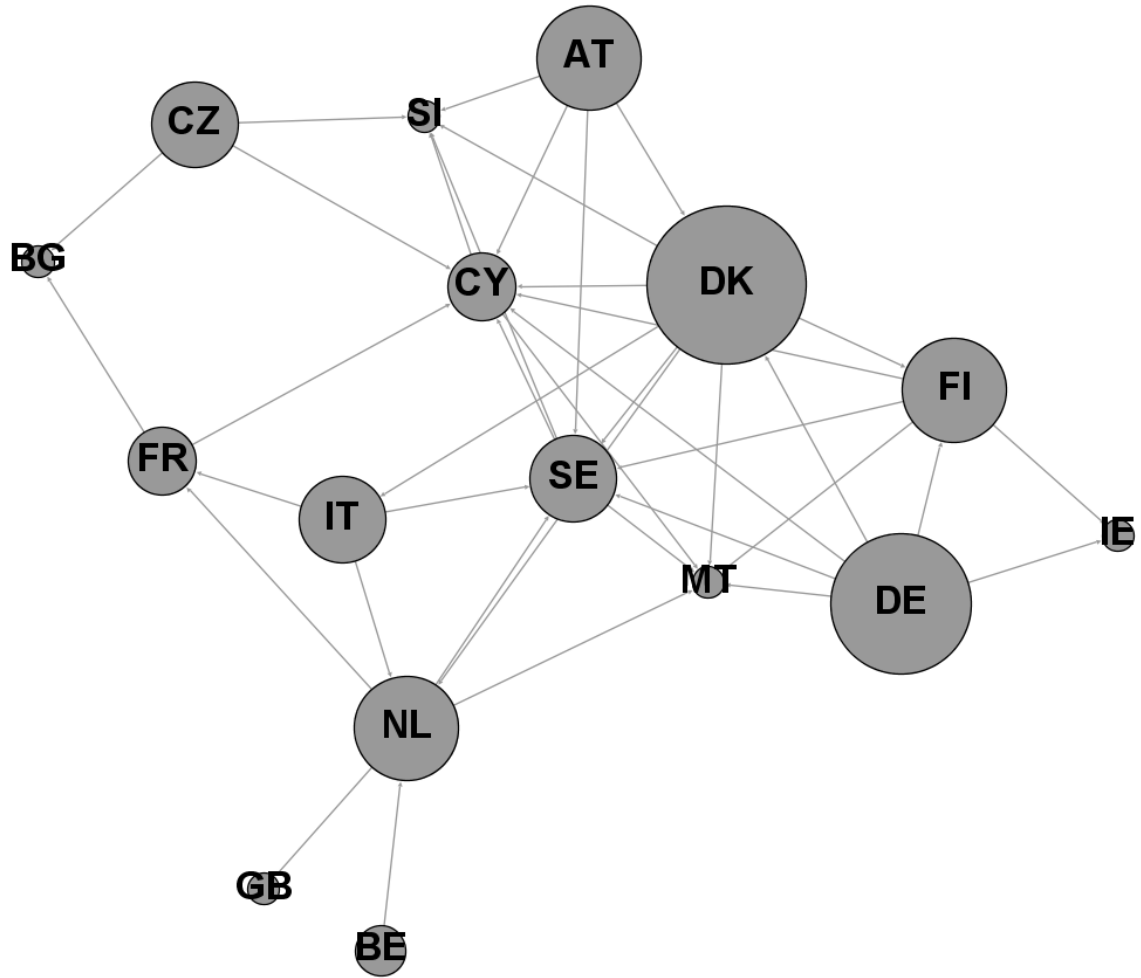
Annexe 11 : Matrice de corrélation des prix mensuels du poulet entier de classe A dans l'Union européenne, 2007-2015

	AT	BE	DE	DK	ES	FI	GR	IE	IT	NL	PT	SE	UK	PL	HU	CZ	RO	FR	LV	LT	BG	CY	SK	SI	MT	
AT		0.44	0.65	0.72	0.26	0.66	0.04	0.45	0.65	0.59	0.00	0.74	0.25	0.22	-0.19	0.59	0.39	0.62	0.14	0.11	0.54	0.72	0.57	0.70	0.68	
BE			0.45	0.62	0.51	0.43	-0.31	0.18	0.65	0.75	0.34	0.68	0.54	0.66	-0.29	0.38	0.33	0.57	-0.05	0.22	0.46	0.47	0.56	0.50	0.52	
DE				0.80	0.14	0.86	-0.01	0.72	0.54	0.67	-0.10	0.77	0.49	0.10	-0.52	0.41	-0.08	0.52	-0.19	-0.13	0.31	0.80	0.31	0.61	0.88	
DK					0.38	0.79	-0.30	0.48	0.74	0.81	0.05	0.93	0.64	0.29	-0.51	0.49	0.11	0.68	-0.10	0.10	0.49	0.81	0.51	0.74	0.84	
ES						-0.02	-0.36	-0.27	0.64	0.53	0.51	0.38	0.37	0.42	-0.06	0.21	0.50	0.60	0.16	0.37	0.34	0.19	0.58	0.29	0.15	
FI							0.05	0.79	0.47	0.61	-0.11	0.76	0.39	0.07	-0.51	0.38	-0.17	0.45	-0.15	-0.07	0.34	0.82	0.33	0.55	0.92	
GR								0.46	-0.38	-0.37	-0.06	-0.30	-0.66	-0.23	0.33	0.26	-0.15	-0.05	0.31	0.22	0.00	0.07	-0.12	0.03	-0.17	
IE									0.10	0.29	-0.08	0.45	-0.03	-0.02	-0.23	0.43	-0.31	0.25	-0.03	0.02	0.19	0.68	0.10	0.44	0.57	
IT										0.78	0.29	0.75	0.64	0.41	-0.27	0.39	0.41	0.75	0.08	0.24	0.54	0.58	0.65	0.57	0.62	
NL											0.21	0.80	0.70	0.44	-0.41	0.42	0.22	0.72	0.09	0.20	0.56	0.69	0.50	0.57	0.72	
PT												0.00	-0.02	0.37	0.10	0.09	0.17	0.19	0.19	0.32	0.21	-0.05	0.29	0.10	-0.12	
SE													0.67	0.34	-0.40	0.58	0.26	0.68	-0.09	0.11	0.54	0.83	0.60	0.76	0.83	
UK														0.32	-0.39	0.17	0.19	0.43	-0.19	-0.05	0.33	0.45	0.34	0.36	0.60	
PL															0.22	0.34	0.49	0.43	0.10	0.39	0.36	0.16	0.48	0.18	0.06	
HU																0.30	0.44	-0.01	0.49	0.45	0.15	-0.24	0.06	-0.24	-0.63	
CZ																	0.43	0.69	0.47	0.59	0.77	0.72	0.52	0.70	0.33	
RO																		0.43	0.31	0.42	0.50	0.08	0.66	0.25	-0.03	
FR																			0.44	0.61	0.73	0.71	0.69	0.63	0.48	
LV																				0.68	0.52	0.18	0.24	0.15	-0.21	
LT																					0.63	0.27	0.48	0.30	-0.17	
BG																						0.61	0.62	0.59	0.37	
CY																							0.49	0.76	0.78	
SK																								0.52	0.39	
SI																									0.60	
MT																										

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après Commission européenne



Annexe 12 : Structure des relations entre le prix du poulet entier de classe A dans l'Union européenne, 2013-2015



Note : GB = UK = Royaume-Uni

La taille des cercles est proportionnelle au nombre d'États membres avec lequel le pays considéré a un lien (i.e. coefficient de corrélation supérieur à 70 %) et à l'intensité de ce lien (entre 70 % et 100 %).

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Commission européenne

Annexe 13 : Matrice des échanges d'œufs et d'ovoproduits dans l'Union européenne, 2014

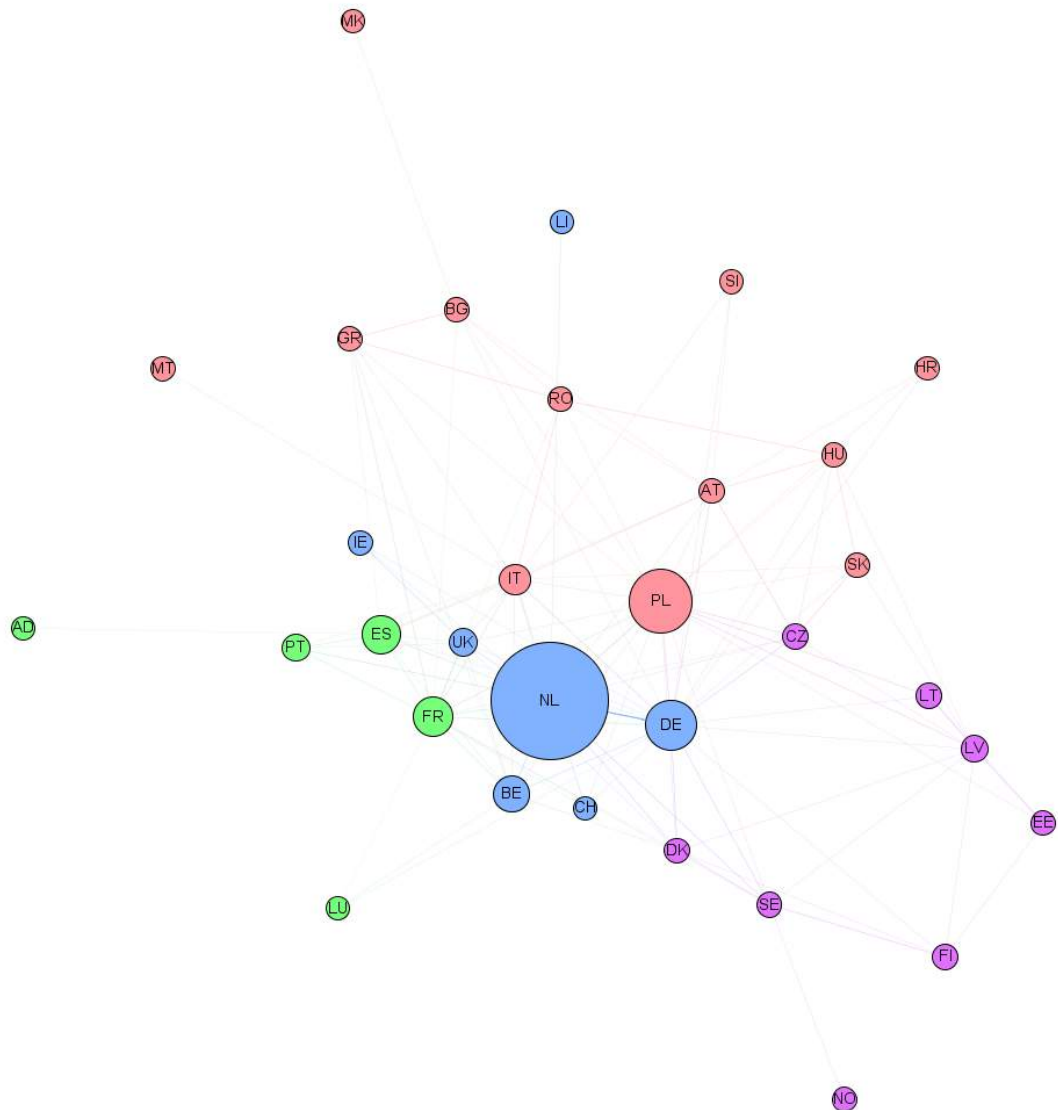
Milliers de teoc

	Pays exportateurs																	Pays importateurs																	Σ UE 28	Σ PT	TOTAL
	NL	BE	LU	DE	FR	ES	PT	IT	UK	IE	DK	SE	FI	AT	GR	PL	CZ	SK	HU	RO	BG	LV	LT	EE	SI	HR	Autres										
NL	53	0	306	35	4		39	47	0	15	2		4		12	5											24	548	83	631							
BE	35		1	22	9			7	0	3																		82	15	97							
LU	0	0	0																									0	0	0							
DE	89	4	1		6		1	10	1	8	4				11	7		3						1		1		163	16	179							
FR	19	16	3	8	11	1	11	18		1	3			1						1								96	26	123							
ES	18		1	28	1	11	28	3																				93	10	103							
PT	4			2	15			1																				24	5	29							
IT	2		4	16	3			12					3	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	1	50	51	101							
UK	2	0		1					6	1																		11	0	11							
IE								5																				5	0	5							
DK	1	0	0	3				0	0		3	0																8	2	10							
SE	1			2						4												0						10	1	11							
FI										1		1										1	0	3				11	0	11							
AT				6			1								0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0		12	1	14							
GR							0								0		0	0	0	0	1							3	1	3							
PL	60	5		44	5		44	5		5	4			3	1	20	6	8	6	2	1	7	1	0	2	2	231	231	9	241							
CZ				2									1		1		3	1	0	0	0							7		7							
SK							0								0	0	3	2										6		6							
HU							0								2	0	1	1										4	0	4							
RO							3								0	1	0	0	1	1								7	3	10							
BG							0								1	6	0	0	1	1								9	2	11							
LV				2			0								3	5		1										20	1	21							
LT							0															8		3				13	1	14							
EE																						3	1					4	0	4							
SI							0								0	0	0	0	0	0								1	0	1							
HR															1													1	0	1							
Autres UE28																																					
Σ UE 28	231	79	5	404	103	37	130	110	9	40	22	2	27	13	31	43	12	18	12	6	13	11	12	4	4	27	1 417	229	1 647								
Σ PT	1	0		2	0	0	0	1	0	6	2	2	2		0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14									
TOTAL	233	79	5	406	103	37	130	111	9	46	24	2	29	13	31	43	12	18	12	6	13	11	12	4	4	27	1 432										

Note : les volumes inférieurs à 1 000 tonnes ne sont pas affichés
 Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat



Annexe 14 : Structure des échanges d'œufs et d'ovoproduits en Europe, 2013-2014



La taille des cercles est proportionnelle au nombre de partenaires vers lequel le pays exporte pondéré par les volumes exportés. Les couleurs correspondent aux groupes de pays détectés par analyse de modularité.

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

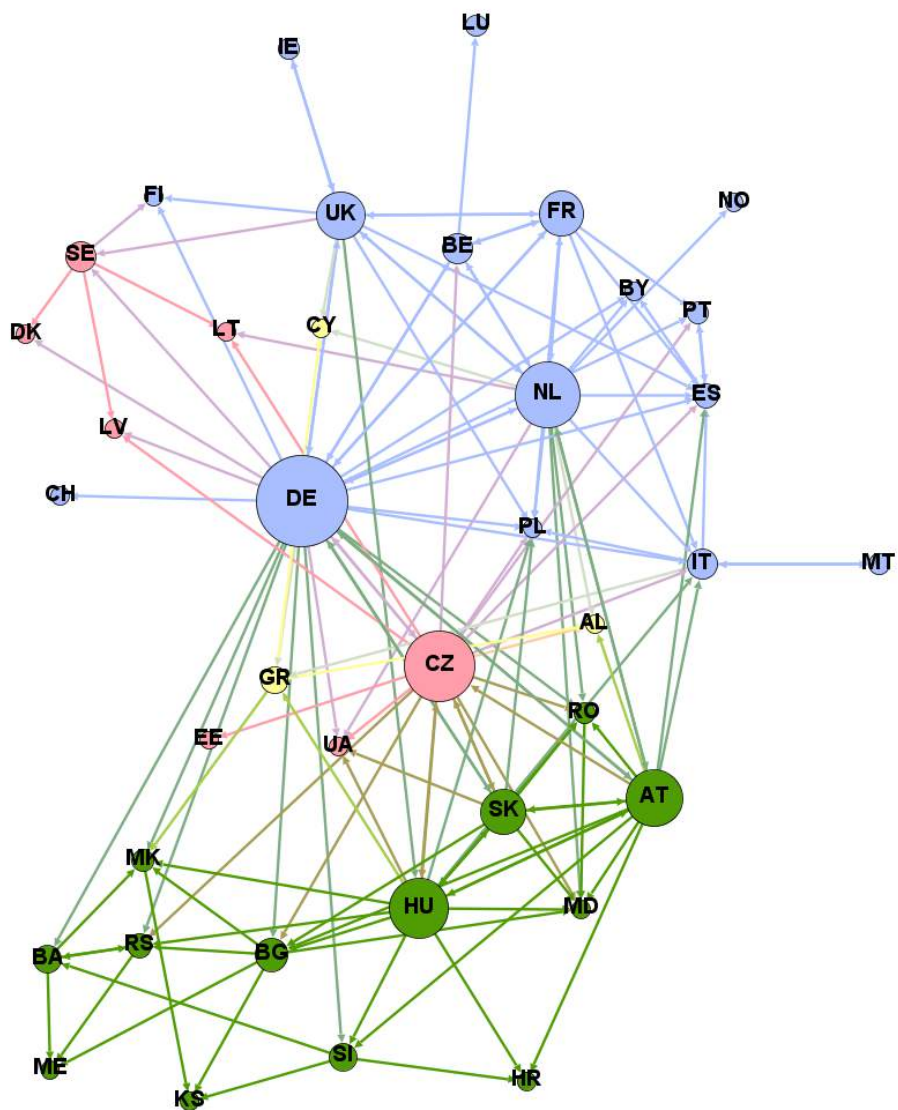
Annexe 15 : Matrice des échanges de poussins de souche ponte pour MEP dans l'Union européenne, 2014
Millions de têtes

	Pays exportateurs																	Pays importateurs											TOTAL					
	NL	BE	LU	DE	FR	ES	PT	IT	UK	IE	DK	SE	FI	AT	GR	PL	CZ	SK	HU	RO	BG	LV	LT	EE	SI	HR	Autres UE 28	Σ UE 28		Σ PT	TOTAL			
NL	1		4	0	1	2	0								3													11	10	21				
BE	0	0																										1	2	3				
LU		0																													0			
DE	1	0		0	1	0	0	0							2							2						10	1	10				
FR	0	0		0	3	1	1	0							0													5	4	10				
ES						0																						0	0	0				
PT						0																						0	0	0				
IT						0																						1	1	1				
UK	0			0	0				1																		1	1	1	1				
IE																															1			
DK																																1		
SE										0			1									0	0					1			1			
FI																																1		
AT																			1									2	1	3		3		
GR																																0	0	
PL																																	0	
CZ																2																	2	
SK																	1																1	
HU																	1		1														2	
RO																	1		2														3	
BG																																	1	
LV																																	1	
LT																																	1	
EE																																	1	
SI																																	1	
HR																																	1	
Autres UE-28																																	1	
Σ UE 28	1	2	0	4	0	5	1	3	1	1	0	0	1	0	0	7	4	2	2	6	1	2	1	0	0	1	1	48	22	70				
Σ PT																																		
TOTAL	1	2	0	4	0	5	1	3	1	1	0	0	1	0	0	7	4	2	2	6	1	2	1	0	0	1	1	48						

Note : les volumes inférieurs à 1 million de têtes ne sont pas affichés
Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat



Annexe 16 : Structure des échanges de poussins de race ponte pour MEP en Europe, 2013-2014



La taille des cercles est proportionnelle au nombre de partenaires vers lequel le pays exporte pondéré par les volumes exportés. Les couleurs correspondent aux groupes de pays détectés par analyse de modularité.
Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Eurostat

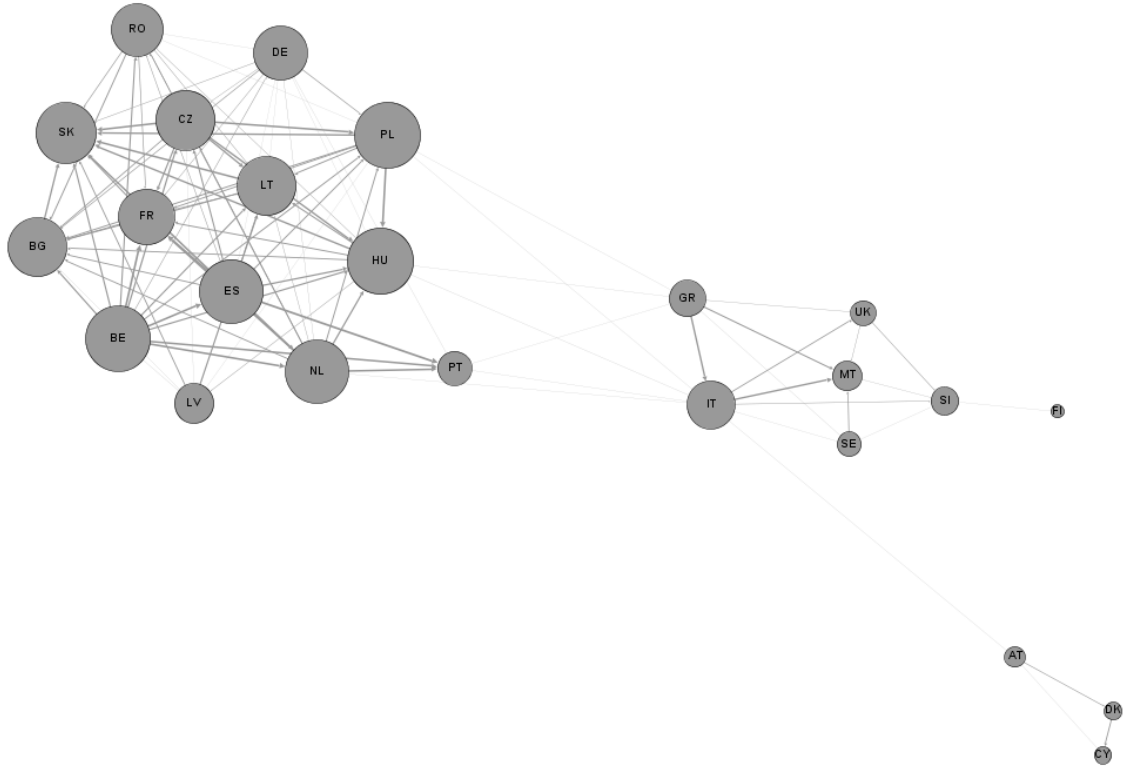
Annexe 17 : Matrice de corrélation des prix mensuels de l'œuf de classe A (moyenne des calibres Moyen et Gros) dans l'Union européenne, 2007-2014

	AT	BE	DE	DK	ES	FI	GR	IE	IT	NL	PT	SE	UK	CZ	PL	HU	RO	FR	LV	LT	BG	CY	SK	SI	MT	
AT		0,28	0,44	0,78	0,22	0,42	0,63	0,08	0,66	0,29	0,34	0,42	0,38	0,23	0,41	0,34	0,10	0,29	0,19	0,23	0,46	0,68	0,34	0,52	0,65	
BE			0,78	0,15	0,90	0,13	0,52	0,41	0,56	0,92	0,91	0,18	0,27	0,86	0,83	0,84	0,83	0,94	0,71	0,83	0,85	0,20	0,85	0,21	0,31	
DE				0,34	0,68	0,20	0,44	0,30	0,52	0,74	0,72	0,17	0,19	0,74	0,79	0,70	0,67	0,76	0,55	0,70	0,79	0,24	0,75	0,15	0,32	
DK					0,13	0,24	0,53	0,04	0,46	0,06	0,21	0,50	0,15	0,19	0,37	0,23	0,01	0,23	0,12	0,18	0,30	0,82	0,24	0,36	0,51	
ES						0,01	0,61	0,54	0,59	0,86	0,95	0,27	0,26	0,85	0,80	0,82	0,76	0,92	0,71	0,83	0,81	0,22	0,86	0,14	0,36	
FI							0,39	0,04	0,56	0,29	0,07	0,55	0,58	0,10	0,26	-0,01	0,07	0,07	-0,01	0,07	0,21	0,39	0,10	0,70	0,58	
GR								0,54	0,88	0,63	0,68	0,73	0,74	0,57	0,72	0,72	0,33	0,55	0,46	0,51	0,61	0,66	0,63	0,67	0,84	
IE									0,39	0,40	0,48	0,33	0,35	0,50	0,50	0,53	0,43	0,40	0,63	0,57	0,54	0,35	0,63	0,26	0,27	
IT										0,69	0,69	0,70	0,74	0,55	0,71	0,71	0,42	0,55	0,44	0,52	0,66	0,55	0,61	0,73	0,87	
NL											0,90	0,34	0,47	0,82	0,83	0,86	0,76	0,88	0,56	0,72	0,80	0,14	0,79	0,35	0,49	
PT												0,33	0,39	0,83	0,83	0,86	0,77	0,92	0,68	0,80	0,83	0,26	0,86	0,27	0,48	
SE													0,60	0,25	0,44	0,41	0,09	0,26	0,06	0,19	0,33	0,65	0,24	0,71	0,81	
UK														0,22	0,44	0,54	0,10	0,18	0,24	0,21	0,29	0,40	0,29	0,79	0,75	
CZ															0,90	0,87	0,79	0,86	0,72	0,88	0,81	0,24	0,92	0,20	0,30	
PL																0,92	0,67	0,82	0,66	0,81	0,82	0,41	0,88	0,38	0,51	
HU																	0,71	0,81	0,72	0,80	0,81	0,36	0,88	0,45	0,50	
RO																		0,78	0,64	0,77	0,83	0,08	0,79	0,12	0,15	
FR																			0,62	0,79	0,82	0,24	0,84	0,14	0,34	
LV																				0,87	0,70	0,33	0,82	0,24	0,15	
LT																					0,83	0,32	0,90	0,21	0,25	
BG																						0,39	0,89	0,33	0,43	
CY																							0,35	0,63	0,59	
SK																								0,27	0,34	
SI																									0,74	
MT																										

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après Commission européenne



Annexe 18 : Structure des relations entre le prix des œufs de classe A dans l'Union européenne, 2013-2014



La taille des cercles est proportionnelle au nombre d'États membres avec lequel le pays considéré a un lien (i.e. coefficient de corrélation supérieur à 70 %) et à l'intensité des liens (entre 70 % et 100 %).

Source : Élaboration et calculs FranceAgriMer d'après données Commission européenne

Bibliographie

- Riffard C., Magdelaine P., Braine A. (2011) Situation, enjeux et perspectives du secteur ovoproducts en France et en Europe. Rapport de Synthèse. ITAVI. 98 p.
- Chenut R., Coutelet G., Magdelaine P. (2013) Structures et organisation des filières volailles de chair en Europe. Analyse comparée des filières allemande, britannique, espagnole, néerlandaise et belge. ITAVI 102 p.
- Georgevia et al. (2005) Sapard Review in Bulgaria, Czech Republic, Estonia, Hungary, Latvia, Poland and Romania. Impact Analysis of the Agriculture and Rural Development. European Institute Foundation. 234 p.
- Agra CEAS Consulting (2008) The EU Egg Production Sector. Euro Group. 40 p.
- Cadudal F. (2014) Les filières avicoles en Ukraine. L'émergence d'un acteur mondial ? FranceAgriMer. 24 p.
- Cadudal F. (2014) Accord de libre-échange États-Unis / Union européenne, quels enjeux pour le secteur de la volaille de chair et des œufs ? 11èmes JRA-JRFG 2015, Tours, mars 2015 5 p.
- Renault C., Magdelaine P., Cogolhuenes C., Chever T. (2013) Analyse des flux d'importation de volaille en France. Produits, prix, certifications, scénarios, pistes. Rapport final. AND International-ITAVI, février 2013, 56 p.
- Magdelaine P., Spiess MP., Valceschini E. (2007) Poultry consumptions in Europe. World's Poultry Science Journal. 11 p.
- Trégaro Y. (2015) Regard historique sur la filière française Grand Export et perspectives. 11èmes JRA-JRFG, Tours, mars 2015. 5 p.
- Malpel G-P., Marigeaud M., Marty S. (2014) Rapport mission filière volaille de chair. IGF-CGAAER, mars 2014, 55 p.
- Magdelaine P., Conter A. (2006) Évolution des filières avicoles chair et ponte en Pologne, Hongrie et République tchèque : Contexte et facteurs de compétitivité. Sciences et Techniques Avicoles, n°56, juillet 2006, 10 P.

Annexe : Méthodologie

Les données du commerce extérieur des États membres, en particulier les données du commerce intra-européen, ont fait l'objet d'un retraitement poussé tandis que les données du commerce des États membres avec les pays tiers n'ont pas été retraitées.

Problématiques

Classiquement dans les bases de données de commerce international, les flux ne sont pas cohérents entre les exportations ou les importations. Par exemple, pour un produit donné et une période donnée, les exportations du pays A vers le pays B ne sont pas égales aux importations du pays B en provenance du pays A.

Plusieurs raisons sont classiquement évoquées :

- un décalage dans le temps : un chargement partant de Santos (Brésil) fin décembre de l'année n arrivera à Rotterdam en janvier de l'année n+1, les douanes brésiliennes comptabiliseront le chargement dans les exportations de l'année n et les douanes néerlandaises dans les importations de l'année n+1
- une différence dans les seuils de déclaration entre les exportations et les importations, particulièrement dans le commerce intra-européen.

En effet, les échanges entre un État membre et un pays tiers (à l'importation comme à l'exportation) fait l'objet d'une déclaration en douane tandis que les échanges intracommunautaires font l'objet d'une déclaration d'échanges de biens (DEB), procédure simplifiée par rapport à la déclaration en douane. L'obligation d'effectuer une DEB est fonction d'un seuil de valeur de la marchandise échangée et généralement (460 000 euros pour la France) et généralement le seuil de déclaration à l'expédition est inférieur au seuil de déclaration à l'introduction. Ce sont ces documents (déclarations en douane et DEB) qui servent de base aux bases de commerce extérieur européennes.

Le seuil à l'expédition étant généralement inférieur au seuil à l'introduction, les 1ères prennent d'avantage en compte les petits chargements (cf. 19).

C'est pour cette raison que les données d'expéditions ont été retenues pour construire la matrice du commerce intra-européen.



Annexe 19 : Seuil de déclaration intracommunautaire d'échanges de biens au 1^{er} janvier 2015

Pays	Seuil introduction	Seuil expédition
Allemagne	500 000	500 000
Autriche	750 000	750 000
Belgique*	1 500 000	1 000 000
Bulgarie*	184 000	107 000
Croatie*	236 000	131 000
Chypre*	100 000	55 000
Danemark	805 000	671 000
Espagne	400 000	400 000
Estonie*	200 000	130 000
Finlande*	500 000	500 000
France*	460 000	460 000
Grèce	150 000	460 000
Hongrie*	324 000	324 000
Irlande	191 000	460 000
Italie	50 000	50 000
Lettonie*	170 000	130 000
Luxembourg*	290 000	150 000
Malte	700	700
Pays-Bas	1 500 000	1 500 000
Pologne*	1 500 000	1 500 000
Portugal	350 000	250 000
République slovaque*	200 000	400 000
république tchèque	291 000	291 000
Roumanie	113 000	203 000
Royaume-Uni	1 860 000	310 000
Slovénie*	120 000	200 000
Suède	989 000	495 000

Note : les seuils exprimés en monnaies nationales ont été converties en euros en prenant le taux de change moyen 2014

* seuils de déclaration de base

Par ailleurs, un certain nombre de corrections se sont révélées nécessaires du fait d'incohérence dans les données et de la suspension de l'obligation de renseigner les données de quantité (poids) pour un certain nombre de codes douaniers entre 2006 et 2009 (affectant notamment les échanges de volailles vivantes et les œufs).

Correction des données

> Échanges de volailles vivantes (poussins et animaux prêts à abattre)

La correction des données s'est faite uniquement sur les données d'expédition d'un État membre vers un autre État membre. Les données d'échanges avec les pays tiers et les données d'importation d'un État membre en provenance d'un autre État membre n'ont pas été modifiées.

La modification des données s'est faite sur la base d'une observation du prix moyen mensuel d'un produit donné (défini par son code à 8 chiffres - CN8) d'un pays donné vers une destination donnée. Les données corrigées ont été principalement :

- les données de quantité (poids) ou quantités supplémentaires (nombre de têtes), considérant que les valeurs étaient justes (document fiscaux)
- une vérification de la cohérence et des ordres de grandeur sur les quantités et/ou les quantités supplémentaires et de leurs évolutions
- une identification suivie d'une estimation des données manquantes
- une correction exceptionnelle des valeurs si la cohérence des données de poids et de quantité supplémentaires était respectée et que les valeurs étaient manifestement erronées (souvent d'un facteur 10).

Ces données mensuelles corrigées ont ensuite été consolidées en données annuelles pour servir de base à la construction des matrices.

Un second niveau de vérification a été effectué en intégrant ces données d'échanges aux bilans de production / consommation des secteurs avicoles. Si le résultat obtenu en intégrant les données issues des matrices (i.e. les importations d'un pays donné sont en fait la somme des exportations des États membres vers ce pays) étaient fortement différents des résultats obtenus en utilisant uniquement les données des douanes du pays (tendance divergente ou écart très important en niveau), une seconde correction de la base a été effectuée. C'est le cas notamment des échanges de « poussins de race ponte » (01 05 11 91) entre le Portugal et l'Espagne qui ont pour une grande partie été rapatriés dans la catégorie « poussins de race chair » (01 05 11 99).

> Échanges de viandes et préparations de poulet

Pour les codes correspondants aux échanges de viandes et préparations à base de poulet, une correction plus légère a été effectuée consistant à identifier les coquilles manifestes contenues dans les bases du commerce européen (prix unitaire variant d'un facteur 10, 100 ou 1000). Les principales corrections sont intervenues sur les données de Pays-Bas, de la Belgique et du Danemark.

> Échanges d'œufs et d'ovoproduits

Entre 2006 et 2009, le renseignement des données en poids pour les échanges d'œufs en coquille n'étaient plus obligatoires (seules les quantités supplémentaires et les valeurs étaient renseignées) et un certain nombre de pays ne les ont pas renseignés sur tout ou partie de la période. Les pays concernés sont les suivants : Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, France, Espagne, Italie, République tchèque, Slovaquie, Pologne, Lettonie.

Par ailleurs, la Belgique ne déclare plus les volumes en poids depuis 2006, les Pays-Bas utilisent un coefficient de conversion fixe pour le poids des œufs échangés (62 g / œuf) et les volumes en poids pour la Pologne et la Slovaquie pour les données avant 2004 n'étaient pas disponibles.

Aussi les volumes ont été estimés à l'aide de l'évolution du prix moyen des œufs standards de classe A (moyenne arithmétique des poids moyens et gros).

Dans un second temps, toutes les données d'échange ont subi une ou plusieurs vérifications de cohérence à travers l'établissement de bilans et calculs d'indicateurs dérivés de ces données : mises en place, consommation, consommation individuelle, etc.



Analyses des échanges intra européens

L'analyse des échanges de produits avicoles au sein de l'Union européenne, basé sur les données corrigées, suit une méthodologie commune en plusieurs étapes.

1. Construction d'une matrice du commerce européen par famille de produits (poussins, poulets et poules vivants, viandes et préparations de poulet, œufs et ovoproduits) intégrant l'ensemble des États membres actuels (UE-28), la Suisse, la Norvège et les pays de l'ex-Yougoslavie non membres de l'UE. Toutes les matrices sont basées sur les exportations des pays déclarants (i.e. dans ces matrices, les importations de la Belgique en provenance des Pays-Bas correspondent aux exportations vers la Belgique déclarés par les Pays-Bas).
2. Retraitements des données issus de cette matrice pour éliminer les « bruits de fond » dans le cas des échanges de viandes et préparations de poulet pour ne garder que l'information essentiel. Seuls ont été conservé les flux représentant 80 % des exportations d'un pays donnée ou 80 % des importations d'un pays donné.
3. Construction d'un graphique de relations entre pays basé sur les flux d'échanges via un logiciel d'analyses de réseaux Gephi 0.8.2. La taille des bulles « pays » est proportionnelle au nombre de liaisons qu'à ce pays avec d'autres pays (importations ou exportations) pondéré par les volumes des flux. Les couleurs correspondent à une analyse de modularité i.e. la constitution de regroupements de pays de telle manière que les liaisons entre pays d'un même groupe soient maximisées et les liaisons entre pays de groupes différents soient minimisées.
4. Construction d'une carte basée sur les sous-ensembles de pays déterminés par l'analyse précédente. Éventuellement correction de l'appartenance des pays aux différents sous-ensembles via une meilleure prise en compte des volumes échangés.
5. Superposition sur la carte précédente des informations relative aux flux d'échanges : principaux pays exportateurs (réalisant 80 % des exportations intra-européennes) figurés avec un cercle jaune proportionnel aux volumes exportés et représentation des principaux flux d'exportations (flux représentant 80 % des exportations du pays considéré).
6. Analyse de l'évolution des exportations au sein de chaque sous-ensemble défini précédemment, en ne tenant compte que des États membres de l'UE, et entre pays appartenant à des sous-ensembles différents (« autres ») à travers la construction de graphiques « ponts » présentant la contribution des différents sous ensemble à l'évolution des échanges européens entre des dates clés.

Annexe 20 : Liste des codes pays utilisés

Noms	Code	Nom	Code
Albanie	AL	Lettonie	LV
Andorre	AD	Lithuanie	LT
Autriche	AT	Luxembourg	LU
Biélorusie	BY	Macédoine	MK
Belgique	BE	Malte	MT
Bosnie-Herzégovine	BA	Moldavie	MD
Bulgarie	BG	Monténégro	ME
Croatie	HR	Pays-Bas	NL
Chypre	CY	Norvège	NO
République tchèque	CZ	Pologne	PL
Danemark	DK	Portugal	PT
Estonie	EE	Roumanie	RO
Finlande	FI	Russie	RU
France	FR	Serbie	RS
Allemagne	DE	Slovaquie	SK
Grèce	GR	Slovenie	SI
Hongrie	HU	Espagne	ES
Islande	IS	Suède	SE
Irlande	IE	Suisse	CH
Italie	IR	Ukraine	UA
Kosovo	KS	Royaume-Uni	UK

Norme ISO 3166-1 alpha-2 sauf Kosovo et Royaume-Uni



